



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SAVE AU TOUCH**

SOMMAIRE

- I. Objet du contrat
- II. Analyse du Territoire
 - 1. Présentation du Territoire et de ses enjeux (y compris les interactions et complémentarités avec les territoires voisins)
 - 2. Présentation des éléments de diagnostic réalisé
 - 3. Présentation des objectifs
- III. Orientations stratégiques
 - 1. Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
 - 2. Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
 - 3. Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
- IV. Plan d'action du CRTE
- V. Modalités d'accompagnement en ingénierie
- VI. Engagement des partenaires
 - 1. Engagement des partenaires
 - 2. Dispositions générales concernant les financements
 - 3. Mobilisation des citoyens et acteurs socio-éco
- VII. Gouvernance du CRTE
 - 1. Comité de pilotage
 - 2. Comité technique
- VIII. Suivi, mise à jour du CRTE et évaluation
- IX. Résiliation du CRTE
- X. Entrée en vigueur du CRTE

Annexe 1 : Diagnostic Territorial

Annexe 2 : Tableau de synthèse des actions par orientations

Annexe 3 : Fiches actions

ENTRE

La communauté de communes de la Save au Touch, représentée par Philippe GUYOT, Président autorisé par délibération en date du

D'une part,

ET

L'Etat, représenté par Etienne GUYOT, Préfet de la Haute Garonne, Préfet d'Occitanie

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

La crise sanitaire que connaît notre pays s'est transformée en une crise économique et sociale majeure, sans doute durable.

Face à cette situation, la relance économique et la transition écologique de notre pays sont des priorités partagées par l'ensemble des acteurs publics. Tandis que des moyens exceptionnels sont mobilisés tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale, leur réussite passe également par une forte mobilisation des collectivités territoriales.

Toutefois, il s'avère désormais nécessaire d'approfondir et d'amplifier les axes d'action déjà identifiés et d'investir de nouveaux champs au regard des enjeux posés et plus particulièrement celui de la nécessaire transition écologique imposée par l'adaptation au changement climatique.

Les alertes ont été nombreuses, les rapports successifs et univoques largement diffusés, les sommets nationaux et internationaux – scientifiques, associatifs, institutionnels – régulièrement organisés. Toutes les conclusions sont unanimes : les activités humaines provoquent, à l'échelle mondiale et de manière actuellement inéluctable, un réchauffement rapide et généralisé de la planète. Le dernier rapport du GIEC confirme l'accélération des processus à l'oeuvre.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), qui se veut le reflet d'une relation de travail renouvelée sur la base d'un projet de territoire et du dialogue entre l'État et la Communauté de communes de la Save au Touch, porte des actions qui visent à atteindre des objectifs locaux, contributeurs d'enjeux nationaux, européens et internationaux, sur les défis majeurs relatifs à la décarbonation de la production d'énergie en 2050, au développement d'une nouvelle économie (circulaire, décarbonée, résiliente, solidaire), à la création d'emplois, à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (eau, sol, infrastructures agroécologiques, minéraux rares...).

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats de relance et de transition écologique. Par circulaire du 20 novembre 2020, l'État a donc lancé la mise en œuvre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) participant à accompagner les projets de territoires.

La démarche CRTE vise 3 objectifs :

- Accompagner le territoire vers un modèle de développement neutre en carbone et imprimer durablement les projets de territoire dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique
- Incrire la relance de l'activité qui fait suite à la crise sanitaire dans cette double logique de résilience (protéger et consolider l'existant à la crise) et de transition (préparer les mutations nécessaires des systèmes),
- Simplifier la contractualisation par ce vecteur unique et intégrateur, et ainsi affirmer la cohérence de l'action et de l'appui territorial de l'État.

Par ces deux démarches contemporaines de la crise sanitaire et économique, l'État reconnaît la place des territoires en responsabilité politique, financière et opérationnelle, dans la relance économique du pays, dans la mise en œuvre concrète des nécessaires politiques de transition écologique, en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

Le présent contrat a pour ambition de définir les grandes orientations de la stratégie de transition écologique et de cohésion du territoire portées par la communauté de communes de la Save-au-Touch.

Dans la perspective de la signature du CRTE, les cosignataires se sont déjà engagés à travers un protocole d'engagement signé le 8 juillet dernier. Ce premier acte visait à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, de transition écologique et d'environnement, de cohésion sociale et territoriale.

Les quatre grandes transitions (écologique, démographique, économique et numérique) seront développées dans le cadre du contrat, en y intégrant une approche transversale et cohérente des politiques publiques concernées, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale.

A ce titre, les actions engagées dans le cadre de ce contrat sont respectueuses de l'environnement, en limitant notamment fortement le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.

I- Objet du contrat

Face à l'urgence climatique, le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires, contribuant également à la relance de l'activité.

A court terme, il s'agit d'associer les territoires au plan de relance. Ce nouveau contrat sera un vecteur de la relance 2021-2022 et il favorisera l'investissement public et privé dans tous les territoires en matière de transition écologique et de cohésion sociale,

Dans la durée du mandat municipal 2020-2026, il s'agit d'accompagner les collectivités de la Communauté de Communes de la Save au Touch dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente. Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être économies en foncier et en ressources, et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux de la stratégie bas carbone et du plan biodiversité visant la préservation de la biodiversité et l'atteinte de l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050, objectif conforté par la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Conclu dès le mois de décembre 2021 et pour la durée restante des mandats municipaux et intercommunaux, le contrat de relance et de transition écologique doit permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets concernés de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'Etat, et le cas échéant, d'autres partenaires, pour mettre en œuvre leur projet de territoire.

Ce contrat « intégrateur » aura vocation à associer de nombreuses parties prenantes à sa préparation et à son suivi, à l'échelle du bassin de vie. Une attention particulière pourra être portée à l'association de représentants de la société civile.

Le CRTE reste un outil souple. Il sera régulièrement enrichi ou amendé, annuellement, afin de demeurer évolutif et adapté au territoire. En particulier, dans la perspective d'élaboration d'un PLU-intercommunal, la Communauté de Communes de la Save au Touch a engagé en 2019 l'élaboration de son projet de territoire et d'un pré-PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Le CRTE de la Communauté de Communes de la Save au Touch est construit sur la base du diagnostic en cours et sera enrichi au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'élaboration des documents de planification et des plans et programmes, tels que le projet de territoire, le PLUi et le PCAET.

Comme le contrat Etat-Région, dont il déclinera les orientations sur ce territoire, le CRTE proposera un cadre permanent de référence pour les élus du territoire intercommunal, les services déconcentrés de l'État et ses opérateurs.

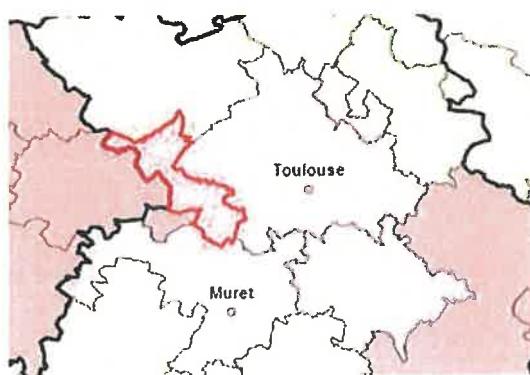
II - Analyse du Territoire

1. Présentation du Territoire et de ses enjeux

Un EPCI périphérique, entre ville et campagne.



7 communes – 40 998 habitants au dernier recensement



Un EPCI DANS LE SCOT TOLOUSAIN

Créée en 1999, la Communauté de Communes de la Save au Touch jouit d'une certaine antériorité. Son positionnement aux portes du Gers et de l'agglomération toulousaine la place en situation de charnière en matière de développement urbain, ainsi que vis-à-vis des EPCI voisins (Hauts Tolosans, Métropole toulousaine, Muretain agglo', Save et Garonne, Gascogne toulousaine).

Cet EPCI s'inscrit, d'une part, le long de la Vallée de la Save, le long de la RN224, avec 4 communes au caractère relativement rural, de moins de 2 000 habitants et dont les paysages sont déjà ceux des Coteaux du Gers. De l'autre côté de la forêt de Bouconne, qui coupe le territoire en deux, on trouve trois communes bien plus urbaines et en continuité forte avec la grande agglomération toulousaine.

Néanmoins, si Plaisance et la Salvetat peuvent apparaître comme une « conurbation », la commune de Léguevin a un fonctionnement dissocié des 2 premières. Ces caractéristiques géographiques ne sont pas sans impact sur les enjeux territoriaux de l'EPCI.

Enfin, des dynamiques fortes sont à l'œuvre sur le territoire, notamment en matière de développement économique et d'urbanisation sous pression de la métropole toulousaine. Celles-ci portent de nombreuses interrogations, notamment en termes d'organisation territoriale et foncière, auxquelles il convient d'apporter des réponses dans une approche plus globale et concertée à l'échelle de l'EPCI.

C'est ainsi que la nouvelle gouvernance de la communauté de communes de la Save au Touch porte une ambition concrète au service du territoire qui peut s'inscrire autour de 4 objectifs :

- Assumer pleinement ses compétences.
- Ordonner l'action publique au bénéfice d'un territoire équilibré.
- Animer le territoire, en particulier en développant la mise en réseau des acteurs communaux et intercommunaux.
- Se structurer pour être un pôle d'équilibre de l'ouest toulousain.

Pleinement engagée pour construire un projet répondant aux besoins du territoire, la communauté de communes de la Save au Touch a engagé des actions structurantes qui permettront de construire une politique publique durable (pré-PADD au PLUi, PCAET, PLPDMA, CTG, ...).

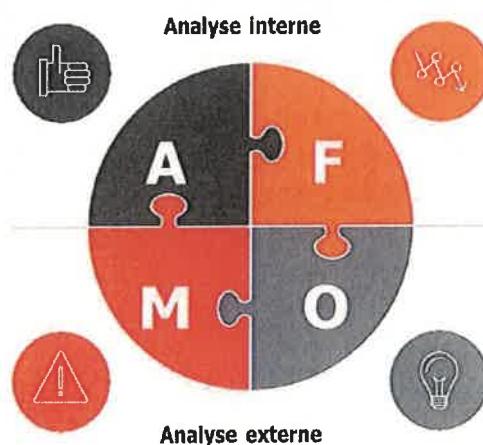
Le diagnostic détaillé du territoire est porté en annexe 1 au présent contrat. Il est principalement issu des documents cadre ou contrats existants ou en cours d'élaboration, parmi lesquels :

- Pré-PADD et projet de territoire : document stratégique en cours d'élaboration, en vue de l'élaboration à venir d'un PLU intercommunal, et exprimant la vision commune et partagée des élus et des habitants en faveur d'un développement cohérent du territoire.
- Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) : voté en novembre 2019, ce document planifie les actions de prévention de déchets sur 6 ans avec un enjeu affirmé de réduction des déchets ménagers d'ici 2025. Les actions définies dans les 4 axes du PLPDMA sont les suivantes :

- La Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts
- Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation
- Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets
- Développer l'exemplarité de la CCST et des communes adhérentes.
- Le plan climat Air-Energie Territorial (PCAET) : Amorcé en décembre 2019, il permettra à court terme de définir un plan d'actions visant à réduire les gaz à effet de serre, s'adapter aux changements climatiques, renforcer la sobriété énergétique, développer les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air.
- La convention territoriale globale (CTG) : La Communauté de Communes de la Save au Touch se distingue également par la mise en œuvre d'une politique sociale de proximité. Dotée de la compétence « actions sociale d'intérêt communautaire » inscrite dans ses statuts, la CCST s'est engagée dès 2019 dans le projet de convention territoriale globale en partenariat avec la CAF. Ce projet, à double échelle communale et intercommunale, constitue la plateforme collaborative et coopérative d'orientations stratégiques partagées et transversales. Cette démarche politique s'inscrit également dans le cadre des schémas départementaux des services aux familles et d'animation de la vie sociale dont la CTG assure la déclinaison territoriale et opérationnelle.

Sont présentés dans la suite les éléments de synthèse du diagnostic : atouts, faiblesses et synthèse des enjeux par thématique (cohésion sociale, relance économique et transition environnementale).

2. Présentation des éléments de synthèse du diagnostic



Cohésion sociale : Elément de diagnostic

Les ATOUTS

- Une Médiane du revenu disponible par UC élevée et équilibrée sur le territoire
- Une production de logements neufs portée par les communes les plus urbaines et dépassant l'objectif du PLH (PADD)
- Un taux de logements vacants idéal pour la bonne rotation du parc de logements (5,8 % à l'échelle du territoire du CRTE) mais de fortes disparités entre les communes (9,8% à Lévignac contre 2,9% à Lasserre-Pradère)
- Une population relativement jeune (CTG) : un quart des habitants a moins de 18 ans
- Les installations sur le territoire se font sur le long terme, avec un bon taux d'accès à la propriété, synonyme d'ancrage territorial : 49% de la population habite dans sa commune depuis 10 ans ou plus (CTG)
- Une population diplômée, bien que ces indicateurs soient à relativiser avec l'arrivée de populations déjà fortement qualifiées : 43% des habitants ont un diplôme de l'enseignement supérieur
- Baisse de la population inactive (CTG)
- Fort taux d'emploi des 25-54 ans (CTG)
- Les centres « Frédéric CHOPIN », « La Maison des Quartiers », « Sésame » et « Vallée de la Save » sont des équipements de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle et ils sont des lieux d'animation de la vie sociale ouverts à tous les habitants.

Les FAIBLESSES

- La « monotypie » du parc de logements (PADD)
- Une population polarisée qui pose la question de la mixité sociale et des déplacements pendulaires : forte proportion de cadres et professions intermédiaires (36 %), pas vraiment de classes populaires. Peu d'employés (16 %) ; une minorité d'ouvriers (10 %), d'artisans commerçants et chefs d'entreprises et un nombre très résiduel d'agriculteurs (0,1 %)
- Une offre locative limitée sur les communes urbaines
Ne pouvant pas répondre à la demande (Loyer d'annonce par m² supérieur à 10 €)
- Une augmentation des prix du prix des logements (le prix moyen des maisons individuelles réservées à la vente a augmenté de 15 % entre 2011 et 2019)
- Des tensions autour des déplacements (notamment pour accéder aux transports collectifs et aux lieux ressources) ; demande croissante d'appui dans les démarches d'accès aux droits ; globalement des CCAS et services sociaux sous-dimensionnés face à l'évolution des besoins sociaux. (CTG)

SYNTHESE DU VOLET COHESION SOCIALE

ALLER VERS PLUS ET MIEUX DE MIXITÉ SOCIALE



Améliorer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et l'accompagner tant sur le plan de l'aménagement (ex. diversification de l'offre de logements, densité d'équipements sportifs...) que de l'offre de services (ex. accès aux droits, mobilités, accès aux soins, enfance/éducation...). Accompagner également cette dynamique en matière d'emploi et d'insertion économique.

ACCOMPAGNER LE PHÉNOMÈNE RÉCENT DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



Anticiper les besoins induits par le phénomène de vieillissement de la population, tant en termes d'équipements, que de services. Identifier et structurer les besoins et les potentiels d'activités et d'emplois en lien avec les populations les plus âgées (au-delà des questions de dépendance). Mobiliser cette nouvelle ressource au service du vivre ensemble (ex. engagement bénévole).

MAINTENIR UNE POLITIQUE ENFANCE/JEUNESSE VOLONTARISTE



Accompagner l'évolution démographique du territoire et l'objectif de mixité sociale par un effort constant de mise à niveau de l'offre éducative et périscolaire sur l'ensemble du territoire. Assurer une qualité de vie sur le territoire des les plus jeunes âges (continuité éducative, accès aux équipements, diversité de l'offre culturelle et sportive, ...). Etre en capacité de soutenir l'offre (ex. dynamique associative) autant que la demande (cf. CTG très axée sur les besoins sociaux).

Relance Economique : Elément de diagnostic

LES ATOUTS

- Une forte croissance économique sur les dix dernières années
- Une assez bonne résistance à la crise sanitaire bien que cela doîte être confirmé dans les années à venir
- Une dynamique forte sur le commerce, le transport et la construction
- Un soutien à l'économie de proximité : plateforme « j'achète dans ma ville » mise en place par l'EPCI
- Une spécialisation à venir sur le secteur des activités scientifiques et techniques
- Une proximité avec la métropole toulousaine
- L'attractivité territoriale due au cadre de vie (Campagne à la ville, accès à la propriété ...)

LES FAIBLESSES

- Un manque de stratégie économique
- Une difficulté à attirer de grosses entreprises, avec un tissu économique principalement composé de TPE et de PME
- Un indice de concentration de l'emploi faible qui montre la difficulté pour les habitants du Save-au-Touch de trouver un emploi sur leur commune.
- Une absence de filière forte locale accompagnée et structurée

SYNTHESE DU VOLET RELANCE ECONOMIQUE

NE PAS (PLUS) SUBIR LA PÉRIURBANISATION



Se prémunir des impacts négatifs du desserrement métropolitain et en particulier de l'accentuation du caractère dortoir du territoire et des déséquilibres croissants entre le Nord (résidentiel, rural peu dense) et le Sud (urbain, dense et à la vocation économique plus affirmée).

STRUCTURER ET PILOTER LA DYNAMIQUE DE RATTRAPAGE ÉCONOMIQUE



Face à une dynamique économique soutenue en apparence (mais principalement due à une logique de rattrapage), ne pas faire l'économie d'un effort de structuration et de positionnement. L'objectif est ainsi de valoriser au mieux les ressources et capacités du territoire (offre d'accueil, propension à entreprendre,

relations économiques avec la Métropole...). Une réflexion valable pour l'ensemble des sphères économiques (industrie/production, commerce, services, agriculture et tourisme).

OPTIMISER L'UTILISATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL AU REGARD DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE



Prendre acte des perspectives importantes de consommation foncière pour l'activité économique mais aussi des objectifs de sobriété foncière qui s'imposent au territoire pour traduire ses ambitions économiques en un schéma d'accueil performant et exigeant.

Transition environnementale : Elément de diagnostic

LES ATOUTS

- Une volonté forte de développer les mobilités douces, notamment le vélo par un schéma directeur cyclable avec par exemple la réalisation de pistes cyclables (Liaison entre la piste existante Pierre et Marie Curie à Plaisance vers le quartier des Ocrelines, réalisation d'une piste cyclable Chemin des Chênes à Lasserre-Pradères)
- Un réseau hydrographique dense support de richesse écologique et paysagère (PADD, septembre 2021)
- Des réservoirs de biodiversité structurants à l'échelle de l'agglomération toulousaine (PADD)
- Des pôles d'interconnexion favorisant l'intermodalité (PADD)

LES FAIBLESSES

- Une forte dépendance à la voiture (PADD et CTG) : une importante augmentation des ménages possédant une voiture entre 2011 et 2016 (+23,4 %)
- Seulement 4% des habitants de la CCST utilisent les transports en commun pour se rendre au travail.
- La discontinuité du réseau cyclable qui menace son attractivité (PADD)
- Aujourd'hui, le Solaire et la Biomasse sont les seules ENR qui produisent sur le territoire (2018) : alors que l'Eolien est très peu développé en Haute-Garonne
- Le territoire émet 350 000 tCO2e/an : plus de 27 000 tours de la terre en avion effectués par un passager. • La combustion de 110 millions de litres de gasoil, équivalents au volume de 37 piscines olympiques (PCAET)

SYNTHESE DU VOLET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

FREINER SIGNIFICATIVEMENT LA DYNAMIQUE D'ARTIFICIALISATION DES SOLS



Passer d'un modèle fortement extractif, notamment en lien avec les besoins résidentiels, à un modèle de sobriété foncière privilégiant le renouvellement urbain et la densification. Un effort à conjuguer avec la lutte contre la vacance résidentielle et la recherche de mixité sociale.

RATTRAPER LE RETARD DU TERRITOIRE SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE



Poursuivre les efforts de réduction de la facture énergétique (mobilité, logement, ...) tout en développant fortement ses capacités de production d'énergie renouvelable.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE MOBILITÉ



Agir tout à la fois en faveur de mobilités propres (ex. mobilités douces, véhicules biogaz, ...) ou alternatives (ex. covoiturage) et de la démobilité (limitation des flux domicile-travail et domicile-études) dans un contexte de fortes interactions avec les territoires d'influence voisins.

RÉGÉNÉRER LES CAPACITÉS AGRICOLES, SYLVIQUES ET ALIMENTAIRES DU TERRITOIRE



Lutter contre le repli agricole (surfaces agricoles, exploitations et emplois) et accompagner la transformation des modèles d'exploitation davantage en phase avec la satisfaction des besoins locaux, notamment en matière alimentaire, et plus respectueux de la biodiversité (pollution de l'eau, stress hydrique...). Structurer davantage la filière sylvicole dans une logique de préservation et de valorisation locale de la ressource bois.

3. Présentation des objectifs

Ce contrat aura pour vocation de porter les principales politiques publiques partenariales et les orientations données pour ce territoire.

Identifié comme un cadre de référence, le CRTE permettra de contribuer à la relance économique en répondant aux enjeux et besoins du territoire en termes de transition écologique et cohésion des territoires.

Pour ce faire, la Communauté de communes de la Save au Touch s'engage dans la définition de 4 grands axes stratégiques qui veilleront à s'inscrire en conformité des orientations en faveur de la transition écologique. Il se déclinent comme suit :

1. Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience

Cet axe permet de réinterroger les objectifs donnés à la transition au cœur même des projets urbains avec l'affirmation de la « nature en ville » dans les pôles urbains, mais également l'adaptation au changement climatique et sa résilience. La forêt de Bouconne, véritable réservoir de biodiversité, représentera un volet central des objectifs de la transition écologique.

2. Promouvoir un développement équilibré et de transition, s'affirmant au sein du grand territoire

Il s'agit là d'engager une transition vers une économie favorisant la diversité des activités économiques, l'emploi, les mobilités en faveur d'un équilibre durable du territoire et en complémentarité avec les territoires voisins.

3. Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles

L'objectif consiste en l'amélioration des conditions de vie des habitants en redéfinissant les enjeux dans le cadre des projets de revitalisation des centres-villes et centres bourgs, la diversité et la typologie des logements et équipements publics.

Par ailleurs, certaines inégalités déjà relevées dans le diagnostic de territoire ont été renforcées par la crise sanitaire ; certains publics se sont éloignés et de nouvelles formes de vulnérabilités ont pu voir le jour. L'accès au numérique est un des axes majeurs que la Communauté de communes s'est engagée à promouvoir au sein des services publics du territoire.

III- Orientations stratégiques

ORIENTATION STRATEGIQUE 1

PRÉSERVER, VALORISER L'ENVIRONNEMENT AUX IDENTITÉS SI MULTIPLES ET CONFIRMER SA RÉSILIENCE

Dans un territoire sous forte influence métropolitaine, la question de la transition écologique est indissociable de la tension permanente entre l'attractivité résidentielle ou économique et la volonté de préservation des paysages, des écosystèmes naturels et de la qualité de vie perçue.

Cette orientation suppose de fait une double posture :

- Défensive, au moins dans un premier temps, pour agir en faveur de la protection et de la préservation de communs territoriaux et notamment de ressources plus spécifiquement soumises à la pression urbaine, telles que le foncier, l'eau ou les réserves de biodiversité ;
- Offensive, ensuite, pour agir en faveur de la valorisation et de la régénération des ressources territoriales, en lien prioritairement avec les besoins endogènes et en conciliant, lorsque c'est possible, création de valeur (économique, sociale, environnementale) et création de richesses.

Le défi principal consiste donc à concilier les paradoxes entre **dynamique de développement et recherche de sobriété**. Il invite à poser la question de la qualité urbaine, environnementale, architecturale, ... dans les choix d'aménagement et de développement opérés par le territoire et par l'ensemble des acteurs qui le composent et y agissent.

Cet axe permet donc de réinterroger les objectifs donnés à la transition au cœur même des projets urbains avec l'affirmation de la « nature en ville » dans les pôles urbains, mais également l'adaptation au changement climatique et sa résilience. La forêt de Bouconne, véritable réservoir de biodiversité, représentera un volet central des objectifs de la transition écologique.

Ainsi, l'orientation « **PRÉSERVER, VALORISER L'ENVIRONNEMENT AUX IDENTITÉS SI MULTIPLES ET CONFIRMER SA RÉSILIENCE** » est articulée autour de trois axes prioritaires et de deux axes complémentaires :

- Axe prioritaire N°1 : Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire
- Axe prioritaire N°2 : Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
- Axe prioritaire N°3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété

- Axes complémentaires :
 - Ne pas (plus) subir la périrurbanisation et optimiser l'utilisation des capacités d'accueil au service de la stratégie économique
 - Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité

AXE 1 : FREINER SIGNIFICATIVEMENT LA DYNAMIQUE D'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET ASSURER LA MONTÉE EN QUALITÉ DE L'URBANISME SUR LE TERRITOIRE

Entre 2009 et 2019, on estime à 2,12% la part du territoire qui a été artificialisée (contre 0,39% en moyenne en région). Ainsi en 2018 on estimait que 21,6% du territoire était artificialisé (4,8% en région) et que 83,4% de l'artificialisation était due à des besoins résidentiels (73,9% en région). On estime par ailleurs à environ 40 hectares les besoins liés aux activités économiques pour les 10 années à venir, toute choses égales par ailleurs.

Face à ces constats, il s'agit à travers cet axe de relever le défi d'un changement de modèle, passant d'une logique fortement extractive, en lien notamment avec les besoins résidentiels croissants, à un modèle de sobriété foncière privilégiant la densification et le renouvellement urbain qualitatif. Cet effort est par ailleurs à conjuguer avec la lutte contre la vacance résidentielle et la recherche de mixité sociale sur le territoire et ce, notamment, via le levier du logement.

Pour relever ce défi, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Défendre les équilibres territoriaux existant et lutter contre les disparités constatées à travers des règles d'urbanisme à la fois protectrices et contraignantes.** Cette mesure implique d'assumer le choix d'un ralentissement dans la production de logements neufs en réponse à l'attractivité résidentielle induite par le desserrement métropolitain, tandis que la tendance constatée est à un dépassement des objectifs du PLH et du SCoT. Il s'agit ainsi de travailler prioritairement sur la diversification de l'offre de logements, notamment en secteur urbain, en lien également avec la recherche d'une plus grande mixité sociale. La démarche en cours, d'élaboration du PADD, est une excellente opportunité pour affirmer ce nouvel objectif d'équilibre territorial.
- **En complément, la politique économique du territoire (cf. Orientation N°2) devra définir des objectifs qualifiés et localisés, tout aussi exigeants, pour l'accueil d'activités économiques et contribuer ainsi à une consommation raisonnée du foncier.**
- **Accompagner le développement de formes urbaines innovantes et exigeantes.** Cette mesure permet de structurer et qualifier le territoire afin de relever les défis environnementaux en matière d'énergie, d'économie d'espace, de mixité d'usages et d'adaptation des pratiques de mobilités à la diversité des réalités locales (densité, urbanité, profil socio-démographique, densité économique...). La requalification et la densification urbaine et économique apparaissent en ce sens prioritaires par rapport aux logiques extensives.

AXE 2 : REGENERER À LA FOIS LES CAPACITES AGRICOLES, SYLVIQUEES ET ALIMENTAIRES DU TERRITOIRE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ

L'enjeu ici est d'abord celui de la lutte contre le repli agricole : perte de surfaces agricoles, recul de la part des surfaces agricoles utiles, diminution du nombre d'exploitations et notamment des petites exploitations, perte d'emplois agricoles...

Cela passe par la préservation du foncier agricole mais aussi par un nécessaire accompagnement à la transformation des modèles d'exploitation qui doivent être davantage en phase avec la satisfaction des besoins locaux, notamment en matière alimentaire, et plus respectueux des paysages et de la biodiversité (disparition des haies, pollution de l'eau, stress hydrique...).

La filière sylvicole est également concernée, que ce soit par des enjeux de préservation, ou de valorisation locale de la ressource en bois.

Plus largement le défi est celui de la préservation des paysages qui caractérisent le territoire et notamment son patrimoine naturel avec ce qu'il porte de biodiversité.

Pour répondre à ces enjeux, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Au-delà de la lutte contre l'artificialisation des sols il convient de veiller à la valeur d'usage des terres agricoles. L'objectif est double : maintenir, voire augmenter, la part de surfaces agricoles utiles et orienter l'exploitation de ces terres agricoles davantage en phase avec les besoins et capacités territoriales.** Les besoins sont à appréhender en termes de débouchés, notamment alimentaires, tandis que les capacités sont à apprécier au regard des qualités environnementales et des risques naturels. Ainsi certaines formes de culture, aujourd'hui dominantes pourraient être progressivement remises en cause (ex. culture céréalière), tandis que d'autres modalités de culture pourraient apporter une diversification attendue.
- **Amplifier les transitions vers des modèles agricoles plus durables d'un point de vue social et environnemental.** Pour encourager et accompagner cette transformation du modèle agricole local plusieurs leviers sont à mobiliser : maîtrise foncière, aides à l'installation, sécurisation des débouchés locaux, soutien aux initiatives de transformation sur l'exploitation, ...
- **Soutenir une gestion durable de la forêt compatible avec le développement des filières de production liées au bois et néanmoins propice à une valorisation également autour des usages récréatifs et touristiques.** Cette mesure permet de développer les filières de production liées au bois, de lutter contre les maladies des arbres, les risques naturels ou encore les négligences humaines. C'est ainsi toute une chaîne de valeur territoriale qu'il convient d'impliquer : propriétaires publics et privés, exploitants et distributeurs, usagers... La valorisation économique de la ressource doit autant que faire se peut, être anticipée en réponse aux débouchés potentiels sur le territoire : bois construction, bois énergie, ...

- **Appuyer les politiques autour de l'eau alliant préservation et qualité de la ressource.** Cette mesure consiste à venir en appui à la modernisation des réseaux d'eau potable et mise aux normes de l'assainissement. Elle consiste aussi à préserver et restaurer des zones humides et à améliorer la connaissance de la ressource en eau.
- **Soutenir plus globalement les projets visant la valorisation et la régénération du patrimoine naturel et de la biodiversité.** Cette mesure pourrait s'inscrire dans l'identification d'une trame noire sur le territoire en faveur de la préservation de la biodiversité nocturne

AXE 3 : RATTRAPER LE RETARD DU TERRITOIRE SUR LE PLAN DE LA PRODUCTION ENERGETIQUE TOUT EN POURSUIVANT L'EFFORT DE SOBRIETE

Il s'agit ici à la fois de poursuivre les efforts de réduction de la facture énergétique (mobilités, logement, ...), de telle manière à dégager des marges financières mobilisables sur d'autres besoins et projets, et de développer en parallèle et de manière prononcée, les capacités de production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Il y a en effet un retard à rattraper en matière de production énergétique, alors même que le potentiel du territoire est significatif. Les marges de manœuvre concernent aussi bien des installations dédiées que la recherche de synergies avec des projets d'aménagement et de requalification à venir (construction et réhabilitation de logements ou de bâtiments publics, développement et mise à niveau des solutions d'accueil d'activités économiques, ...).

Pour incarner cette ambition, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Accompagner la transition énergétique.** Cette mesure peut être pensée de façon graduelle, agissant dans un premier temps sur le levier de la sobriété énergétique et dans un second temps sur celui de la performance énergétique, notamment dans les bâtiments et autres espaces publics, ainsi que dans le secteur du logement. Le secteur économique est également concerné par ces questions de transition énergétique et pourrait être accompagné tout autant que les sphères publique et résidentielle.
- **Démultiplier les capacités de production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables et locales.** Cette mesure permet de soutenir les acteurs portant des projets autour de production et de distribution d'énergie renouvelable. Il peut s'agir de collectivités, d'acteurs privés, voire de dynamiques citoyennes. La posture de la collectivité vis-à-vis de ces projets peut être variable : actrice, facilitatrice, financeur...
- **Inciter les communes à tendre vers l'extinction pour garantir un véritable effort de sobriété énergétique**

ORIENTATION STRATEGIQUE 2
PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DE TRANSITION
S'AFFIRMANT AU SEIN DU GRAND TERRITOIRE

Le modèle de développement actuel de la Save-au-Touch est sans équivoque celui d'un territoire dortoir. Il est entraîné en ce sens depuis plusieurs années par sa croissance démographique soutenue (+1,97% par an entre 2013 et 2018), portée à la fois par son solde migratoire et son solde naturel. A cette démographie galopante se conjuguent des flux pendulaires très marqués avec la métropole toulousaine et un indice de concentration de l'emploi relativement faible (39 emplois pour 100 actifs résidants) et qui peine à progresser. La part des emplois relevant de la sphère productive (28,1%) est quant à elle historiquement maigre sur ce territoire.

Eu égard à ce modèle de développement, la question de la qualité de vie perçue est donc déterminante. Ainsi, le développement économique du territoire doit être perçu comme un levier important d'adaptation de l'offre de commerces et de services de proximité aux usages et besoins d'une population en forte progression et dont le profil social évolue de façon significative. Le rapport cadres / ouvriers a par exemple fortement progressé ces dernières années et traduit un phénomène de gentrification qui ne doit pas masquer des disparités notables en termes de niveaux de revenus. Ainsi, l'adaptation de l'offre locale de commerces et de services ne doit pas se faire au détriment du vivre ensemble et, à défaut d'être un territoire où chacun peut vivre et travailler, il est essentiel de faire du Save-au-Touch un territoire où chacun peut vivre et consommer (au sens de la satisfaction de ses besoins).

Si le diagnostic du territoire met en évidence une trajectoire économique globalement flatteuse ces dernières années (taux de création, évolution de l'emploi, ...), celle-ci traduit en réalité un phénomène de ratrappage accentué par le desserrement métropolitain. Il convient dès lors de ne pas subir cette dynamique et de s'assurer de sa mise en adéquation avec les besoins et capacités du territoire. C'est là aussi un levier de sobriété et de rééquilibrage du rapport à la métropole.

En termes de modèle de développement l'objectif est donc à la fois celui de la captation de revenus (pendulaires en l'occurrence, mais aussi et surtout productifs) et celui de la redistribution (consommation locale favorable à la création et au maintien d'emplois dans l'économie de proximité).

La captation de revenus sur le territoire doit passer par une diversité de leviers :

- Le développement et l'accueil d'activités productives « exportatrices » (au sens où celles-ci ont des marchés en dehors du territoire). Il peut s'agir tout à la fois d'activités de production (ex. artisanat, petite industrie), de services aux entreprises (ex. conseil, communication, ingénierie, numérique, ...), mais aussi des activités agricoles. Des questions telles que les capacités d'accueil (foncières et immobilières), l'adéquation avec les débouchés locaux (ex. rénovation énergétique, alimentation, ...), l'adéquation au bassin de population (emploi, formation, insertion) devront alors être prises en compte.
- Le développement des activités touristiques, en lien avec les ressources patrimoniales et naturelles du territoire et sous réserve des infrastructures, aménagements et offres de services adéquats.

- De façon plus ciblées, les projets de production d'énergie renouvelables, qui au-delà de viser la satisfaction des objectifs environnementaux, constituent un support générateur de retombées économiques et financières potentiellement structurantes. Ces projets sont notamment propices à l'implication citoyenne dans une forme d'entrepreneuriat de territoire.

En parallèle, l'ancrage local des revenus captés sera déterminant pour créer de nouvelles opportunités d'emploi sur le territoire, réduisant ainsi le déséquilibre Nord/Sud actuellement constaté et contribuant à la reconstitution ou au maintien de polarités internes. C'est également un gisement d'emplois en phase avec les profils de population actives résidantes actuellement non concernées par les migrations pendulaires. L'économie sociale et solidaire (dont l'insertion par l'activité économique) constitue un axe potentiellement structurant de l'économie de proximité. De même, les enjeux liés au récent phénomène de vieillissement de la population conjugués à ceux de la mixité sociale font émerger un axe de travail potentiellement intéressant autour de la « silver économie » (services à la personne, offre de santé et bien-être, adaptation de l'habitat, ...).

Le territoire de la Save-au-Touch n'étant pas encore outillé d'une stratégie formalisée en matière de développement et d'attractivité économique, cette orientation propose des mesures relativement amples et pouvant conduire à un panel de dispositifs de soutien aux activités économiques, tout au long de leur parcours de vie (de l'émergence à la transmission) et de leur parcours résidentiel.

Enfin, compte-tenu de la volonté de mettre l'économie au service de l'équilibre et de la transition du territoire, cette orientation ne se limite pas à un soutien « classique » à des porteurs de projets économiques, mais vise davantage à accompagner des projets « multi-impacts », c'est-à-dire :

- A fort impact économique, en termes d'emplois, de création de valeur ajoutée, de structuration de filière. En effet, si le territoire est très fortement composé d'entreprises de petite ou très petit taille, l'objectif du CRTE est aussi de faire émerger des projets plus structurants. Cette notion de projet structurant n'impose pas forcément une logique exogène (accueil d'entreprises extérieures) : le développement, le passage à l'échelle d'entreprises locales peut-être en soi une logique très structurante au niveau local.
- A fort impact environnemental : qu'il s'agisse de valoriser durablement des ressources locales, ou encore de fortement limiter, voire d'éviter tout impact environnemental négatif lié à un projet économique (consommation foncière, rejets, matériaux utilisés etc.)
- A fort impact social, ce qui peut se traduire de plusieurs manières. D'une part, un favorisant des projets inclusifs, faisant participer des publics parfois éloignés de l'emploi, mettant les usagers au cœur des projets. D'autre part, en soutenant des activités ayant un fort impact sur la cohésion sociale (secteur associatif, culturel, sportif, handicap, services aux populations etc...). Le soutien aux modes de travail plus coopératifs, comme par exemple l'économie sociale et solidaire, peut aussi s'entendre pour favoriser l'impact social d'un projet.

Il s'agit là d'engager une transition vers une économie favorisant la diversité des activités économiques, l'emploi, les mobilités en faveur d'un équilibre durable du territoire et en complémentarité avec les territoires voisins.

Ainsi, l'orientation « PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DE TRANSITION S'AFFIRMANT AU SEIN DU GRAND TERRITOIRE » est articulée autour de deux axes prioritaires et de quatre axes complémentaires :

- Axe prioritaire N°4 : Structurer et piloter la dynamique de rattrapage économique
- Axe prioritaire N°5 : Ne pas (plus) subir la périurbanisation et optimiser l'utilisation des capacités d'accueil au service de la stratégie économique
- Axes complémentaires :
 - Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
 - Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire
 - Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété
 - Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité

AXE 4 : STRUCTURER ET PILOTER LA DYNAMIQUE DE RATTRAPAGE ECONOMIQUE

Face à une dynamique économique soutenue en apparence, mais principalement due à une logique de rattrapage, il convient de ne pas faire l'impasse sur le nécessaire effort de structuration et de positionnement de l'économie du territoire. L'objectif est ainsi de valoriser au mieux les ressources et capacités du territoire (offre d'accueil, propension à entreprendre, relations économiques avec la métropole toulousaine, ...). La réflexion à mener doit concerner l'ensemble des sphères économiques : industrie / production, commerce et services de proximité, services aux entreprises, agriculture et tourisme.

Pour incarner cette ambition, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Formaliser et mettre en œuvre une stratégie de développement économique territoriale** intégrant des leviers d'intervention au service des dynamiques endogènes (création d'entreprise, développement des TPE, emploi/formation, ...) et exogènes (accueil d'entreprises, dynamiques de filières, ...). Sur la base d'un diagnostic complet et d'une concertation avec les acteurs du développement local, cette politique économique doit tout à la fois s'intéresser au tissu économique existant et aux évolutions souhaitables de celui-ci. Elle doit être pensée à hauteur d'habitants, ceux-ci étant à considérer aussi bien comme consommateurs, porteurs de projets, salariés, actionnaires ou encore bénéficiaires des initiatives économiques. La qualité de vie et la cohésion sociale doivent être des déterminants de cette stratégie, au même titre que la performance environnementale et les enjeux de cohésion territoriale. Enfin, cette stratégie doit être pensée dans un contexte de périurbanisation et proposer des leviers pour (à long terme) reprendre la main sur le modèle de développement et œuvre à son rééquilibrage.

En parallèle de la stratégie de développement économique et au regard de la composition du tissu local, des mesures ciblées sont à envisager, non exhaustives à ce stade :

- **Favoriser l'entreprenariat et l'esprit d'entreprises sous toutes ses formes.** Stimuler la création, la reprise et la transmission des entreprises et notamment celles apportant une réponse à des besoins de proximité : commerces, services à la population, ... L'innovation sociale et environnementale est une autre composante de cet axe de travail.
- **Soutenir la dynamisation du circuit économique local** en accompagnant l'effort des habitants et des entreprises en matière d'achat / d'approvisionnement local. L'achat public peut en ce sens faire preuve d'exemplarité et faciliter la sécurisation des débouchés locaux (ou circuits courts) pour certaines filières. **Plus globalement, encourager la mise en œuvre de projets d'économie circulaire mais également soutenir l'accompagnement de débouchés pour les agriculteurs locaux avec des moyens dédiés à leur installation de structures agroalimentaires de proximité ou de marchés locaux qui leur permettent de vendre leur production**
- **Accompagner la diversification et l'hybridation des activités**, notamment agricoles et touristiques (ex. agri-tourisme). Soutenir en parallèle la montée en gamme environnementale des infrastructures et des offres de services (cf. éco-tourisme).
- **Étudier le potentiel économique du territoire (activités, emploi, formation) en matière d'économie sociale et solidaire.**

AXE 5 : NE PAS (PLUS) SUBIR LA PERIURBANISATION ET OPTIMISER L'UTILISATION DES CAPACITES D'ACCUEIL AU SERVICE DE LA STRATEGIE ECONOMIQUE

Tandis que le territoire de la Save-au-Touch est, depuis plusieurs années déjà, sous le coup du desserrement de la métropole toulousaine, il s'agit désormais de se prémunir des impacts négatifs de cette périurbanisation et en particulier de l'accentuation du caractère dortoir du territoire et des déséquilibres internes croissants entre le Nord (rural, peu dense et à vocation essentiellement résidentielle) et le Sud (urbain, dense et à la vocation économique plus affirmée).

Compte-tenu de la dynamique de rattrapage actuellement constatée, il convient notamment de prendre acte des importantes perspectives de consommation foncière pour l'activité économique sur le territoire. Il est également primordial de mettre celles-ci en écho avec les objectifs de sobriété foncière qui s'imposent au territoire et ainsi traduire les ambitions économiques de la Save-au-Touch au sein d'un schéma d'accueil aussi performant qu'exigeant.

Pour relever ce défi, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Organiser les capacités d'accueil économique du territoire autour d'une armature foncière cohérente et propice aux équilibres territoriaux.** Au regard des orientations qui découleront de la stratégie de développement économique il conviendra de se questionner sur la bonne adéquation entre activités et localisation, dans l'intérêt réciproque du territoire et des entreprises. Des zones stratégiques, d'équilibre ou de proximité pourront ainsi être identifiées, articulant à la fois les capacités foncières actuelles et les projections à moyen ou long terme (projets d'extension ou de création). Cet effort de planification pourrait se concrétiser via un schéma d'accueil des entreprises (SAE).
- **Fixer une ambition qualitative forte, tant environnementale, qu'urbanistique, architecturale et paysagère pour les programmes fonciers et immobiliers à vocation économique.** La requalification de l'existant aura vocation à être privilégiée par rapport aux projets nouveaux, tandis que ces derniers devront être guidées par des prescriptions fortes, inscrites dans les documents d'urbanisme et/ou dans les règlements de zones d'activités. On pourra également adosser des objectifs de production d'EnR aux projets de création et/ou d'extension d'immobilier économique. Le management de la qualité des zones devra alors être assuré par la collectivité dans un dialogue permanent avec les propriétaires privés. Des outils (ex. architecte conseil, aide à la rénovation énergétique, ...) pourront être mis en place pour accompagner le privé dans la satisfaction des critères définis.
- **Structurer le parcours résidentiel des entreprises autour d'une offre adaptée à chaque étape de leur cycle de vie et en intégrant les nouveaux usages, notamment en matière d'immobilier collaboratif.** L'offre doit être adaptée à différents segments de projets et plus spécifiquement aux entrepreneurs et TPE. L'offre immobilière doit également pouvoir s'ouvrir aux actifs pendulaires désireux de télétravailleur, réduisant ainsi leurs besoins de mobilités extra-territoriales. L'intervention en matière d'immobilier économique devra également concerner les entrepreneurs en cœur de village, dans une double optique d'aide à l'installation et de revitalisation.

- **Outiller la maîtrise foncière par la collectivité** dans une optique de contrôle renforcé sur la consommation et la commercialisation de ses capacités d'accueil au regard des orientations stratégiques retenues. Cette maîtrise foncière devra être adaptée aux enjeux propres à chacun des secteurs d'intervention et ne devra pas entraver l'initiative privée mais davantage l'accompagner. Cette maîtrise peut revêtir différentes formes (ex. proposition de baux à construction sur des fonciers stratégiques, création d'un foncier locale, ...). Elle pourra également accompagner utilement des logiques d'appel à projet ou appel à manifestation d'intérêt pour l'accueil d'activités représentant un intérêt spécifique pour le territoire.

ORIENTATION STRATEGIQUE 3

RÉINVENTER LA QUALITÉ DE VIE COMME LEITMOTIV DU TERRITOIRE

ET S'ENGAGER DANS L'ÉGAL ACCÈS AUX SERVICES SUR LE TERRITOIRE

EN MATIÈRE DE POLITIQUES SOCIALES ET CULTURELLES

Ce territoire semi-rural est composé, notamment au Nord de la forêt de Bouconne, d'un maillage de petits bourgs peu denses, sans réelle centralité. La commune de Lévignac, si elle se distingue par une plus grande densité et diversité d'équipements, ne peut pas encore prétendre à cette fonction, davantage opérée par L'Isle Jourdain (CRTE Portes de Gascogne). Sur la portion Sud du territoire, la commune de Léguevin, à la densité intermédiaire, connaît une situation contrastée par rapport à celles de La Salvetat-Saint-Gilles ou de Plaisance-du-Touch principales concernées par la conurbation.

Pour autant c'est bien l'ensemble du territoire qui est concerné par une croissance démographique soutenue (exception faite de Sainte-Livrade) en raison notamment d'un solde migratoire important. C'est également l'ensemble des communes de la Save-au-Touch qui est concerné par la transformation sociodémographique induite par l'accueil de nouvelles populations.

Pour faire face à ces mutations c'est donc l'ensemble de la Save-au-Touch qui a besoin de reconquérir son espace en le modernisant, en diversifiant et qualifiant son offre afin de l'adapter aux usages et aux attentes des nouvelles populations, tout en gardant un lien avec les pratiques et les attentes de populations davantage ancrées. A cet enjeu s'ajoute le défi de la mixité sociale qui localement s'incarne notamment autour des questions d'accès au logement et d'accès aux droits. Enfin, le phénomène récemment constaté de vieillissement de la population soulève quant à lui les questions de cohabitation des générations et d'accompagnement de besoins spécifiques autour du bien vieillir.

De cette synthèse dépend le vivre ensemble.

C'est en ce sens qu'il devient impératif de **reprendre la main sur le modèle de développement territorial et de faire de la qualité de vie son nouveau leitmotiv**. Cela suppose de préserver et de consolider une armature territoire adaptée aux disparités actuelles et favorisant les logiques de rééquilibrage et de solidarité territoriales. Cela passe par l'appui aux villes de Léguevin, La Salvetat-Saint-Gilles et Plaisance-du-Touch, qui supportent aujourd'hui l'essentiel de l'effort en matière de logements sociaux. Cela passe aussi par l'accompagnement des bourgs ruraux dans le maintien voire la diversification des offres et équipements en place et dans la dynamisation et l'animation (économique, sociale, culturelle) de ces espaces de vie.

Les défis à relever sont donc nombreux (liste non exhaustive) :

- **Autour de la santé** : favoriser les reprises eu égard à la part significatif de professionnels âgés de 55 ans ou plus (40% en 2020) ; développer de nouveaux pôles médicaux compte-tenu de l'absence actuelle d'équipements mutualisés de type Maison de Santé ; attirer de nouveaux professionnels de santé ou offrir des solutions digitales d'accès aux soins compte-tenu de la moindre densité de médecins généralistes ; ...

- **Autour du logement** : diversification de l'offre ; rééquilibrage territorial ; parcours résidentiel pour tous ; renforcement du parc locatif social ; développement de l'accession sociale ; accueil d'urgence ; accueil des gens du voyage ; ...
- **Autour de la jeunesse** : accueil des familles ; accompagnement à la parentalité ; solutions d'accueil pour la petite enfance ; logiques de continuité éducative ; engagement civique et implication dans la vie associative ; solutions de mobilité ; accès au logement ; offre sociale, culturelle et sportive ; accès à la formation ; accès à l'emploi / l'insertion...
- **Autour des seniors** : accompagnement de la dépendance ; lutte contre l'isolement ; adaptation des logements ; accès aux soins ; solidarité intergénérationnelle ; implication dans la vie associative ; solutions de mobilité ; offre sociale, culturelle et sportive ...
- **Autour du numérique** : qualité de l'infrastructure numérique ; médiation et accompagnement aux (nouveaux) usages numériques ; accès numérique aux services publics ; solutions digitales d'accès aux soins ; solutions de télétravail ; ...

L'objectif consiste en l'amélioration des conditions de vie des habitants en redéfinissant les enjeux dans le cadre des projets de revitalisation des centres-villes et centres bourgs, la diversité et la typologie des logements et équipements publics.

Par ailleurs, certaines inégalités déjà relevées dans le diagnostic de territoire ont été renforcées par la crise sanitaire ; certains publics se sont éloignés et de nouvelles formes de vulnérabilités ont pu voir le jour. L'accès au numérique est un des axes majeurs que la Communauté de communes s'est engagée à promouvoir au sein des services publics du territoire.

Ainsi, l'orientation « **RÉINVENTER LA QUALITÉ DE VIE COMME LEITMOTIV DU TERRITOIRE ET S'ENGAGER DANS L'ÉGAL ACCÈS AUX SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE POLITIQUES SOCIALES ET CULTURELLES** » est articulée autour de quatre axes prioritaires et de deux axes complémentaires :

- Axe prioritaire N°6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale
- Axe prioritaire N°7 : Accompagner le phénomène récent de vieillissement de la population
- Axe prioritaire N°8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste. Apporter un soutien aux masters classes ou résidences culturelles aux fins d'enrichir l'offre culturelle du territoire
- Axe prioritaire N°9 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité
- Axes complémentaires :
 - Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire

- Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité

AXE 6 : ALLER VERS PLUS ET MIEUX DE MIXITE SOCIALE

L'ambition est d'améliorer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et de l'accompagner tant sur le plan de l'aménagement (ex. diversification de l'offre de logements, densité d'équipements publics, ...) que d'offre de services (ex. accès aux droits, mobilités, accès aux soins, enfance et éducation, ...). Au-delà, il convient également d'accompagner cette dynamique en matière d'emploi (ex. accès à l'emploi, insertion professionnelle, insertion par l'activité économique).

Pour atteindre ces objectifs, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Diversification de l'offre de logements.** Cette mesure qui vise à proposer un parcours résidentiel pour tous (jeunes et séniors) sur le territoire implique notamment le renforcement du parc locatif social, le développement de l'accession sociale et les résidence séniors. Il convient, par mesure de solidarité, de veiller à la territorialisation de cette mesure compte-tenu de la concentration actuellement constatée de l'offre sociale sur les trois communes les plus peuplées, au sud du territoire.
- **Organiser les conditions d'accueil des gens du voyage.**
- **Démultiplier les efforts en faveur de l'information et de l'accès aux droits.** Cela passe notamment par l'augmentation des points d'information et par une action « d'aller-vers » les publics jugés prioritaires.
- **Appui au maintien et au développement de l'offre de santé et d'accès aux soins.** Cette mesure préventive, compte-tenu qu'il n'est pas constaté de tension immédiate, doit permettre de soutenir et stimuler les projets autour de la santé et de l'accès aux soins : maison de santé pluridisciplinaire, accueil de jeunes médecins, reprise de patientèle. On assiste néanmoins au vieillissement de la pyramide des âges des médecins généralistes ainsi qu'une population vieillissante.

AXE 7 : ACCOMPAGNER LE PHENOMENE RECENT DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Il apparaît nécessaire de bien anticiper les besoins induits par le phénomène relativement récent de vieillissement de la population locale, tant en termes d'équipements que de services (mobilités, santé, aide à domicile, accès aux droits, ...). Il conviendrait alors d'identifier et de structurer les besoins et les potentiels locaux d'activités et d'emplois en lien avec les populations les plus âgées (au-delà de la seule question de la dépendance). Il apparaît également pertinent de mener une réflexion sur la mobilisation de cette nouvelle ressource que constitue la population âgée au service du vivre ensemble (ex. engagement bénévole, projets intergénérationnels, ...).

Pour relever ce défi, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Soutenir dans un objectif de cohésion sociale, les projets d'équipements intergénérationnels** en lien avec les publics scolaires et extra-scolaires et les publics en perte d'autonomie. Ces équipements peuvent être de différentes natures (culturels, de loisirs, logements, ...) et

nécessitent dans tous les cas d'associer les usagers dès l'amont et de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre (ingénierie et médiation).

- **Étudier le potentiel économique du territoire (activités, emploi, formation) en matière de silver économie.** L'objectif est de structurer une réponse locale aux besoins immédiats et latents induits par le phénomène récent de vieillissement de la population. La part des pensions de retraites étant par ailleurs déterminant dans la captation de revenus pour la plupart des territoires, le « bien vieillir » revêt également un enjeu économique et notamment en termes de soutien à une économie de proximité sur l'ensemble du territoire. Ce secteur est par ailleurs propice, sous réserve de l'offre de formation adéquate, à l'emploi de certaines catégories de personnes généralement plus concernées par les difficultés d'accès à l'emploi : jeunes non diplômés, femmes, ...
- **Accompagner le déploiement, dans la continuité de l'étude de potentiel, d'une offre d'infrastructures et de services adaptés au bien vieillir.** Ces projets peuvent être d'initiative publique ou privée. Ces projets peuvent prendre la forme de résidence séniors mais également des actions d'accompagnement à l'accueil de jour ou projets inclusifs de séniors.

AXE 8 : DENSIFIER L'OFFRE CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS POUR TOUS PUBLICS ET MAINTENIR UNE POLITIQUE ENFANCE / JEUNESSES VOLONTARISTE

L'enjeu ici est d'accompagner l'évolution démographique du territoire et l'objectif de mixité sociale par un effort constant de mise à niveau de l'offre éducative et périscolaire sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également d'assurer une qualité de vie sur le territoire à tous les âges et dès les plus jeunes générations (continuité éducative, accès aux équipements, diversité de l'offre culturelle et sportive, ...). Il convient dès lors de soutenir l'offre (ex. la dynamique associative, les équipements publics, ...) autant que la demande (cf. la CTG qui est fortement axée sur les besoins sociaux).

Pour répondre à ces enjeux, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Densification de l'offre culturelle, sportive et de loisirs sur l'ensemble du territoire :** création de nouvelles infrastructures et requalification d'infrastructures existantes. Ces projets pourront s'accompagner d'un changement ou d'une diversification de leur vocation. Au-delà de la complémentarité du maillage territorial il conviendra de veiller à la complémentarité des positionnements de telle manière à apporter une offre adaptée à différentes tranches d'âges parmi les publics jeunes.
- Au-delà de l'infrastructure une mesure concerne également **l'animation de la dynamique d'acteurs pour faire vivre l'offre culturelle, sportive et de loisirs sur le territoire.** L'engagement associatif, toutes générations confondues, sera au cœur des mesures. L'accessibilité (horaire, tarifaire, physique) est également un axe de travail à prendre en compte.

AXE 9 : ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS ET DES PRATIQUES DE (DE)MOBILITE

Il s'agit d'intervenir tout à la fois en faveur de mobilités propres (ex. mobilités douces, véhicules biogaz, ...) ou alternatives (ex. covoiturage) et de la démobilité (limitation des flux domicile-travail et domicile-études) dans un contexte de fortes interactions avec les territoires d'influence voisins.

Pour incarner cette ambition, les mesures identifiées sont les suivantes :

- **Soutenir les créations d'infrastructures et les actions autour de la mobilité pour renforcer l'accès aux polarités locales, à leurs activités et à leurs services, tout en réduisant la dépendance à la voiture.** Cette mesure permet de structurer le territoire afin de relever les défis environnementaux en matière de mobilités. Développer des solutions de mobilité adaptées au caractère rural et peu dense d'une partie du territoire. Mettre en œuvre des services à double voire triple usages entre différents publics (ex. piétons/vélos ; résidentiel / touristique). Innover en faveur des publics en situation de carence face à leurs besoins de mobilité (séniors, jeunes, publics éloignés de l'emploi, ...).
- **Faciliter l'accès aux transports en commun structurants aux moyens de projets d'infrastructures (voies cyclables) ou de services (transports en commun local)**
- **Accompagner le développement des mobilités propres et décarbonnées :** équipement des collectivités et de leurs services en véhicules propres ; facilitation des projets d'installation de bornes de recharge ; évolution des plans de stationnement au profit des véhicules propres (ex. emplacements réservés) ; étude des capacités territoriales de production et de distribution de biogaz (issu de la méthanisation) ; accompagnement des professionnels dans l'équipement en véhicules propres (ex. accès aux droits ; aides ciblées...)
- **Soutenir le développement de solutions de télétravail :** cette mesure vise à encourager la démobilité, notamment pour des actifs pendulaires dont le métier peut être exercé pour tout ou partie à distance. Outre la limitation des mobilités, les gains territoriaux se mesurent également par la limitation des fuites économiques compte-tenu de dépenses de consommation davantage réalisées sur le territoire. La création de tiers-lieux et/ou la valorisation d'un réseau d'espaces de travail en différents points du territoire constituerait un levier pertinent. C'est une modalité d'action qui peut être anticipée dans la démarche plus globale de schéma d'accueil des entreprises.

IV- Plan d'actions du CRTE

Le plan d'actions du CRTE traduit la mise en œuvre opérationnelle de la traduction du projet de territoire. Il se décline en actions intercommunales et communales au sein du territoire de la communauté de communes.

Le plan d'action du CRTE de la communauté de communes de la Save au Touch se décline au travers de 3 orientations stratégiques, 9 axes et 27 fiches actions qui pourront être amendées sur la période.

Les actions du CRTE présentées en fiches actions sont annexées au présent document.

Ainsi, à ce stade, des projets de niveaux de maturité différents sont listés dans le contrat. La mise en place de Comité de pilotage permettra de les proposer à l'intégration du contrat au regard de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, leur faisabilité et de leur dimension.

Ces évolutions seront examinées et validées par le process de gouvernance défini dans le présent contrat.

V- Modalités d'accompagnement en ingénierie

Dans le cadre de l'élaboration du contrat de relance et de transition écologique, la communauté de communes de la Save au Touch a bénéficié d'un accompagnement de l'ANCT au titre de la prestation « Diagnostics Territoriaux et définition des enjeux et orientation stratégiques » dispensée par le bureau d'études Terre d'Avance.

VI- Engagements des partenaires

1. Engagement des partenaires

En signant ce CRTE, la Communauté de communes assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion de son territoire.

Elle porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

La collectivité s'engage à désigner dans ses services un référent responsable du pilotage du CRTE qui sera l'interlocuteur des services de l'État pour la mise en œuvre du contrat et son évaluation.

2. Dispositions générales concernant les financements

Les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires.

Les maquettes financières annuelles retracent les engagements financiers des signataires en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements)
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

3. Engagement de l'Etat

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE, conformément au cadre légal.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

4. Mobilisation des citoyens et acteurs socio-économiques

Dans un premier temps, la communauté de communes envisage d'organiser courant 1^{er} trimestre 2022 une première réunion d'ouverture dont les objectifs sont d'ores et déjà construits. Il s'agira de :

- Présenter la démarche CRTE aux partenaires
- Présenter les orientations qui se dégagent du contrat avec témoignages
- Préparation du suivi politique et stratégique du CRTE

Parallèlement, la communauté de communes s'est également engagée dans la réalisation de son projet de territoire et de son Pré Projet d'aménagement durable.

L'ensemble de ces démarches vont nous conduire à mener un travail collaboratif riche entre les élus, les partenaires publics et les différents acteurs de la vie locale (citoyens, usagers et acteurs socio-économiques....)

VII- Gouvernance du CRTE

Une gouvernance unifiée et un processus de programmation unique des projets, seront définis ultérieurement dans le cadre d'un pacte territorial Etat-Région-Département-Territoire. Cet accord de gouvernance vaudra convention d'application de l'action 10.1 du CPER 2021-2027 (Volet territorial) et favorise une mobilisation coordonnée des dispositifs et moyens des partenaires signataires.

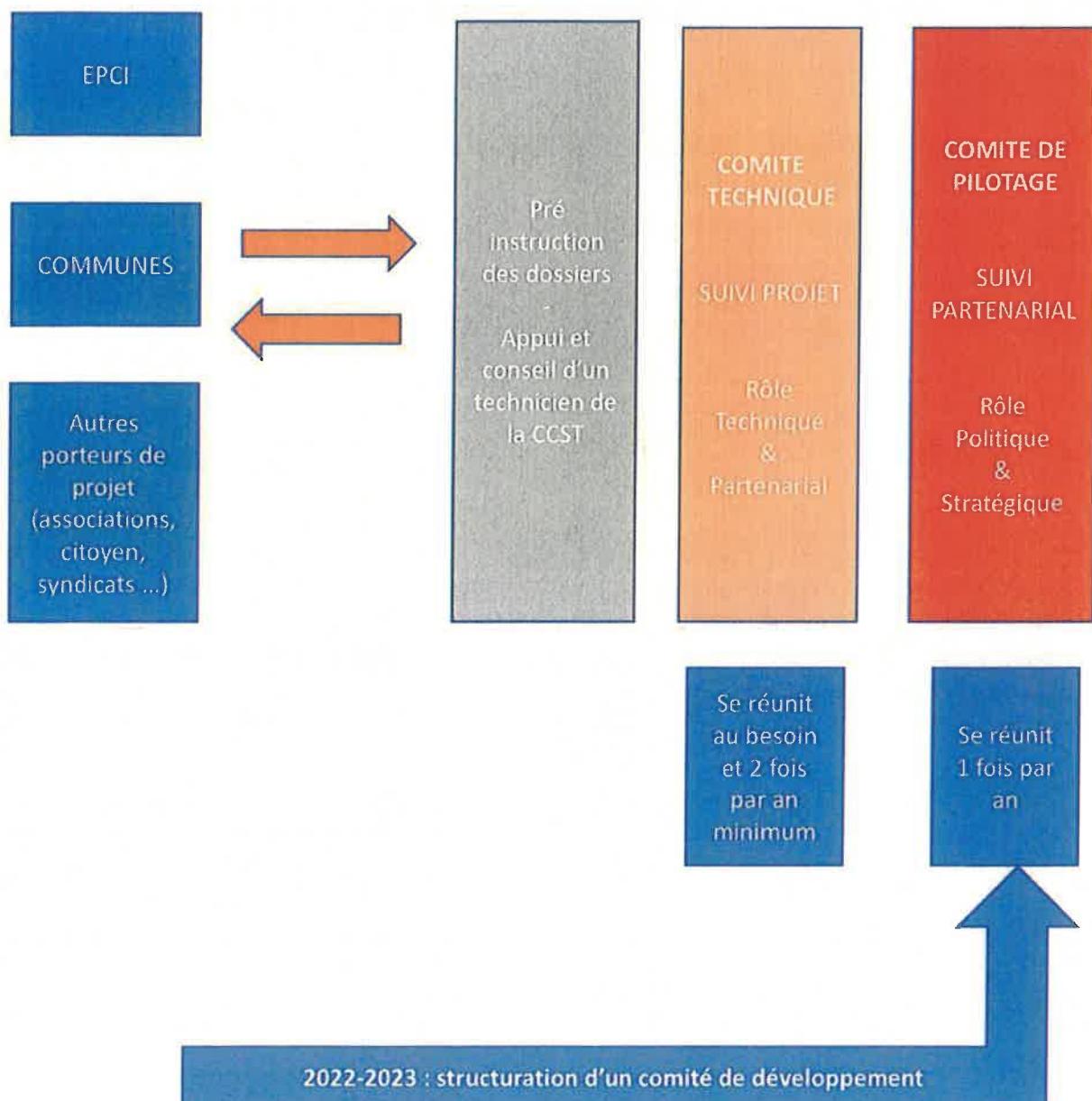
Dans l'attente de l'élaboration et de la signature du Pacte territorial, les dispositions suivantes seront mises en œuvre.

Les représentants de l'État et de la communauté de communes de la Save au Touch mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

Le volet gouvernance sera complété par voie d'avenant notamment suite à l'élaboration et à la signature d'un pacte territorial.

1. Le process de gouvernance du CRTE se formalise en une démarche en 3 temps



2. Les instances

LE COMITE TECHNIQUE

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la communauté de communes de la Save au Touch. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

LE COMITE TECHNIQUE SUIVI DE PROJET a un rôle technique et partenarial qui permet :

- De faire émerger, accompagner, financer des projets sur les thèmes de fonds du CRTE
- De suivre l'état d'avancement global des orientations et des projets associés
- De S'assurer de la remontée de tous les projets
- D'Aider les projets complexes à "maturer" et à trouver des solutions de financements
- De faire avancer les thèmes du CRTE, partager des retours d'expériences, des bonnes pratiques, amener de l'émulation

IL est constitué de partenaires techniques issus de :

- Un référent technique de la communauté de communes
- Un représentant de l'Etat
- Tout autre acteur mobilisé pour l'élaboration et la mise en œuvre du contrat (signataire ou non).

Le comité technique territorial sera réuni à minima une fois par an avant chaque comité de pilotage et autant de fois que nécessaire, sur convocation des membres.

Pourront également être associés, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées en fonction des thématiques et des projets couverts par le CRTE (représentant des chambres consulaires, experts, etc...)

LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est coprésidé par le préfet du département, ou son représentant, et par le président de la communauté de communes de la Save au Touch ou son représentant.

Le comité de pilotage a un rôle politique et stratégique qui se décline comme suit :

- L'Animation du projet de territoire et des contrats partenariaux associés
- L'Arbitrage, suivi et portage de la mise en œuvre concrète.
- L'Instruction de l'ensemble des projets avant avis des financeurs.
- L'Avis politique et Arbitrage sur les projets complexes (soutien politique, soutien financier, accompagnement)
- La Présentation des projets exemplaires
- La Labérisation de projets fortement inscrits dans la dynamique "CRTE"

Le comité de pilotage est composé de :

- Du président de l'EPCI, ou son représentant,

- Du préfet de la Haute-Garonne ou son représentant. Pourront également être associés, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées en fonction des thématiques et des projets couverts par le CRTE (représentant des chambres consulaires, experts, etc...)

Le comité de pilotage sera réuni à minima une fois par an et autant de fois que nécessaire, sur convocation des membres par M. le préfet et M. le président de la communauté de communes de la Save-au-Touch.

Les décisions de financements des actions proposées relèveront des mécanismes de décision propres à chaque financeur.

VIII- Suivi, mise à jour du CRTE et évaluation

Un tableau de bord de suivi du CRTE sera établi pour renseigner et décrire l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, moyens financiers, financements, moyens...)

Le contenu du CRTE est évolutif ; il pourra être amendé sur la période de référence, par avenant, après accord des deux parties et de l'avis du comité de pilotage.

Une évaluation du contrat sera proposée en fin de période et éventuellement à mi-parcours, au moyen d'indicateurs de suivi du CRTE à définir par la Communauté de communes de la Save au Touch en 2022. Ces indicateurs viseront à évaluer l'évolution de la situation du territoire en matière de transition écologique, axe transversal du CRTE.

En cas de désaccord des parties prenantes sur les modalités de mise en œuvre des actions du contrat, au cours de sa mise en œuvre, ou si des modifications substantielles étaient demandées par une ou plusieurs des parties, le comité de pilotage sera réuni pour débattre et proposer une modification du contrat.

En cas de modification du périmètre de la communauté de communes ou de prise de compétences de cette dernière, le contrat sera modifié en conséquence.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et impacts.

IX- Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE, et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

X- Entrée en vigueur du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du contrat.

La durée de ce contrat est de 6 ans.

A P. du Touch, le 20.12.2021



Le Président
De la communauté de communes
De la Save au Touch



Le Préfet
De Haute-Garonne
De la région Occitanie

Fichier de recueil des projets et actions à inscrire dans le CRTE Save-au-Touch

SOURCE	ORIENTATION STRATÉGIQUE	AXE STRATÉGIQUE	NOM du projet	DESCRIPTIF SUCCINCT du projet	Contribution aux axes du CRTE	Maitrise d'ouvrage identifiée	Perimètre de l'action	DÉGRÉ DE MATURITÉ du projet
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	1- Préserver, valoriser l'environnement au sein du territoire et renforcer sa résilience	1 : Reinier significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire	PCAEF	Conforter la mixité de notre territoire rural/ urbain	TOUS [1 + 2 + 3]	Oui	Intercommunal	Projet
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	2- Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire	2 : Structurer et piloter la dynamique de l'attractivité économique	PCAEF + TEOMI	Mettre en adéquation les besoins du territoire en matière de rénovation énergétique et de technicien RGE des artisans présents localement Déployer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères Initiatives (TOMI)	TOUS [1 + 2 + 3]	Oui	Intercommunal	Projet
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	3 - Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	3 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de déplacement	PCAEF	Impulser de nouvelles modalités de déplacements doux et non-carbone	TOUS [1 + 2 + 3]	Oui	Intercommunal	Projet
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	3 - Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	PCAEF	Proposer des permanences espaces info énergie sur notre territoire (CCAS, centres sociaux, maison de solidarité et maison de proximité, permanences éphémères...)	TOUS [1 + 2 + 3]	Oui	Intercommunal	Projet
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	3 - Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	ESPACE FRANCE SERVICES	Les objectifs que la Communauté de communes entend poursuivre sont les suivants : Prononcer aux administrés un accès aux principales démarques administratives du quotidien au plus près de chez eux et avec l'accompagnement d'agents d'accès formés et polyvalents ; Regrouper en un même lieu les services de l'Etat, des opérateurs et des collectivités territoriales afin d'éviter de rediriger les administrés vers d'autres guichets et ainsi simplifier leurs démarches ; Assurer une implantation de structures d'accès aux droits accès aux droits communautés et en assurer un maillage cohérent. Mutualiser les compétences des professionnels en charge des services aux publics pour assurer un accompagnement adapté des habitants (partenariat avec les centres sociaux et les CCAS).	1 - Cohésion sociale	Oui	Intercommunal	Action opérationnelle
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	3 - Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	EXTENSION CENTRE SOCIAL PASS NUMÉRIQUE	Labeliser les centres sociaux pour qu'ils deviennent sites accueillant les citoyens (PTIC) et offrir de lutter contre la fracture numérique et l'isolement sur le territoire	1 + 3 [social et économique]	Oui	Intercommunal	Action opérationnelle
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	3 - Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	EXTENSION CENTRE SOCIAL SESAME	Etendre le périmètre d'accueil de ce centre social en créant une salle d'activité supplémentaire	1 - Cohésion sociale	Oui	Intercommunal	Action opérationnelle
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	3 - Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	CREATION CENTRE SOCIAL DE PLAISANCE DU TOUCH	Répondre aux besoins d'accès aux droits dans un quartier identifié et largir l'offre de services dans une commune de 20 1 + 2 (social et écologique) 1000 habitants	20 1 + 2 (social et écologique)	Oui	Intercommunal	Projet
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	3 - Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	ACQUISITION ET EXTENSION DU CENTRE SOCIAL DE LEYNAC POUR LA VALLEE DE LA SAVE	Représenter aux besoins d'accès aux droits sur l'ensemble d'un bassin de vie ; créer un espace en conférence avec l'accueil des 1 - Cohésion sociale habitants et mutualiser les lieux avec d'autres partenaires	Oui	Intercommunal	Projet	Qui
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	2 - Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire	4 : Structurer et piloter la dynamique de l'attractivité économique	SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	La communauté de communes souhaite engager l'élaboration d'un schéma de développement économique en s'appuyant sur un cabinet spécialisé qui permettra de poser un diagnostic sur l'économie du territoire qui aidera les élus à formaliser les objectifs et les axes prioritaires qui seront déclinés via un plan d'actions planannuel	3 - Relance économique	Qui	Intercommunal	Projet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	2 - Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire	4 : Structurer et piloter la dynamique de l'attractivité économique	DIGITALISATION COMMERCE LOCAL.		1 + 3 (social et économique)	Oui	Intercommunal	Action opérationnelle
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	1: Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire	PLU+H	Engager un PLU intercommunal valant également l'engagement local du habitat, de plusieurs axes du CRTE, il constitue aux habitants afin de faciliter l'identification et les effets du territoire et favoriser l'achat local pour la Communauté d'agglomération de l'Orne et la diversité des artisants et commerçants n'est pas une finalité, elle doit devenir un outil au service de la diversité de leurs enjeux : clients clients, communication collective, promotion des emplois...	TOUS (1 + 2 + 3)	Oui	Intercommunal	Projet
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	2 : Régénérer les capacités agricoles, préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	Projet Alimentaire de Territoire (PAT)	Engager un projet alimentaire de territoire pour développer l'agriculture et les circuits courts sur le territoire.	2 + 3 (écologique et économique)	Oui	Intercommunal	Idée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	1: Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire	Règlement Local de Publicité Intercommunal	Obligation réglementaire : objectifs de qualité et mise en valeur de paysages et d'amélioration de la signalétique au profit des commerçants et entreprises du territoire	2 - Transition écologique	Oui	Intercommunal	Action opérationnelle
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	5 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	Schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage	Accompagner les gens du voyage sur l'accueil temporaire (aire d'accueil et de grand passage) et à la séderntarisation	1 - Cohésion sociale	Oui	Intercommunal	Action opérationnelle
LEVIGNAC	1 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	9 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de dé/mobilité	Schéma Directeur et Opérationnel Mobilités	Doter la CCST d'une vision stratégique et opérationnelle en besoins de mobilités alternatives à la voiture individuelle afin de permettre une négociation ambitieuse avec les ACM et Tisséo	2 - Transition écologique	Oui	Intercommunal	Action opérationnelle
LEVIGNAC	3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Transformation salle Argile laitav en salle de spectacle	Assurer une destination claire à cet espace polyvalent en le transformant en salle de spectacle (concert, théâtre, cinéma) avec régie son intégrée	1 + 2 (social et économique)	OUI	Communal	Projet
LEVIGNAC	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	7 : Régénérer les capacités agricoles, préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	Sentier mixte piéton/vélo	Mettre en place en pleine forêt de Bouconne un chemin mixte vélo / piéton pour relier le village à cet endroit forestier.	1 + 2 (social et écologique)	OUI	Intercommunal	Action opérationnelle
LEVIGNAC	3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Médiathèque	Réaménager la médiathèque pour en faire un espace multiculture en intégrant le 1er étage initialement	1 - Cohésion sociale	OUI	COMMUNAL	Action opérationnelle
LEVIGNAC	3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	9 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de dé/mobilité	Boulevard Olmada	Réaménagement de ce boulevard en plein centre bourg dans une démarche de sécurité et de convivialité	1 + 3 (social et économique)	OUI	Communal	Projet
LEVIGNAC	2 - Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire	5 : Ne pas plus subir la déurbanisation et optimiser l'utilisation des capacités économiques	Zone d'activité	Ouverture d'une zone d'activité pour l'installation d'artisans sur la commune	1 + 3 (social et économique)	NON	COMMUNAL	Projet
LEVIGNAC	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	1: Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire	Trottoir avenue de Bouconne	Aménagement d'un trottoir avenue de Bouconne d'avoir accès aux mêmes services et aux transports scolaires	NON	Communal	Projet	
LEVIGNAC	3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	5 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Création de structures sportives	Création d'un City Stade, d'un Padel et d'un Skate Park dans le cadre d'une politique jeunesse affirmée	NON	COMMUNAL	Projet	
LEVIGNAC	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété	Luminosite public LED	Rénovation de l'ensemble de l'éclairage public communal pour le passage en LED. 668 points lumineux sont concernés.	OUI	Communal	Action opérationnelle	

PLAISANCE-DU-TOUCH	3 - Réinventer la qualité de vie comme levier du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Préservation et aménagement d'une zone humide	Préservation et aménagement d'une zone humide	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Action opérationnelle
PLAISANCE-DU-TOUCH	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	2 : Rééquilibrer les capacités agricoles, alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	Réhabilitation du réseau pluvial	Réhabilitation du réseau pluvial	2 - Transition écologique	Non	Communal	Projet
PLAISANCE-DU-TOUCH	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	2 : Rééquilibrer les capacités agricoles, alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	Réhabilitation thermique des bâtiments communaux	Réhabilitation thermique des bâtiments communaux	2 - Transition écologique	Oui	Communal	Action opérationnelle
PLAISANCE-DU-TOUCH	3 - Réinventer la qualité de vie comme levier du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété	Création d'un cœur de quartier libre accès	Création d'un cœur de quartier libre accès	2 + 3 (écologique et économique)	Oui	Communal	Projet
PLAISANCE-DU-TOUCH	3 - Réinventer la qualité de vie comme levier du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	6 : Aller vers plus et mieux de m'initié sociale	Création d'un cœur de quartier libre accès	Création d'un cœur de quartier libre accès	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Action opérationnelle
PLAISANCE-DU-TOUCH	3 - Réinventer la qualité de vie comme levier du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Realisation d'un gymnase	Realisation d'un gymnase	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Idee
PLAISANCE-DU-TOUCH	3 - Réinventer la qualité de vie comme levier du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Ouverture d'une médiathèque	Ouverture d'une médiathèque	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Action opérationnelle
LA SALVETAT SAINT GILLES	3 - Réinventer la qualité de vie comme levier du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	6 : Aller vers plus et mieux de m'initié sociale	parc du Château et promenade des jardins	parc du Château et promenade des jardins (secteurs 2 et 3 du projet "Cœur de ville")	1 + 2 (social et écologique)	Oui	Communal	Projet
LA SALVETAT SAINT GILLES	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	1: Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire	l'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire	l'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire	1 + 2 (social et écologique)	Oui	Communal	Action opérationnelle

MERENVILLE	1- Préserver, valoriser l'environnement aux 3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan d'écologie tout en poursuivant l'effort de sobriété identités si multiples et confirmer sa résilience	Renovation de toiture de l'atelier municipal et installation d'une unité de production photovoltaïque	Renovation intégrale de la toiture (80 m ²) et installation d'une unité photovoltaïque de 5 kWc destinée à l'autocommunication locale sur le site de la Mairie.	2 - Transition écologique	Oui	Communal	Projet
MERENVILLE	1. Préserver, valoriser l'environnement aux 3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan d'écologie tout en poursuivant l'effort de sobriété identités si multiples et confirmer sa résilience	Installation d'ombrières photovoltaïques sur le boulevard municipal, propriété de la commune	Le boulevard sera couvert d'ombrières photovoltaïques, d'une puissance estimée à 170 kWc. Cette installation sera destinée à la revente intégrale à ENEDIS.	2 - Transition écologique	Oui	Communal	Projet
LE GUEUVIN	2- Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire	5 : Ne pas (plus) subir la pérurbanisation et planifier la rénovation des capacités économiques	Acquisition de foncier et création de locaux commerciaux en cœur de ville	1 + 3 (social et économique)	Oui	Communal	Action opérationnelle
LE GUEUVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme le filtre du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	9 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports, publics et les pratiques de déplacement	Mise en œuvre d'une première tranche du schéma directeur des pistes cyclables intercommunal (CCST) : Avenue de Toulouse entre les rond-points de l'Europe et de la Méditerranée	2 - Transition écologique	Oui	Communal	Action opérationnelle
LE GUEUVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme le filtre du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Construction de nouvelles tribunes, de vestiaires et d'une salle de réception au stade de Huby	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Action opérationnelle
LE GUEUVIN	2 - Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire	5 : Ne pas (plus) subir la pérurbanisation et optimiser l'utilisation des capacités d'accès au service de la stratégie économique	Acquisition d'un immeuble et création d'un tiers lieu	1 + 3 (social et économique)	Oui	Communal	Action opérationnelle
LE GUEUVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme le filtre du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	9 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Construction d'un GYMNASIE et d'UN DOJO	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Action opérationnelle
LE GUEUVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme le filtre du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Construction d'un GYMNASIE et d'UN DOJO (CASTELNOUVEL)	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Action opérationnelle
LE GUEUVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme le filtre du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	9 : Densifier l'offre culturelle et sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Doublement de la capacité d'accueil de l'école Madeline MERES - construction de 6 classes supplémentaires	1 + 2 (social et écologique)	Oui	Communal	Action opérationnelle
LE GUEUVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme le filtre du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Acquisition d'un véhicule de transport en commun "unoppe" pour la mise en place d'un service communal d'autocar et de MOBILITE : NAVETTE COMMUNALE et EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE MADELIN BRIES (CASTELNOUVEL)	1 + 2 (social et écologique)	Oui	Communal	Action opérationnelle
LE GUEUVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme le filtre du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	9 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et les pratiques de déplacement	MOBILITE : NAVETTE COMMUNALE et MOBILITE : VEHICULES DE SERVICE ELECTRIQUES	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Projet
LE GUEUVIN	1. Préserver, valoriser l'environnement aux 3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan d'écologie tout en poursuivant l'effort de sobriété identités si multiples et confirmer sa résilience	2 : Rééduquer les capacités, agroécologiques et alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	Espace Test / Approvisionnement direct local pour restauration collective / Ferme pédagogique	1 - Cohésion sociale	Oui	Communal	Projet
LASSERE-PRADERE	1. Préserver, valoriser l'environnement aux 3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété identités si multiples et confirmer sa résilience	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété	Economie d'énergie	2 - Transition écologique	Oui	Communal	Projet
LASSERE-PRADERE	1. Préserver, valoriser l'environnement aux 3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété identités si multiples et confirmer sa résilience	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Mairie	2 - Transition écologique	Oui	Communal	Projet
LASSERE-PRADERE	1. Préserver, valoriser l'environnement aux 3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété identités si multiples et confirmer sa résilience	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété	Remplacer les vieux caniveaux par des radiateurs à inertie (éventuellement pompe à chaleur)	2 - Transition écologique	Oui	Communal	Projet
COMMUNAUTE DE COMMUNES	3 - Réinventer la qualité de vie comme le filtre du territoire et s'engager dans l'accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste	Isolation de la toiture de la mairie	2 - Transition écologique	Oui	Communal	Projet
				1 + 2 (social et écologique)	Oui	INTERCOMMUNAL	Projet

Ajouter une ligne au-dessus



Projet PCAET

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axes n°	6 et 9
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch Communauté de Communes
Description de l'action	Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité Impulser de nouvelles modalités de déplacements doux et non carbonés
Coût prévisionnel	50 000 € pour 2023
Calendrier	Second semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution du taux d'utilisation des modes et des transports en commun
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	

Fiche action/projet PCAET

CRTE

Orientation stratégique n°1	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
Axe n°	1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch Communauté de Communes
Description de l'action	<p>Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire</p> <p>À la suite du diagnostic élaboré dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, il apparaît nécessaire de maîtriser le développement des zones urbanisées afin de préserver l'environnement et l'impact sur les paysages.</p> <p>Il est également nécessaire d'établir un diagnostic faunistique et floristique du territoire.</p> <p>Cette action a une portée sur l'ensemble du territoire.</p>
Coût prévisionnel	Etude faunistique et floristique (fonctionnement) 20 000 € HT Elaboration d'un PLUI intégrant des coefficients de biotopes et le ZAN : 50 000 €
Calendrier	Fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Bilan carbone de la collectivité Géoréférencement des trames vertes,

bleues, brunes et noires

Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



Extension et réhabilitation

du centre social de la Vallée de la Save

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	6 - 7 - 8
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save du Touch EPCI
Description de l'action	Achat d'une bâtie +2 garages attenants (environ 200m2) pour agrandir le centre social, lui permettre de déployer son activité sur le territoire, et le rendre accessible
Coût prévisionnel	Achat :250 000 euros Etude Travaux 600 000 euros Equipement : 50 000 euros
Calendrier	Acquisition décembre 2021 Lancement des études (programmiste, étude de faisabilité, appel d'offres) 1 ^{ER} trimestre 2022 Lancement des travaux : dernier trimestre 2022 Ouverture au public : septembre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'adhérents supplémentaires Nombre d'ateliers développés en sus Nombre de personne en situation de handicap accueillies
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année,	

dans la limite des enveloppes disponibles



DIGITALISATION COMMERCE LOCAL

CRTE

Orientation stratégique n°	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
AXE n°	4-5
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch
Description de l'action	<p>La Communauté de communes a créé début 2021 la plateforme https://www.jachetedansmaville-save-touch.fr/ . En 10 mois, elle recense déjà 280 commerçants artisans du territoire et un panel d'actions a été menée : primo accompagnement clic & collect de commerces, animations commerciales, promotion des savoir-faire d'artisans et des offres d'emplois locaux. La CCST a reçu pour cela le prix national Ma Ville Mon Artisan. Fin 2021, la Communauté de communes a mis en place, avec la CCI et la CMA 31, une campagne de mobilisation des commerçants artisans vers les diagnostics numériques France Relance. Sur ce socle et pour amplifier l'appropriation du numérique par les commerçants et artisans du territoire, la CCST élaborera en 2022 un programme d'appui numérique via des actions collectives et/ou individuelles, en s'appuyant notamment sur les dispositifs nationaux et régionaux qui seront en vigueur, les partenaires locaux en action (CCI, CMA, La Mêlée...), des prestataires numériques le cas échéant.</p>
Coût prévisionnel	<p>La fonction de Manager du Commerce créée par la Communauté de communes en septembre 2021, comprend pour partie une mission d'appui numérique des commerces dans le cadre de la plateforme J'achète dans ma Ville.</p> <p>Au-delà, les éventuels coûts d'intervention experts des partenaires publics ou privés sont à définir dans l'élaboration du programme d'appui numérique.</p>
Calendrier	L'élaboration du programme d'appui numérique est envisagé au 1 ^{er} trimestre 2022 pour un lancement 2 [°] trimestre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	A préciser.
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera	

examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles

Modèle de fiche action

Elaboration d'un Schéma Directeur et Opérationnel des Mobilités

CRTE

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	9
Maître d'ouvrage	CCST
Maître d'ouvrage	CCST
Description de l'action	L'élaboration d'un Schéma Directeur des Mobilités doit permettre à la CCST de se doter d'une vision stratégique et opérationnelle en besoins de mobilités alternatives à la voiture individuelle, sur un territoire qui en est fortement dépendant. La mission doit notamment permettre : -D'accompagner l'adhésion de la CCST à Tisséo Collectivités -De définir un projet d'offre de service à négocier avec Tisséo Collectivités et la Région -D'élaborer un Schéma Directeur Cyclable
Coût prévisionnel	Un budget prévisionnel de 100 000 € a été inscrit au Budget de la CCST
Calendrier	Publication du DCE : janvier 2022 Démarrage de l'étude : 15 avril 2022 Diagnostic : Mai Juin 2022 Enjeux/Scénarii : Juillet – Septembre 2022 Schéma Directeur : Octobre-Novembre 2022 Déclinaison opérationnelle/Phasage de la mise en œuvre : 2023 2024 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	A définir dans le cadre de la mission
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les	

partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



Extension Centre social de Plaisance du Touch

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
AXE n°	6 - 7 - 8
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save du Touch EPCI
Description de l'action	Permettre aux activités de se déployer et d'accueillir un plus grand nombre de personnes du fait du développement démographique de la ville Rendre accessible les activités du centre Pouvoir diversifier les activités pour les publics les plus fragiles et favoriser leur insertion socio-économique
Coût prévisionnel	Installation + Location :30000 euros + 20 000 euros /an sur 4 ans Travaux 50 000 euros Equipement :27000 euros
Calendrier	1 ^{er} trimestre 2022 ouverture au public
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'adhérents supplémentaires Nombre d'ateliers développés en sus Nombre de personne en situation de handicap accueillies
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	

ESPACE FRANCE SERVICES

CRTE

Orientation stratégique n° 3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	7
Maître d'ouvrage	Communautés de Communes de la Save du Touch EPCI
Description de l'action	<p>La CCST porte une ambition concrète autour de 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assumer l'ensemble de ses compétences - Ordonner l'action publique au bénéfice d'un territoire équilibré - Mise en réseau des acteurs communaux et intercommunaux - Pôle d'équilibre de l'ouest toulousain <p>La CCST porte dans ses statuts l'action sociale communautaire. Elle souhaite développer une politique d'action sociale de proximité en (favorisant l'intégration sociale des familles dans leur environnement, améliorer l'accompagnement, fluidifier le partage d'information pour faciliter l'accès aux droits en renforçant , l'accueil du public</p> <p>L'implantation d'un espace France service sur le territoire : dans un premier temps sur Plaisance du Touch et ensuite sur la Salvetat et Lévignac doit permettre de proposer aux administrés un accès aux principales démarches administratives du quotidien au plus près de chez eux avec l'accompagnement de personnes formés et polyvalents</p>

Coût prévisionnel	Investissement : travaux, équipement informatique, mobilier : 86000 euros Fonctionnement : communication, petit équipement, personnel et autres : 68000 euros
Calendrier	Recrutement de 2 agents en décembre 2021 Ouverture de l'espace janvier 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Tableaux de bord de fréquentation Indicateurs qualitatifs et quantitatifs Réunion de régulation et de coordination
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	



PASS NUMÉRIQUE

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	7
Maître d'ouvrage	CCST EPCI
Description de l'action	Favoriser l'inclusion numérique des populations du territoire les plus éloignés du numérique freiné par l'accès ou la maîtrise de l'outil numérique Favoriser un service équitable pour tous les habitants du territoire Accès à tout public et priorités aux habitants le plus fragiles par rapport aux nouvelles technologies Actions individuelles et collectives au sein des 4 centres sociaux intercommunaux et au sein de la maison France service
Coût prévisionnel	Investissement : Achat matériel 11000 euros Fonctionnement : charges de personnel, fournitures administratives, frais de maintenance et de prestation de service : 60000 euros
Calendrier	Arrivée conseiller numérique : octobre 2021 Labelisation pass numérique : 1 ^e trimestre 2022 Ouverture MFS : 1 ^e trimestre 2022 Communication : 1 ^e trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Quantitative : Mesure de la fréquentation, nombre d'habitants formés, nombre de demandes restées en attente, nombre de réunions partenariales, nombre de chèques reçus Qualitative : Satisfaction des habitants, évolution des profils accueillis, autonomie des personnes, évolution du

	travail transversal sur le territoire, montée en compétence des professionnels
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	



Schéma de Développement Economique

CRTE

Orientation stratégique n°2	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	4-5
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch
Description de l'action	Elaboration d'un schéma de développement économique territorial en s'appuyant sur un cabinet spécialisé qui permettra de poser un diagnostic économique du territoire, identifiera ses potentialités et aidera les élus à formaliser les objectifs et les axes prioritaires qui seront déclinés au travers d'un plan d'actions pluriannuel.
Coût prévisionnel	Estimation 40.000 € HT
Calendrier	Février 2022 – Octobre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation du Schéma de développement économique décliné en plan d'actions.
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Projet PCAET / TEOMI

CRTE

Orientation stratégique n°2	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	4
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch Communauté de Communes
Description de l'action	Mettre en adéquation les besoins du territoire en matière de rénovation énergétique et de technicien RGE des artisans présents localement déployer la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (TEOMI)
Coût prévisionnel	Actions de communication (fonctionnement) 25 000 € HT
Calendrier	Septembre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Performances d'isolation des bâtiments, Nombres de projets de rénovations thermiques Production d'énergies renouvelables sur le territoire
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	



Fiche action :

Rénovation énergétique de la salle des fêtes communale Espace Boris Vian

CRTE

Orientation stratégique n°1	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
AXE n° 3	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété
Maître d'ouvrage	LA SALVETAT SAINT GILLES
Description de l'action	<p>En suivant les préconisations de l'audit énergétique du SDEHG, réalisations de travaux d'amélioration énergétique sur notre Salle des Fêtes de l'Espace Boris Vian avec l'engagement écologique (Facteur 4) de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Ils comprendront l'équipement d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 27 KWc. Il est à noter que ce programme bénéficie d'une subvention de 50% dans le cadre de "France Relance"</p>
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none">-Ce projet de travaux est estimé à 235 907 Euros H.T. Ce montant comprend la partie travaux et l'intervention de différents partenaires.-remplacement de menuiserie extérieur 8 982 Euros H.T,-renouvellement de convecteurs, d'appareillages lumineux et de VMC de 37 800 Euros H.T-isolation de parois verticales de la grande salle 18 080 Euros H.T-Remplacement de la Centrale de Traitement d'Air et équipement d'une Pompe A Chaleur air-air pour environ 63 000 Euros H.T-installation d'une centrale photovoltaïque de

	<p>27KWC y compris désamiantage du sous toit pour 57 650 Euros H.T</p> <p>Sur ce dernier point une plus-value est à prévoir dans la mesure où les prescriptions de l'ABF nécessitent des panneaux photovoltaïques de couleur « rouge », moins performant et plus onéreux</p>
Calendrier	<p>Le planning prévisionnel indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un Dossier de Consultation des Entreprises validé par la Maîtrise d'Ouvrage pour début Décembre. - Le dossier nécessite le dépôt d'une Déclaration Préalable pour l'obtention d'une autorisation pour modifier l'aspect de la toiture avec l'équipement d'une centrale photovoltaïque et la modification de certaines façades en pavés de verre (délai de 4 semaines). <p>Un appel d'offre lancé début Janvier 2022 (28jours) avec un rapport d'analyse présenté dans les quinze jours et une période de préparation de chantier par les candidats retenus de 4 semaines. La durée du chantier pour tous les corps d'état confondus est estimée à 4 mois de travaux.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Audit énergétique après travaux</p> <p>Attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique 1 et 2</p> <p>Relevé et suivi des consommations en eau et en électricité</p> <p>Relevé et suivi de la production de la centrale photovoltaïque</p>
	<p>Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles</p>

Fiche projet Redynamisation du Centre-ville

CRTE

Orientation stratégique n°	2 Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	6-7-8-9
Maître d'ouvrage	Ville de Léguerivin Commune
Maître d'œuvre	En cours de sélection
Description de l'action	<p>La commune de Léguerivin souhaite s'engager dans une démarche globale de transition écologique qui vise à permettre à ses administrés de repenser leurs modes de vie en favorisant le « travail hybride », les circulations douces et la consommation locale.</p> <p>Pour ce faire plusieurs actions sont menées de concert pour que des réponses puissent être apportées simultanément dans l'ensemble de ces domaines. Ces actions ont toutes été prévues sur le plan pluriannuel des investissements (PPI) de la ville présenté à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2021.</p> <p>L'action présente vise à redynamiser le commerce de proximité en centre-ville en proposant la construction de nouveaux espaces pour accueillir des commerces en cœur de ville et notamment les métiers de bouches et lieux de convivialité qui ont complètement déserté le centre-ville tels qu'une boulangerie, une pâtisserie, une boucherie, une poissonnerie, un café, ...).</p> <p>En complément la commune souhaite également engager, pour faire suite à une étude réalisée par</p>

	<p>le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute Garonne (CAUE) en juin 2021 et qui révèle un réel problème d'attractivité du centre-ville, un programme de rénovation de la place de la Bastide et plus encore du cœur de ville (dossier non mûre pour l'heure) et ambitieux d'animations en centre-ville pour favoriser le retour des consommateurs-Léguvinois vers ces nouveaux commerces en centre-ville.</p> <p>Pour ce faire, la commune va très rapidement (mars 2022) procéder, via l'EPFL du grand Toulouse, à l'acquisition d'un foncier d'environ 600 m² au pied de la Place de la Bastide (4 et 6 avenue du Languedoc) pour un montant d'environ 450 000 €.</p> <p>Un dossier de consultation des entreprises pour le lancement de la consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de commerce sur ce nouveau foncier communal est en cours de rédaction et sera publié avant la fin de l'année 2021 afin de pouvoir disposer d'un dossier d'avant-projet détaillé à la fin du premier trimestre 2022 et s'assurer d'un début des travaux au cours du deuxième semestre 2022.</p> <p>Le coût des travaux (y compris frais de démolition et études et maîtrise d'œuvre) est estimé à 1 000 000 €HT.</p>
Coût prévisionnel	<p>Investissement : Acquisition Foncière : 450 000 € Etudes et Travaux : 1 000 000 €</p> <p>Fonctionnement : Animations : 20 000 € / an Aide à la recherche de commerçants : 10 000 € / an</p>
Calendrier	<p><u>Acquisition foncière</u> : signature de l'acte mars 2022</p> <p><u>Maîtrise d'œuvre</u> : lancement de la consultation décembre 2021</p> <p><u>Travaux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la consultation : Mars/avril 2022 - Début des travaux : Septembre 2022

Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison des travaux : 1^{er} semestre 2023 - Nombre de commerçants installés, - Turn-over des commerçants installés - Evolution du Chiffre d'affaire des commerçants installés.
<p>Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles</p>	

Fiche action

Mobilités - Cycles - Equipements

CRTE

Orientation stratégique n°	Préserver , valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
Axe n°	3
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	<p>Mise en place de parcs à vélo à Léguvin</p> <p>Les enjeux de la pratique du vélo sont multiples, avec un triple objectif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Décarboner la mobilité- Encourager les modes actifs- Apaiser l'espace urbain <p><u>L'importance des parcs à vélo – en chiffres</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 15% = la proportion de personnes ne possédant pas de vélo qui en achèteraient si elles disposaient d'un espace de stationnement *• 46% = part des cyclistes qui renoncent à utiliser ce mode de transport par crainte du vol * <p><small>*Etude ekodev mobilité « comment développer l'usage du vélo sur mon territoire ? » du 15/09/2021</small></p> <p>En novembre 2020 une concertation citoyenne a été organisée sur Léguvin concernant le transport à vélo et plus particulièrement l'implantation de parcs à vélos :</p> <ul style="list-style-type: none">- 300 répondants- ¾ pratiquent le vélo soit 225 personnes (dont la moitié sur une fréquence d'utilisation de 1 à 2 fois par semaine)- Leurs sorties à vélo correspondent :<ul style="list-style-type: none">o pour 48% à aller au marché et faire les courses soit 108 personneso pour 28% à aller chercher les enfants soit 63 personnes- 50% soit 112 personnes font exclusivement ou majoritairement des trajets à l'intérieur de Léguvin <p>Grâce à cette étude, les lieux d'implantation de parc à vélos identifiés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Plus de 60% souhaitent une implantation des parcs à vélos à proximité du marché (place de la Bastide) (135 personnes)

- 30% à proximité de la Mairie (68 personnes)
- 25% au niveau de la piscine / Ecole Jules Ferry / Ecole Jean de la Fontaine (56 personnes)
- 21% au boulodrome (47 personnes)

Dans un **Projet de Territoire** commun de la Communauté des Communes de la Save au Touch, un travail autour d'un **Plan Climat Air Energie Territoriale**, Léguvin s'inscrit dans une véritable politique de développement durable et de transition écologique.

Les Leguevinois sont les habitants du territoire de la CCST les plus impactés par la mauvaise qualité de l'air dû à la présence de la 2X2 voies sur la commune avec un très fort taux d'embouteillage.

Le transport global (Fret, livraisons, VL, transports en Communs...) représente 80% des émissions des GES de notre territoire de la CCST : Leguevin y contribue.

Nombre de personnes bénéficiaires:

- Tous les léguvinois:
 - encourager et inciter aux déplacements à vélo permettra de limiter le nombre de VL et donc de réduire les GES => SANTE & EMBOUETAILLAGES
 - Ce projet de parcs à vélo pourra pallier au manque de places de stationnement sur Léguvin pendant certains créneaux horaires et évitera de tourner en rond et de stresser => SECURITE
- Tous les usagers de vélos (léguvinois et autres) susceptibles de se déplacer à vélo pour les trajets à l'intérieur de / ou vers Léguvin => FACILITATION & INCITATION
- Les commerçants de Léguvin et du marché car ce projet favorisera l'accès au marché en mobilité douce. Les clients seront moins stressés et prendront plus leur temps => COMMERCE & VIE ECONOMIQUE

Objectif d'une politique des mobilités douces:

- Diminuer la dépendance au VL pour les petits trajets qui sont les plus nombreux au quotidien
- Résoudre le manque de stationnement de VL au centre bourg sur certains créneaux notamment
- Diminuer la pollution de l'air
- Accentuer les modes de déplacements actifs (vélo, marche,...skate, rollers, trottinette...)
- Favoriser le nombre de petits déplacements à l'intérieur de Léguvin en mode doux
- Favoriser le partage de l'espace public entre les usagers et l'échange

Ce projet de mise en place de parcs à vélo sur Léguvin comprend plusieurs types de stationnement pour les vélos.

1) Place de la Bastide

- a) **Objectif de la mise en place des nouveaux équipements type GARAGE A VELO COUVERT pour une installation proche de la place de la Bastide**



- Mission incitative :

- Protection du vélo lors des intempéries = favoriser l'utilisation des vélos par tous les temps
- Augmenter le nombre de stationnements fixes proche du marché, de l'église, de la Médiathèque et des commerces

b) Objectif de la mise en place de nouveaux équipements type CASIERS proche garage à vélo couvert pour une installation proche de la Bastide



- Mission incitative :

- Augmenter les lieux de stationnement pour les vélos
- Favoriser l'utilisation d'équipements de sécurité qui peuvent être stockés dans les casiers pendant les courses et/ou la balade et/ou la messe
- Recharger son vélo électrique pendant son temps de présence en centre-ville
- Dynamiser le trafic en centre-ville pendant la recharge

- Mission sécuritaire :

- Equipement hors vélo (casque, protection de pluie, mousfles de vélos, gilets jaunes...) dans un casier fermé à code
- Si parc à vélo fermé à clef (permet aux personnes en appartement sans garage à vélo de stationner le vélo dans un espace sécurisé en rechargeant son vélo)

2) Proche de la Mairie

- Objectif de la mise en place de nouveaux équipements type STATIONNEMENT DESIGN proche Mairie



- Mission incitative :
 - o Favoriser les petits trajets vers le centre-ville en vélo
 - o Faciliter le stationnement des vélos au plus près du lieu de rdv
- Mission « décorative »
 - o Ne pas dénaturer avec le mobilier urbain le patrimoine
- Mission de signalisation
 - o Permet d'indiquer que ce mobilier est fait pour le stationnement des vélos

3) Rue Jules Ferry - au niveau de la piscine / Ecole Jules Ferry / Ecole Jean de la Fontaine
• Objectif de la mise en place de nouveaux équipements type ARCEAUX VELO CLASSIQUES rue Jules Ferry



4) Au Boulodrome
• Objectif de la mise en place des nouveaux équipements type GARAGE A VELO COUVERT pour une installation au boulodrome

Voir description n°1.a. place de la Bastide

5) Rue du carré du fort
• Remplacement d'équipements vétustes par des ARCEAUX VELO CLASSIQUES



- Mission incitative :
 - o Augmenter le nombre de stationnements fixes proche du marché, de l'église, de la Médiathèque et des commerces

Les différents besoins sont récapitulés dans le tableau suivant :

Quel type de parc à vélo ?	Localisation	Nombre d'emplacements
Garage à vélo couvert + casiers	Place de la Bastide	20
Garage à vélos couvert	Boulodrome	20
Stationnement design	Mairie / place de la liberté	2 / 6
Arceaux vélo classiques	Rue Jules Ferry	10
Arceaux vélo classiques	Rue du Carré du fort	4

Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Garage à vélo couvert, place de la bastide, 20 places : 15.000 € - Casiers (10) : 800 € - Garage à vélo couvert, boulodrome : 7000 € - Stationnements design, mairie / place de la Bastide (8 arceaux): $8*150 = 1200€$ - Arceaux vélo classiques, rue jules ferry & rue du Carré du fort (14 arceaux): $14*800 = 1150€$
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Janvier 2022 : Vote au conseil municipal - Janvier 2022 : Lancement de la consultation - Mars 2022 : choix du prestataire et commande - Installation dès réception
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'usagers des parcs à vélo

Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



Fiche projet
**Extension du groupe scolaire Madeleine BRES
à Castelnouvel**

CRTE

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	8
Maître d'ouvrage	Ville de Léguerain Commune
Maître d'œuvre	Cabinet NOOK Architecte – maître d'œuvre
Description de l'action	<p>L'urbanisation rapide de la commune depuis une quinzaine d'années nécessite la création de nouvelles infrastructures, notamment scolaires.</p> <p>En outre, la livraison prochaine de plusieurs programmes immobiliers sur la commune et le développement d'un nouveau quartier sur près de 40 ha sur le secteur de Castelnouvel vont engendrer une augmentation des effectifs scolaires dès la rentrée 2021-2022.</p> <p>De plus, à la demande de la MECS de Castelnouvel, il apparaît opportun que le groupe scolaire de Castelnouvel puisse favoriser l'inclusion scolaire en accueillant une Unité d'Enseignement Extérieure (UEE)</p> <p>L'extension du groupe scolaire Madeleine BRES à Castelnouvel, inauguré en 2019, par le doublement du nombre de classes (passage de 4 classes en maternelle et 4 classes en élémentaire à 8 classes en maternelle et 8 classes en élémentaire) apparaît donc nécessaire.</p> <p>Tout en restant dans la continuité du projet initial, la nouvelle municipalité a souhaité que cette extension puisse intégrer des ambitions environnementales avec notamment la récupération des eaux de pluies pour</p>

	<p>alimenter les sanitaires et la mise en place de panneaux photovoltaïques destinés à l'autoconsommation.</p> <p>Le cabinet Nook architectes, maître d'œuvre de cette opération, vient de finaliser son travail d'esquisse et la phase d'avant-projet débute (octobre 2021).</p> <p>Une consultation des entreprises devrait intervenir au cours des mois de décembre 2021 et janvier 2022 pour un démarrage des travaux au début du deuxième trimestre 2022.</p> <p>La livraison des travaux, dont le montant, frais de maîtrise d'œuvre inclus, a été estimé à 1 100 000 € HT, devrait intervenir au cours du deuxième semestre 2022.</p>
Coût prévisionnel	<p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise d'œuvre et études : 100 000 € - Travaux : 1 000 000 € HT - Matériel et mobilier : 100 000 € HT
Foncier : disponible	Foncier : disponible
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de fréquentation
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	



Fiche projet
**Construction d'un gymnase et un DOJO
à Castelnouvel**

CRTE

Orientation stratégique n°	3 Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	8
Maître d'ouvrage	Ville de Léguerain Commune
Maître d'œuvre	Cabinet NOOK Architecte – maître d'œuvre
Description de l'action	<p>L'urbanisation rapide de la commune depuis une quinzaine d'années nécessite la création de nouvelles infrastructures, notamment sportives, pour permettre la pratique sportive dans les établissements scolaires et de loisirs.</p> <p>Avec 10 000 habitants, 3 groupes scolaires, 1 collège, plus de 65 associations sportives et le développement d'un nouveau quartier sur près de 40 ha sur le secteur de Castelnouvel, la construction d'un troisième gymnase et un DOJO à proximité du la nouveau groupe scolaire Madeleine BRES de Castelnouvel s'avère nécessaire.</p> <p>En outre, la proximité de la Maison d'Enfants Caractère Social (MECS) de Castelnouvel de ce nouvel équipement, permettra aux élèves de cet équipement de pouvoir bénéficier de ces installations.</p> <p>Ce projet initié en 2019, est aujourd'hui en phase de consultation des entreprises et la phase travaux pourrait débuter en tout début de l'année 2022 pour une livraison en fin d'année 2022.</p>
Coût prévisionnel	Investissement : - Maîtrise d'œuvre (marché signé): 200 000

	<p>€</p> <p>- Travaux et équipements (estimation phase PRO): 2 800 000 €</p>
Calendrier	<p>Foncier : disponible</p> <p>Maîtrise d'œuvre : en cours (phase ACT)</p> <p>Marché travaux : en cours</p> <p>Travaux : à partir de janvier 2022</p> <p>Livraison : décembre 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de fréquentation
<p>Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles</p>	



Fiche projet Navette communale et véhicules de service électriques

CRTE

Orientation stratégique n°	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	4-5
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	Néant
Description de l'action	<p>Léguevin, commune de l'aire urbaine toulousaine est située à 17 kilomètres à l'ouest de Toulouse. Avec près de 10 000 habitants, la commune, très attractive, connaît une pression urbaine importante. La forêt de Bouconne, poumon vert situé au nord-ouest du territoire participe à séduire les nouveaux haut garonnais.</p> <p>80% de la population est en âge d'avoir besoin de se déplacer dans la commune et hors commune. En 2017, lors du dernier recensement général de la population, 722 lèguevinois étaient scolarisés au lycée, à l'université ou en formation. 4 688 lèguevinois étaient des actifs et effectuaient un trajet domicile-bureau et 88.5% des lèguevinois utilisaient leur voiture personnelle pour se rendre sur leur lieu de travail.</p> <p>Quelles conséquences ?</p> <ul style="list-style-type: none">- augmentation du CO2 dans l'atmosphère et baisse de la qualité de l'air,- stress,- perte de temps,- fatigue pour les usagers. <p>Face à ce constat, la nouvelle municipalité souhaite agir, avec un plan mobilité conséquent :</p> <ul style="list-style-type: none">- pistes cyclables (mise à jour du Schéma directeur pistes cyclables de la CCST, étude sur l'aménagement route de Toulouse) : Fiche action n° 2,- modifications des lignes TISSEO (ligne 32) et des transports départementaux (ligne 305) pour favoriser au maximum l'intermodalité.- la commune souhaite également s'équiper de véhicules propres pour les usagers de transports publics, mais également pour les

	<p>déplacements professionnels.</p> <p>Le projet s'articule autour de deux axes : la mise en service d'une navette municipale « LEGOBUS » et l'acquisition de véhicules de service électriques.</p> <p>1. Mise en service d'une navette municipale « LEGOBUS »</p> <p>Il s'agit d'acquérir un véhicule de transport communal « propre » pour remplacer le service de navette communale est sous-traité à une société extérieure avec un véhicule à moteur thermique. Il permet un transport de passagers sur plusieurs prestations, en particulier, avec un minibus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur un circuit défini sur une ligne régulière (du lundi au vendredi, horaires alignés sur le passage du train – 3 rotations matin et soir & mercredis midi) • sur un circuit spécifique les mardis et vendredis (1 rotation aller, 1 rotation retour) <p>L'achat d'un minibus électrique permettra de reprendre le service existant en interne à la commune, mais également de répondre aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répondre au besoin en termes de transport public, et encourager à éviter le véhicule personnel en favorisant l'intermodalité pour les usagers quotidiens <ul style="list-style-type: none"> - Intermodalité : connexion centre-ville à la gare de Brax-Léguevin aux horaires de passage des trains, connexion aux arrêts de bus départementaux - Scolaires – périscolaires : permettre le transport des élèves sur de courtes distances, pour des sorties de reconnection à la nature, en forêt de Bouconne ou autre - Ainés : aider au transport des ainés sur la commune, sur les pôles centre-ville et Lengel, mais aussi salle de spectacles, piscines et médiathèque - Assistantes maternelles : aider au transport des assistantes maternelles pour se rendre sur des lieux d'activités ou au relais d'assistantes maternelles (RAM) - Social : Favoriser la desserte du Centre social CCAS, la maison des quartiers, et la maison départementale de proximité de Léguevin - Favoriser le lien intergénérationnel avec le transport des ainés et des jeunes - Favoriser le covoitage et transporter les usagers sur les aires de covoitage des Pyroutets, et avenue de Gascogne - Permettre un service de transport à la demande (TAD) pour répondre aux mieux aux besoins de mobilité des léguévinois
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour lutter contre les gaz à effet de serre, et répondre à ces objectifs de transport, la municipalité souhaite un véhicule électrique, de préférence de fabrication française et éco-conçu. • Ce véhicule de transport sera évidemment accessible PMR, et avec idéalement un porte-vélo pour offrir la possibilité de transporter son vélo • Il est également envisagé, grâce à ce projet, de créer du lien avec les autres communes du territoire, la forêt de Bouconne et la base de loisirs <p>2. Pour les véhicules de service, nous souhaitons faire l'acquisition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 véhicules de service, citadines électriques (type Zoé), • ainsi que 5 VAE (vélo à assistance électrique) qui permettront aux agents de la commune de se déplacer sur les différents sites de Léguerivin. Les vélos seront également proposés à la location aux administrés le week-end pour favoriser et encourager à se déplacer de façon responsable.
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement : <p><u>Véhicule de transport communal (minibus)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat d'un véhicule de transport électrique 9 places assises / 35 places au total (de type Bluebus 6m): 252.000€ HT - Flocage aux couleurs de la ville : 1500€ HT - Borne de charge rapide au Centre Technique Municipal (borne double) : 8000€ HT - Permis D, FIMO : 6000€ HT <p><u>Véhicules de service électriques – citadines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat de 2 véhicules de service électriques (type Zoé) : 21.000€ HT - Borne de charge rapide à la Mairie (borne double) : 8000€ HT <p><u>Vélos à assistance électrique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat de 5 VAE : 5*2000€ HT = 10.000€ HT - Flocage aux couleurs de la ville : 500€ HT - Accessoires vélos 5*300€ HT = 1500€ HT (casques, gilets réfléchissants, paniers / sacoches, lumières) - Formation d'un agent des Services Techniques « formation réparation cycles » : 800€ HT - Vélo station (de type Koboo pour location 24h / 24 via application) : 20.000€ HT <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement : <p><u>Véhicule de transport communal (minibus)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et maintenance véhicule de transport électrique (minibus) : 25.000€ HT - Electricité : non évalué

	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance : 560€ HT <p><u>Véhicules de service électriques – citadines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et maintenance véhicules de service électrique (citadines) – 2000€ HT - Electricité : non évalué - Assurance : 2*560€ = 1120€ HT <p><u>Vélos à assistance électrique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence et abonnement à l'application de location + back office : 2500€ HT - Contrat de maintenance : 4300€ HT - Frais de réparation : 1000€ HT - Nettoyage et petites vérifications (2 fois / mois) : 2000€ HT - Assurance : 400€ HT - Electricité : non évalué
Calendrier	<p><u>Véhicule de transport communal (minibus)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrat avec le prestataire actuel étant signé sur la période septembre 2021 – février 2022, l'acquisition du véhicule de transport se fera au plus tôt en février 2022. - Prochaines étapes ? <ul style="list-style-type: none"> o Création du groupe de travail « mobilités » (fin 2021) o Lancement de la consultation o Décision à voter au conseil municipal ou décision du maire <p><u>Véhicules de service électriques – citadines et vélos à assistance électrique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quand ? Dès le vote au conseil municipal - Prochaine étape ? <ul style="list-style-type: none"> o Lancement de la consultation o Décision à voter au conseil municipal ou décision du maire
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'usagers de la navette communale • Nombre d'usagers des VAE / nombre d'abonnements <p>Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles</p>



Fiche projet Développement d'un réseau de voies cyclables

CRTE

Orientation stratégique n°	1 Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	2
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	Cabinet 2aU
Description de l'action	<p>La commune de Léguevin souhaite s'engager dans une démarche globale de transition écologique qui vise à permettre à ses administrés de repenser leurs modes de vie en favorisant le « travail hybride », les circulations douces et la consommation locale.</p> <p>Pour ce faire plusieurs actions sont menées de concert pour que des réponses puissent être apportées simultanément dans l'ensemble de ces domaines. Ces actions ont toutes été prévues sur le plan pluriannuel des investissements (PPI) de la ville présenté à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2021.</p> <p>L'action présente vise à créer un véritable maillage de voies cyclables « structurantes » sur l'ensemble du territoire communal mais également pour permettre de se raccorder sur les communes limitrophes pour notamment permettre de favoriser les trajets vers les établissements scolaires (écoles municipales, collège de Léguevin et Lycée de Pibrac) mais également les trajets professionnels (connexions aux futures voies du Réseau Express Vélo – REV, et gare de Pibrac et Brax).</p> <p>Pour ce faire, la commune va dès 2022</p>

	<p>s'engager dans la création d'une première tranche sur la voie principale de la commune (RN824) entre les giratoires de la Méditerranée et de l'Europe.</p> <p>Cette première tranche permettra d'assurer une première connexion vers le Lycée et la gare de Pibrac (via la voie cyclable que la ville de Pibrac va créer, dès le début de l'année 2022, sur le prolongement de la route de Toulouse – aménagement de la zone de l'Escalette) mais également vers le Collège de Léguvin.</p> <p>Un programme et un chiffrage prévisionnel ont été commandés et livrés par le Cabinet 2aU.</p> <p>Les travaux prévus sur cette première tranche consistent à réduire l'emprise de la voirie actuelle (passage de 8 à 6 m de large) pour limiter la vitesse et créer l'espace nécessaire (3m) pour créer une voie cyclable bidirectionnelle avec bordure coulée sur place de sécurité. Le busage du fossé latéral à cette emprise routière sera également réalisé pour créer un cheminement piétonnier.</p> <p>Un dossier de consultation des entreprises pour le lancement de la consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de cette première tranche est en cours de rédaction et sera publié avant la fin de l'année 2021 afin de pouvoir disposer d'un dossier d'avant-projet détaillé à la fin du premier trimestre 2022 et s'assurer d'un début des travaux au cours du deuxième semestre 2022.</p> <p>Le coût des travaux (y compris frais de démolition et études et maîtrise d'œuvre) est estimé à 1 650 000 € HT</p>
<p>Coût prévisionnel</p>	<p>Investissement : Etudes et Travaux : 1 650 000 €</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Fonctionnement : Sondages/Comptage du trafic : 4 000 € / an</p> <p>Maîtrise d'œuvre : lancement de la consultation décembre 2021</p> <p>Travaux :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la consultation : Mars/avril 2022 - Début des travaux : Septembre 2022 - Livraison des travaux : 1^{er} semestre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Sondages auprès de la population - Organisation de sessions de de comptages sur la voie cyclable, sur la RN 824 et du nombre de vélos dans les parcs à vélos des établissements scolaires.
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'Etat, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	



PPAC Projet Politique Agricole Communale_PAT Plan Alimentaire Territorial CCST

Ferme Tremplin à l'installation de nouveaux agriculteurs / Système d'approvisionnement local direct pour la restauration collective scolaire / Ferme pédagogique

CRTE

Orientation stratégique n°	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
AXE n°	2
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch EPCI
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) se compose de 7 communes : 3 urbaines et 4 plutôt rurales. La complémentarité des territoires est un véritable atout de l'EPCI.</p> <p>La commune de Léguevin s'inscrit dans l'aire urbaine de Toulouse et s'étend sur 6.8 km d'Est en Ouest et sur 5.9 km du Nord au Sud. Possédant une superficie de 2 435 hectares, les terres agricoles en représentent 46%, soit 1 120 hectares avec 228,57 ha qui sont en agriculture biologique, soit 20.41% de sa SAU. Ainsi Léguevin est labellisé Territoire Bio Engagé (minimum 20% de surface agricole bio).</p> <p>La commune recense 21 agriculteurs en agriculture conventionnelle et 5 agriculteurs en bio.</p> <p>Aujourd'hui, pour sa restauration collective, la cuisine centrale municipale alimente les restaurants pour ses 3 établissements scolaires, avec près de 1 000 couverts / jour. Ces équipements (la cuisine centrale et les restaurants scolaires) ont reçu le label Ecocert En Cuisine - 2 carottes, au regard de la qualité du service, l'utilisation de produits bio, la santé des locaux.</p> <p>La municipalité a pour objectif une certification - 3 carottes à l'horizon 2023 (minimum 60% de produits bio).</p> <p>Une dizaine de demandes d'installation sur Léguevin de jeunes agriculteurs pour y développer une activité en tant que paysans, agriculteurs, éleveurs ou maraîchers n'aboutit pas pour deux</p>

raisons principales :

- pas ou peu de terres agricoles en vente / conservation des terres pour des projets photovoltaïques et/ou pour vente future (espoir d'urbanisation future),
- superficie souhaitée inférieure aux parcelles mises en vente.

Dans son Projet de Territoire commun, la Communauté des Communes de la Save au Touch mène un travail autour d'un Plan Alimentaire Territorial pour répondre aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) entre autres.

Ainsi, Léguerain s'inscrit dans une véritable politique d'accompagnement à l'installation de jeunes agriculteurs.

La commune de Léguerain souhaite encourager une agriculture et un système alimentaire beaucoup moins dépendants des énergies fossiles, en relocalisant la production agricole, en encourageant les circuits courts et en développant les productions agricoles diversifiées sur son territoire.

Les éléments majeurs de ce projet territorial sont :

- L'existence d'une importante superficie agricole et une volonté affirmée de préserver cette surface agricole (diminuer la pression foncière en émettant un message clair aux propriétaires fonciers agricoles sur la commune)
- La dynamisation de la relance économique agricole en favorisant l'accompagnement de jeunes agriculteurs
- La valorisation d'une alimentation locale, en diminuant l'impact de la restauration scolaire sur les émissions transports (80% des GES)

Ainsi, le projet présenté s'articule en trois axes :

- Création d'une ferme tremplin pour l'installation de nouveaux agriculteurs,
- Mise en place d'un système d'approvisionnement local direct pour la restauration collective scolaire
- Création d'une ferme pédagogique

1. UNE FERME TREMPLIN A L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

Les fonctions de ce premier axe de projet sont les suivants :

- pépinière pour les jeunes agriculteurs avec une mise à disposition de terres agricoles, de matériel, d'eau, de bâtiments et d'ingénierie,
- initiateur de l'écriture d'une véritable politique agricole
- coordination avec le partenaire le 100eme singe pour la

	<p>recherche de terres disponibles en fin d'accompagnement.</p> <p>Nombre de personnes bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes agriculteurs, entre 4 et 5 en rotation régulière - Léguvin et communes du territoire pour l'installation de nouveaux agriculteurs avec un modèle économique viable - Propriétaire foncier : viabilité des dossiers présentés devant les commissions de la SAFER - Paysans présents à Léguvin et territoires : dynamisation de l'économie agricole, gain de visibilité et communication accrues <p>2. SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DIRECT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux nourrir les élèves (3eme niveau de Ecocert - 3 carottes) de façon locale - Créer un partenariat entre les paysans, agriculteurs, éleveurs et la commune - Diminuer l'impact du transport des marchandises (forte émission de CO2) de l'alimentation de notre restauration scolaire (1 000 repas /jour) / maraichages, vergers, élevages en circuits courts - Développer l'économie agricole du territoire - Augmenter la souveraineté alimentaire du territoire en cas de futures pandémies et/ou événements exceptionnels - Etudier le maraichage en régie et/ou l'achat des produits en directs auprès des producteurs - Participer à la valorisation des achats en circuits courts pour les particuliers (soutien aux paysans locaux, diminution des impacts du transport de marchandises et diminution des déchets d'emballage) <p>Nombre de personnes bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elèves maternelles et élémentaires : 1 000 enfants - Agriculteurs locaux et économie locale - Léguvinois et habitants des territoires de proximité : plus de 20 000 habitants pour les circuits courts <p>Les trois projets devront intégrer une dimension d'économie d'énergie et/ou une production en énergie renouvelable utilisée sur place idéalement.</p> <p>3. FERME PÉDAGOGIQUE</p> <p>Le projet de ferme pédagogique est constitué de plusieurs éléments centraux : un espace agricole en permaculture (de type jardin collectif), une zone de compostage, un jardin partagé, une prairie au naturel et des animaux de la ferme.</p>
--	--

De plus, cette ferme pédagogique sera un espace de rencontres et d'échanges, avec des ateliers et rencontres. Ce lieu sera un véritable lieu de vie et de partage.

Les objectifs de ce projet de ferme pédagogique sont les suivants :

- **Mission pédagogique :** la ferme pourra accueillir des participants pour les sensibiliser et les former à des sujets tels que : l'alimentation (« bien manger », « d'où viennent les aliments »), la biodiversité (faune et flore du jardin, du potager, de la prairie etc), le compostage, le bien-être animal. Il s'agit d'une mission éducative citoyenne de reconnexion à la nature et à l'environnement, grâce aux jardins, potagers et prairies.
- **Mission agricole :** la ferme pédagogique permettra également de mettre en avant et encourager les pratiques éco-responsables telles que la permaculture et l'agroforesterie. Sur ce lieu un objectif est également de promouvoir le compostage (PLDPDMA de la CCST) et l'utilisation du compost.
- **Mission sociale :** par ce projet se dégage une volonté de développer les liens intergénérationnels, une coopération et entraide avec un espace de rencontre, d'échanges et d'expérimentation. Il est également envisagé d'accueillir des personnes en situation de précarité (insertion par l'activité économique - SIAE).
- **Mission culturelle :** le lieu permettra la création d'ateliers ouverts à tous (Léguevinois et extérieurs) pour des rencontres thématiques (biodiversité faunistique et floristique, jardinage au potager, bonnes pratiques au jardin, quels animaux dans nos fermes, le bien-être animal etc)
- **Mission économique :** idéalement la ferme comme véritable lieu de vie et d'apprentissage mettra en avant les métiers agricoles pour encourager les jeunes à se lancer et redynamiser le secteur agricole. De plus, l'accueil au public sur des ateliers jardinage, des ateliers de reconnexion avec la nature permettra de proposer un lieu de loisirs et/ou de tourisme écoresponsable.

Nombre de personnes bénéficiaires :

- L'ensemble des Léguevinois et les habitants des autres communes – rayon d'action ~30km
 - o Scolaires et périscolaires (ALAE ALSH) sur des sorties de reconnexion à la nature, jardinage
 - o Associations, clubs nature, groupes
 - o Jeunes et étudiants

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ainés : jardin partagé, partage de connaissances ○ Grand public
Coût prévisionnel	<p>1_ FERME TREMLIN À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS</p> <p>A- INGENIERIE CONCEPTION DU DISPOSITIF Faisabilité, missions pour évaluer les besoins Coût : 30 000 euros HT</p> <p>B- PROGRAMMATION / ARCHITECTE / BATIMENTS ET MATERIELS Coût estimatif : 600 000 et 800 000 euros HT</p> <p>C- BUDGET FONCTIONNEMENT Moyens humains = 1,5 ETP Budget = 50 000 euros HT</p> <p>1 BIS_ SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DIRECT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE COLLECTIVE</p> <p>A- INGENIERIE CHOIX DU DISPOSITIF Faisabilité, missions pour évaluer les besoins . Coût : 30 000 euros HT</p> <p>1 TER_ FERME PÉDAGOGIQUE</p> <p>A- INGENIERIE CONCEPTION DU DISPOSITIF Faisabilité, missions pour évaluer les besoins : Coût : 30 000 euros HT</p> <p>B- BUDGET FONCTIONNEMENT Moyens humains = 2,5 ETP Budget = 90 000 euros HT</p>
Calendrier	<p>1_ FERME TREMLIN À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS</p> <p>ETAPES REALISEES</p> <p><i>Etape 1</i></p> <p>1^{er} trimestre 2021 Opportunité d'acquisition de terres agricoles et d'une bâtie Secteur GALIX AMO express du Labo du 100eme singe finalisé en plus des éléments recueillis auprès de la SAFER Contrainte forte pour le projet de la commune NON CANDIDATURE /</p> <p><i>Etape 2</i></p> <p>2^{eme} trimestre 2021 Opportunité de mise à disposition de terres agricoles en commodat Proposition de Marguerite PIERRON, en commodat sur Léguevin (initialement 3 ans, puis 10 ans avec une première échéance à 7</p>

	<p>ans)</p> <p>Superficie trop important pour elle / mise à disposition d'une partie pour l'espace test souhaité par la commune</p> <p>Etape 3 :</p> <p>3eme trimestre 2021</p> <p>Validation par le bureau des adjoints de Léguevin de la création d'un espace test</p> <p>PROCHAINE ETAPE</p> <p>Etape 4</p> <p>4eme trimestre 2021</p> <p>Réunion de coordination à organiser avec le 100eme singe et Madame Marguerite PIERRON</p> <p>1 BIS_ SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DIRECT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE COLLECTIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} trimestre 2022 : Concertation avec le responsable de la cantine centrale de la restauration collective scolaire pour co-construire le projet d'approvisionnement local direct • Le calendrier 1_BIS sera ensuite construit en parallèle de l'avancement du calendrier 1. <p>1 TER_ FERME PÉDAGOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} trimestre 2022 : Co-construction des activités de la ferme pédagogique en concertation avec les acteurs majeurs et groupe de travail citoyen • Le calendrier 1_TER sera ensuite construit en parallèle de l'avancement du calendrier 1
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>1_ FERME TREMLIN À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS</p> <p>Quantité de legumes produits</p> <p>1 BIS_ SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DIRECT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE COLLECTIVE</p> <p>Pourcentage d'approvisionnement de produits de vente directe de la ferme tremplin</p> <p>1 TER_ FERME PÉDAGOGIQUE</p>

Nombre de participants réguliers, nombre de visites occasionnelles

Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



Fiche projet Création d'un tiers lieu en cœur de ville

CRTE

Orientation stratégique n°	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	4
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	ETHICS Village Assistant à maîtrise d'ouvrage KHARDAM Architecte – maître d'œuvre
Description de l'action	<p>La commune de Léguevin souhaite s'engager dans une démarche globale de transition écologique qui vise à permettre à ses administrés de repenser leurs modes de vie en favorisant le « travail hybride », les circulations douces et la consommation locale.</p> <p>Pour ce faire plusieurs actions sont menées de concert pour que des réponses puissent être apportées simultanément dans l'ensemble de ces domaines. Ces actions ont toutes été prévues sur le plan pluriannuel des investissements (PPI) de la ville présenté à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2021.</p> <p>L'action présente est issue de nombreux échanges avec les administrés de la commune à l'occasion de la dernière campagne municipale, avec la société Airbus industrie, qui compte plus de 600 salariés sur le territoire communal et souhaite voir se développer des actions visant à réduire l'encombrement routier et enfin avec la société Ethics village qui a développé un modèle de tiers lieu sur Blagnac et propose aux communes de les accompagner dans cette démarche.</p>

	<p>Cette action vise donc à favoriser la mise en œuvre d'un « travail hybride » afin de limiter les trajets travail-habitation et, de part sa localisation en centre-ville, de favoriser une redynamisation du centre bourg.</p> <p>Ce lieu sera composé, a minima, de 26 postes de travail et permettra de par sa modularité et des équipements qui seront installés de créer des espaces de travail partagés (coworking) mais également des espaces de réunions, de conférences et de concertation, notamment avec les instances de démocratie participative qui ont été mis en place par la Commune (Conseil des ainés, Conseil associatif, Conseil municipal des enfants, Comité Léguevinois Consultatif et comités de quartiers).</p> <p>Un studio d'enregistrement sera également équipé pour permettre de favoriser la création notamment à destination des jeunes.</p> <p>Un immeuble d'environ 300 m² a été acquis par la commune en septembre 2021 (56 avenue de Gascogne), une étude programmatique a été réalisée par la société ETHICS et une esquisse a été présentée par le cabinet KHARDAM.</p> <p>Les travaux, dont le coût (y compris matériel et mobilier) est estimé à 700 000 € HT devraient pouvoir être engagés au mois de juin 2022.</p> <p>La livraison est attendue à la fin du 1^{er} semestre 2023.</p>
Coût prévisionnel	<p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquisitions foncières : 360 000 € - Etudes et travaux : 600 000 € - Matériel et mobilier : 100 000 € <p>Fonctionnement : 62 000 € / an</p>
Calendrier	<p>Acquisition foncière : septembre 2021 Maîtrise d'œuvre : décembre 2021 Travaux : à partir de juin 2022 Livraison : septembre 2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de fréquentation

Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette

programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



Fiche projet
**Construction de tribunes, vestiaires et salle de
réception au stade de rugby**

CRTE

Orientation stratégique n°	3 Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	8
Maître d'ouvrage	Ville de Léguévin Commune
Maître d'œuvre	Cabinet CANDARCHITECTES
Description de l'action	<p>La commune de Léguévin souhaite s'engager dans une démarche globale de transition écologique qui vise à permettre à ses administrés de repenser leurs modes de vie en favorisant le « travail hybride », les circulations douces et la consommation locale.</p> <p>Pour ce faire plusieurs actions sont menées de concert pour que des réponses puissent être apportées simultanément dans l'ensemble de ces domaines. Ces actions ont toutes été prévues sur le plan pluriannuel des investissements (PPI) de la ville présenté à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2021.</p> <p>L'action présente vise à redynamiser le centre-ville en proposant la mise en valeur du stade de Rugby, situé au cœur du bourg ancien, et qui accueille la plus grosse association de la commune (Le coq Léguévinois) qui compte 435 licenciés dont</p>

	<p>219 jeunes (159 enfants en école de Rugby et 60 adolescents au pôle jeunes).</p> <p>Pour permettre d'accueillir dans de bonnes conditions un public nombreux (plus 400 personnes par match) il est prévu de construire des tribunes et un espace de réception.</p> <p>Cet équipement sera équipé de récupérateurs d'eau de pluie pour alimenter les sanitaires et de panneaux photovoltaïques en toiture pour assurer l'autosuffisance énergétique du bâtiment (chauffage d'eau chaude sanitaire, éclairage, ...).</p> <p>Il est également prévu, dans le cadre de cette opération de remplacer l'ensemble des dispositifs d'éclairage des terrains par des équipements de type LED.</p> <p>La commune a sollicité le Syndicat départemental d'énergie de la Haute Garonne (SDEGH) pour étudier le remplacement des éclairages publics.</p> <p>La consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre est finalisée et le marché a été notifié au titulaire (CANDARCHITECTES – Roques sur Garonne – 31)</p> <p>Les études d'avant-projet sont en cours et la consultation en vue du choix des entreprises pour la réalisation sera lancée en fin d'année.</p> <p>Le début des travaux est prévu en début d'année 2022 pour une livraison en juillet 2022.</p>
Coût prévisionnel	<p>Investissement : Remplacement de l'éclairage : 100 000 € Travaux tribunes : 1 150 000 € Etudes (MOE, CT, SPS, ...) : 100 000 €</p>
Calendrier	<p>Maîtrise d'œuvre : fait.</p> <p>Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la consultation : Décembre 2021 - Début des travaux: Janvier 2022

Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison des travaux : Septembre 2022 - Suivi de la consommation électrique (tableau de contrôle de l'énergie produite, consommée et, le cas échéant vendue). - Suivi de la consommation d'eau potable. - Suivi de la Fréquentation du stade.
<p>Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles</p>	



AMENAGEMENT TROTTOIR AVENUE DE BOUCONNE

CRTE

Orientation stratégique n°	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Mairie
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	L'avenue de Bouconne (RD) est dépourvue de trottoir sur le haut de son artère. La création de ce trottoir sur un côté de l'avenue permettra non seulement aux riverains d'avoir les mêmes services que leurs voisins mais surtout permettra aux enfants de pouvoir rejoindre l'arrêt de bus scolaire à l'extrémité de l'avenue.
Coût prévisionnel	Coûts non encore évalués
Calendrier	Pré-étude à engager en début d'année 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



SQUARE DES DROITS DE L'HOMME

CRTE

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Action n°	8
Maître d'ouvrage	Mairie
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Sécuriser et revaloriser le square des droits de l'Homme et ses environs aux abords de la Halle. Cela veut dire : fermeture d'une portion de route autour de la Halle, repenser le sens de circulation, repenser les places de stationnement, revoir l'architecture du square, réaliser un trottoir derrière ce bloc immobilier.
Coût prévisionnel	Non encore évalués
Calendrier	Etude préalable à lancer en janvier 2022 avec le concours du CAUE
Indicateurs d'évaluation proposés	Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



AMENAGEMENTS SPORTIFS LEVIGNAC

CRTE

Orientation stratégique n° 3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Action n°	8
Maître d'ouvrage	Mairie
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Construction d'un City Stade, d'un Padel et rénovation d'un stake park dans le cadre d'une politique jeunesse affirmée
Coût prévisionnel	City Stade : 65 000 EUR Padel : à évaluer Skate Park : Idem
Calendrier	Appel d'offres à lancer début janvier 2022 pour le City Stade et le Padel. Concernant le skate park existant une étude est à entreprendre.
Indicateurs d'évaluation proposés	Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles

REAMENAGEMENT BOULEVARD OLMADE

CRTE

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Action n°	9
Maître d'ouvrage	Mairie
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Etude et aménagement du boulevard Olmade en concertation avec les habitants. Une intervention sur l'impact des arbres et des racines sur le tissu urbain et la voirie est à définir
Coût prévisionnel	Non encore évalués
Calendrier	Intervention planifiée du CAUE début 1 ^{er} trimestre pour une pré-étude.
Indicateurs d'évaluation proposés	Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles

Complexe éducatif

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
AXE n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité
Description de l'action	Face à l'engorgement des écoles et à la dynamique d'accueil de population toujours présente, la création d'un nouveau groupe scolaire est devenue nécessaire. Pour ce projet, la commune a souhaité y associer la réalisation d'un centre de loisirs indépendant qui permette d'offrir à tous les enfants plaisançois des espaces de respirations en dehors des lieux scolaires et périscolaires ordinaires. Sa réalisation est prévue sur l'ancienne friche industrielle de la Bonna Sabla, d'une surface de 9,6 hectares. Surface prévisionnelle dédiée au projet : 10 000 m ²
Coût prévisionnel	Préparation du site (dépollution des sols, désamiantage, ...) : 980 000.00 € HT Prestations intellectuelles (Diagnostics, AMO, programmistes, MOE, CT, CSPS,) : 1 050 000.00 € HT Travaux : 7 100 000,00 € HT Equipements, Mobiliers : 150 000.00 € HT
Calendrier	Lancement consultation MOE : janvier 2022 Démarrage étude MOE : Septembre 2022 Dépôt PC : Janvier 2023 Démarrage travaux : octobre 2023 Achèvement des travaux : Juillet 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année,

dans la limite des enveloppes disponibles



Restructuration des ateliers municipaux

CRTE

Orientation stratégique n°2	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
AXE n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité locale
Description de l'action	<p>La commune à l'ambition de regrouper les différents services techniques sur un seul et même lieu. Dans cet optique une restructuration du site principal est nécessaire afin de permettre :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'aménagement et l'extension du bâtiment administratif- La mise en conformité des archives communales- La mise aux normes des espaces vestiaires et sanitaires- La restructuration des ateliers techniques <p>Ce projet permettra à la collectivité d'optimiser son fonctionnement au service notamment d'une meilleure qualité de services rendue au citoyen, d'une politique de gestion de son espace public plus vertueuse notamment au regard de la préservation de l'environnement ainsi que de la bonne gestion de son patrimoine (notamment des archives communales).</p>
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel est estimé à 800 000€ TTC
Calendrier	L'appel d'offre sera lancé sur le premier semestre 2022 pour un début des travaux courant 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année,

dans la limite des enveloppes disponibles



Réhabilitation d'une friche industrielle en nouveau quartier – La Sabla

CRTE

Orientation stratégique n° 2	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
AXE n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité locale
Description de l'action	<p>Sur le terrain d'une friche industrielle, la commune de Plaisance du Touch souhaite développer un nouveau quartier qui permettra d'accueillir du logement (450 logements envisagés) des équipements publics (complexe éducatif, locaux associatifs, gymnase et plaine des sports, halle tiers lieux) ainsi que des espaces de nature.</p> <p>En effet, le projet prévoit une renaturation des sols aujourd'hui artificialisé à hauteur de 60%.</p> <p>Une étude urbaine, finalisée en octobre 2021, a permis d'établir le plan guide de l'aménagement. La création d'une ZAC est aujourd'hui engagée (concertation publique en cours ainsi qu'étude environnementale)</p>
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel est estimé (hors équipement publics et acquisitions foncières) à 7 800 000 € HT
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">- Dossier de Création de ZAC – Juin 2022- Dossier de Réalisation de ZAC – Mars 2023- Travaux de viabilisation – 2023-2024- Livraison premiers logements et premiers équipements publics (complexe éducatif) – juin 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Labélisation du projet
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	



OUVERTURE MEDIATHEQUE

CRTE

Orientation stratégique n° 3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
AXE	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité
Description de l'action	<p>L'opération consiste à la création d'une Médiathèque en rez de chaussée d'un bâtiment de logements avenue des Martinets, à proximité de l'Espace Monestié. Le projet prévoit l'aménagement d'un plateau d'un peu plus de 1000m² et un jardin de 232m². Cette médiathèque accueillera les collections de la bibliothèque François Mitterrand et proposera de nouveaux espaces qui permettront d'en faire un lieu de rencontres, de loisirs et d'apprentissage contemporain. La médiathèque sera ouverte aux nouveaux médias et aux nouveaux modes de transmissions de l'information et continuera d'accueillir des expositions, des conférences ainsi que des ateliers pédagogiques. Ainsi elle mettra à disposition 38 000 documents imprimés, 2500 CD et 1500 DVD et l'accès à des ressources numériques</p> <p>La Médiathèque sera divisée en plusieurs espaces distincts :</p> <ul style="list-style-type: none">. Un espace Accueil. Un espace Jeunesse. Un espace Adulte. Spots Multimédia. Un espace musique, cinéma (CD, DVD, Livres-audio). Un espace Presse, Convivialité (pour adultes et adolescents). Un espace polyvalent (expositions, animations tout public). Un espace BD

	<ul style="list-style-type: none"> . Un espace conte (animations jeune public) . Un espace de création . Un espace de travail collectif . Des bureaux pour les agents . Espace convivialité pour le personnel . Jardin <p>Les travaux sont en cours, le bâtiment sera livré au cours du premier trimestre 2022. Un appel d'offre pour l'achat du mobilier sera lancé en décembre 2021.</p>
Coût prévisionnel	<p>Budget fonctionnement : Budget Recrutement de 3 ETP Animations/ Collections : 80 000€</p> <p>Budget investissement : Budget travaux/Acquisition foncier : 2 787 600 euros TTC Budget équipement numérique : 100 000€ TTC Budget mobilier et multimédia : 450 000€ TTC Budget constitution fonds livre/cd/dvd : 50 000€ TTC</p>
Calendrier	<p>Décembre : Lancement appel d'offre pour le mobilier et matériel informatique/multimédia</p> <p>Mars : Fin des travaux, livraison du bâtiment</p> <p>Avril – Juin : Livraison mobilier</p> <p>Juillet – Aout : Installation des collections</p> <p>Septembre : Inauguration Médiathèque</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nb de personnes accueillies Nb d'ateliers pédagogiques proposés / animations Satisfaction des usagers Nb d'adhérents Nb de supports proposés / empruntés</p>
	<p>Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles</p>



Réhabilitation thermique des bâtiments communaux

CRTE

Orientation stratégique n°1	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
AXE n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité locale
Description de l'action	<p>La commune a engagé un programme de rénovation thermique et énergétique de ses bâtiments communaux (isolation des bâtiments, rénovation des menuiseries, remplacement des systèmes de chauffage, équipements de gestion de la chaleur...).</p> <p>La programmation, engagée depuis plusieurs années, doit se poursuivre jusqu'en 2026.</p> <p>En 2022, la collectivité prévoit la rénovation des menuiseries de l'école des Arts et de l'école maternelle Pauline Kergomard ainsi que l'isolation de l'école Le Blé en Herbe.</p>
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel est estimé à 1500 000€ TTC sur la durée 2022-2026 avec une première tranche de 300 000 euros en 2022
Calendrier	Les appels d'offres seront lancés sur le premier semestre 2022 pour une réalisation des travaux sur la période des vacances scolaires de l'été 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments
	Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles

Schéma directeur d'assainissement pluvial

CRTE

Orientation stratégique n°1	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience								
AXE									
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch								
Description de l'action	<p>La commune est dotée d'un système d'assainissement des eaux pluviales composé de réseaux pluviaux enterrés et à ciels ouverts ainsi que d'ouvrages de rétention des eaux de pluie couvrant la quasi-totalité de son territoire.</p> <p>La finalité de ce schéma vise en premier lieu à résoudre les désordres existants (et potentiels) mais également à s'assurer de l'absence d'impact des travaux proposés sur les milieux récepteurs pluviaux, eu égard à leur sensibilité.</p>								
Coût prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Coût opération HT (K€)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022-2026</td><td>4 620</td></tr> <tr> <td>2026-2031</td><td>2 155</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">6 775</td></tr> </tbody> </table> <p>Les travaux se dérouleront en plusieurs tranches de travaux suivant les priorités identifiées</p>	Coût opération HT (K€)		2022-2026	4 620	2026-2031	2 155	6 775	
Coût opération HT (K€)									
2022-2026	4 620								
2026-2031	2 155								
6 775									
Calendrier	L'appel d'offre de la phase 2022-2026 sera lancé sur le premier semestre 2022 pour un début des travaux courant 2022.								
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Taux de réalisation des actions du schéma directeur</p> <p>Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles</p>								

Projet de Piscine couverte et maison de la forêt de Bouconne

CRTE

Orientation stratégique n° 3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelle
Axe n° 8	Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesse volontariste.
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la forêt de Bouconne. SMAFB Collectivité territoriale/EPCI
Description de l'action	<p>Actuellement la piscine de Bouconne ne peut plus ouvrir. En effet le diagnostic a révélé de nombreuses pathologies comme des infiltrations, une nécessité de refaire la totalité des vestiaires, une reprise de l'étanchéité une mise en conformité aux normes en vigueur. Or, il y a autour de cette piscine deux enjeux auxquels nous ne pouvons renoncer :</p> <p class="list-item-l1">a. La pratique du savoir-nager</p> <p>Face à l'absence de piscine sur le territoire et aux difficultés pour les communes de permettre aux établissements scolaires de mettre en place le « savoir nager », les élus du syndicat souhaitent profiter de cette rénovation de la piscine pour créer un bassin d'apprentissage. La couverture du Bassin d'apprentissage existant permettrait une ouverture les 12 mois de l'année au lieu de 3 mois et demi jusqu'à maintenant. Ce qui permettrait de recevoir les scolaires de septembre à juin et non plus que sur le seul mois de juin. Sur notre territoire, ces installations pourraient toucher 59 établissements scolaires, soit 9736 élèves sur les communes adhérentes au syndicat pour le « Savoir Nager ».</p>

b. L'accès aux loisirs pour tous

Mais c'est aussi l'accès à tous qui sera au cœur du projet, aujourd'hui la pratique de la natation est la 2^{ème} activité sportive et de loisirs des français. Là aussi, la période d'ouverture annuelle développera l'accès à ce loisir à tous les usagers du territoire au vu des périodes d'ouvertures des piscines environnantes.

RESUME DE LA FAISABILITE REALISEE PAR LE PROGRAMMISTE

- Le projet consiste à rénover et à agrandir le bâtiment actuel,
- couvrir le bassin d'apprentissage,
- rénover le bassin de 25m et le transformer en bassin nordique,
- rénover toutes les plages et du système de filtration
- rénover la pataugeoire agrémentée de jeux d'eau et
- créer une maison de la forêt.

UN PROJET QUI DEPASSE L'INTERET LOCAL

- *Un projet de territoire englobant.* En effet, deux communautés de communes ont délégué leur compétence piscine ce qui réunis 37 communes pour un total de 74 938 habitants (source INSEE). De plus, les habitants de l'ouest Toulousain fréquentent largement nos installations. La piscine de Bouconne et son environnement unique favorise cette attractivité.
- *Un projet permettant le développement touristique et économique du territoire du Nord-Ouest de la Haute-Garonne.* Avec la mise en place d'événements dirigés autant vers les familles que pour les sportifs avec des journées Fêtes du Sport ou Fête de l'Eau, un triathlon ou pentathlon une manifestation culturelle sur le thème de la biodiversité. Au-delà de nos missions principales le site serait aussi un lieu développant la vie locale. En cela, la création d'une guinguette éphémère sur la période estivale, des séances de cinéma en plein air, un festival de musique participera au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Coût prévisionnel	Aménagements hall d'accueil	88 800
	Aménagements vestiaires et sanitaires	394 500
	Maison de la nature/biodiversité	512 040
	Couverture piscine	708 349
	Aménagements bassin d'apprentissage	190 000
	Aménagements bassins extérieurs	692 500
	Annexes de services, locaux personnel, locaux technique	178 200
	Total Travaux	2 764 389
	Mobiliers	180 000
	Total Travaux + mobiliers	2 944 389
	Honoraires et frais	565 323
	Aléas	147 219
	Total projet et aléas HT	3 656 931
Calendrier	Etude de faisabilité et pré-programme terminé à ce jour, Avant-Projet Définitif deuxième trimestre 2022, Livraison premier trimestre 2024.	
Indicateurs d'évaluation proposés	Respect du calendrier	
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles		



Extension et réhabilitation

Centre social de la Vallée de la Save

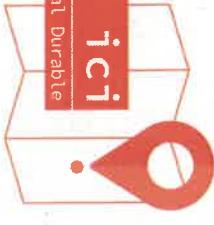
Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	6 - 7 - 8
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save du Touch EPCI
Description de l'action	Achat d'une bâtie +2 garages attenants (environ 200m2) pour agrandir le centre social, lui permettre de déployer son activité sur le territoire, et le rendre accessible
Coût prévisionnel	Achat : 250 000 euros Etude Travaux 600 000 euros Equipement : 50 000 euros
Calendrier	Acquisition décembre 2021 Lancement des études (programmiste, étude de faisabilité, appel d'offres) 1 ^{er} trimestre 2022 Lancement des travaux : dernier trimestre 2022 Ouverture au public : septembre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'adhérents supplémentaires Nombre d'ateliers développés en sus Nombre de personne en situation de handicap accueillies
Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles	



TERRE D'AVANCE
Construisons demain

En partenariat
avec :

Fair[e] ici
Développement Local Durable



Territoire Bénéficiaire

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET DE TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN CRTE*

Diagnostic & enjeux



* Contrat de Relance et de Transition Ecologique

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Client :

m.albouy@terredavance.com

Octobre 2021

VOTRE TERRITOIRE

Les documents à synthétiser pour ce diagnostic CRTE

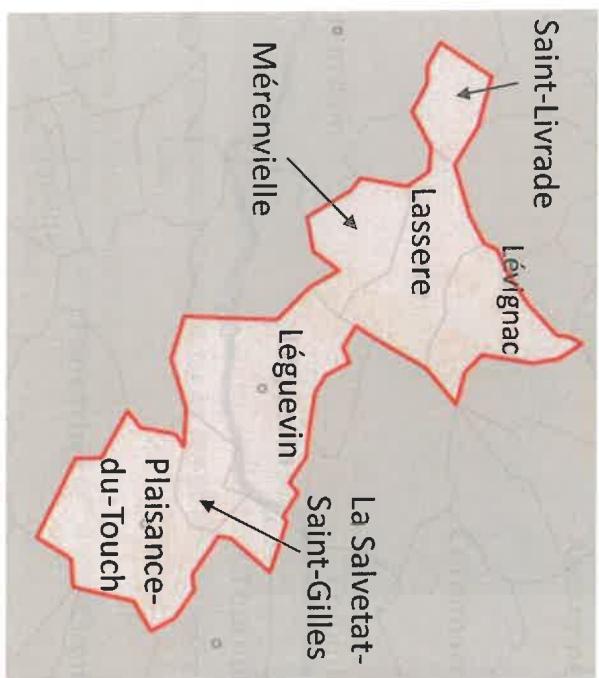
Au delà des documents contractuels, nous nous sommes également appuyé sur l'ébauche de diagnostic de la DDT, le rapport d'activité de l'EPCI et quelques autres documents. Nous avons complété cela par des traitements de données

	PCAET (2019)	Schéma directeur cyclable	PLDMA (2019)	PADD (2021)	PIH	CTG	Charte forestière de Bouconne
Thématique							
Développement Economique				X			
Cohésion sociale				X	X		
Transition environnementale	X	X	X	X	X	X	
Périmètre							
EPCI	X	X	X	X	X	X	
Commune				X	X		
Pays – Scot ...		X			X		

VOTRE TERRITOIRE

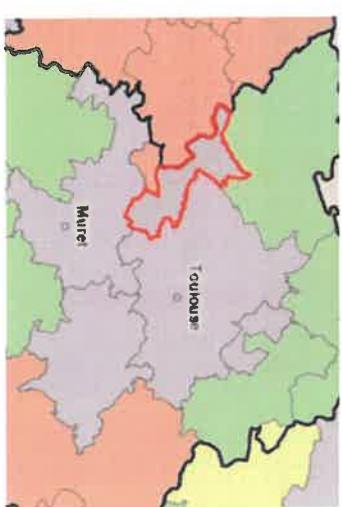
Un EPCI périphérique, entre ville et campagne

7 communes – 40 998 habitants au dernier recensement



Périmètre	Données générales comparatives			
	Population en 2018 et % poids/EPCI	Superficie (km ²) et % poids/EPCI	Emplois au lieu de travail et % poids/EPCI	Etablissements et % poids/EPCI
EPCI	40 998	100 (99,96) km ²	7 501	2 875
Plaisance	18 888	46%	26,53	4 497
Communes urbaines (Léguevin, Plaisance, La Salvetat)	36 523	89%	56,73	60% 1 529 53%

Un EPCI du SCOT Toulousain



- Le Save-Au-Touch est un EPCI composé de 7 communes réunissant un total de 40 998 habitants au dernier recensement
- Proche de Toulouse, la communauté de communes connaît une partie plus urbanisée concentrant la majorité des entreprises et des emplois et une partie plus rurale, moins liée aux flux et aux dynamiques métropolitaines
- L'EPCI fait parti du PETR du Pays Tolosan qui comporte 5 communautés de communes, 72 communes et 120 099 habitants
- Le Save-Au-Touch fait parti du SCOT Toulousain bien qu'il ne dispose que de 4% de la population totale du SCOT

VOTRE TERRITOIRE

Une double identité

- Urbaine au Sud-est (Plaissance-du-Touch, La Salvetat Saint Gilles et Légueravin) où se concentre la majorité de la population
- Rurale sur la Vallée de la Save (Mérenvielle, Lévignac, Lasserre, Pradère les Bourguets et Sainte-Livrade)
- Un territoire riche du seul vrai paysage de nature de grande ampleur de l'agglomération toulousaine : la forêt de Bouconne
- La forêt marque la coupure entre des communes liées à la Métropole et riches d'emplois avec des communes plutôt périphériques et résidentielles

Nombre d'habitants et évolution de la population entre 2012 et 2017



Source : Traitement Terre d'Avance Observatoire des territoires,
INSEE 2020



Source : Traitement Terre d'Avance Observatoire des territoires,
TERRE D'AVANCE
INSEE 2020

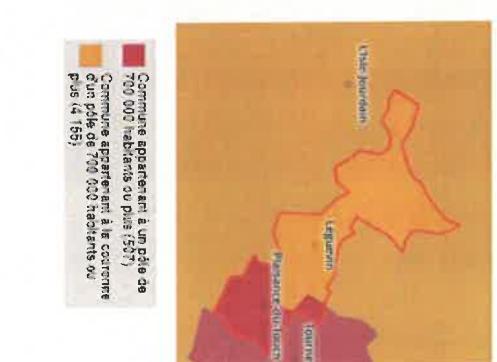
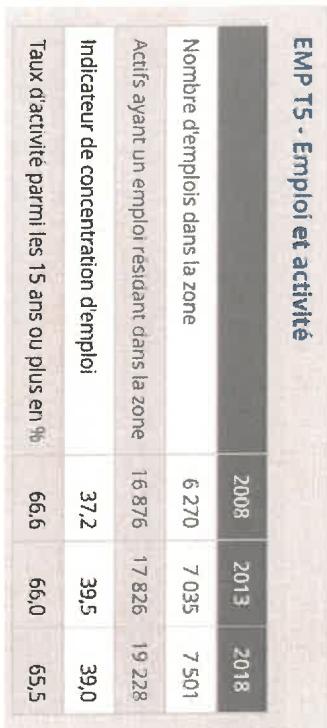
VOTRE TERRITOIRE

Flux domicile - lieu de travail - Source
Insee RP (nb) 2018

Aire d'attraction des villes

Un territoire à penser au-delà de ses frontières, avec des territoires voisins

- Si l'on regarde les flux domicile – travail supérieurs à 400, cela ne concerne que les communes de Léguiffin, de la Salvetat-Saint-Gilles et de Plaisance-du-Touch
- On en déduit donc que les autres communes, plus éloignées de Toulouse, n'ont pas la même relation avec la métropole
- L'indice de concentration d'emploi est de 39 ce qui signifie qu'à minima 61% des actifs du territoire doivent en sortir pour travailler
- C'est particulièrement le cas pour les communes du centre dont Lasserre-Pradère qui n'a que 16% de ses actifs qui travaillent sur sa commune (et sont également moins peuplées ce qui explique l'absence de flux (les flux inférieurs à 100 n'apparaissant pas)
- Cela peut s'expliquer par la proximité avec l'Île Jourdain qui est un pôle attractif pour les actifs puisque la commune offre 96 emplois pour 100 actifs résidents





TERRE D'AVANCE

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

FAVORISER LA
COHÉSION SOCIALE



Image: Porte ouverte du « jardin pour tous » à Saint-Loup-sur-Thouet (79) - source : « Nouvelle République »

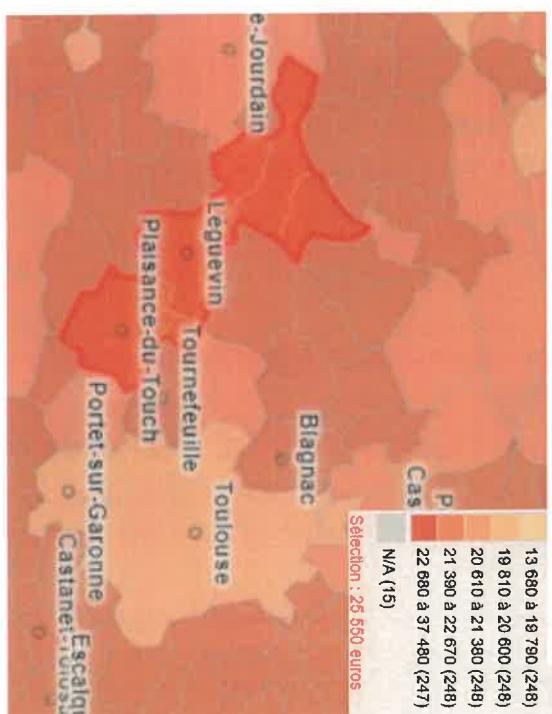
COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Inclusion, pauvreté, précarité - des disparités de revenus qui augmentent

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2018

	Taux de Pauvreté EPCI 2018	Taux de Pauvreté Région 2018
Ensemble	7,8	15,8
Moins de 30 ans	15,4	26,0
De 30 à 39 ans	8,3	16,3
De 40 à 49 ans	8,1	17,3
De 50 à 59 ans	7,0	14,6
De 60 à 74 ans	5,4	10,7
75 ans ou plus	7,8	9,2

Médiane de revenu disponible par unité de consommation



Source : Traitement Terre d'Avance Observatoire des territoires

- La Médiane du revenu disponible par unité de consommation était de 25 550 € en 2018 contre 20 740 en Occitanie et 20 970 en France € - Cette médiane ne met pas en évidence des disparités que l'on retrouve entre les premiers et derniers déciles, bien que les écarts soient plus faibles qu'en région
- Ces revenus sont globalement équilibrés sur le territoire, sans rupture entre les communes plus urbaines et celles plus rurales
- On observe une forte proportion de cadres sur le territoire par rapport au nombre d'ouvriers : 185 cadres pour 100 ouvriers contre 79 cadres pour 100 ouvriers en France – 12,8% d'ouvriers contre 10,2% en Occitanie et 17,6 % de Cadres contre 8,4% en Occitanie : cela montre que les écarts se creusent entre ces deux catégories

Distribution des revenus disponibles de l'année 2018

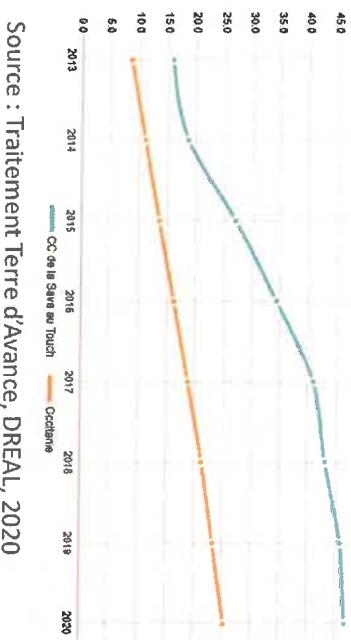
	EPCI	En région
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	25 550	22 880
Rapport interdécile (sans unité)	3,0	3,8
1er décile (en euros)	14 150	11 150
9e décile (en euros)	42 870	42 910

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

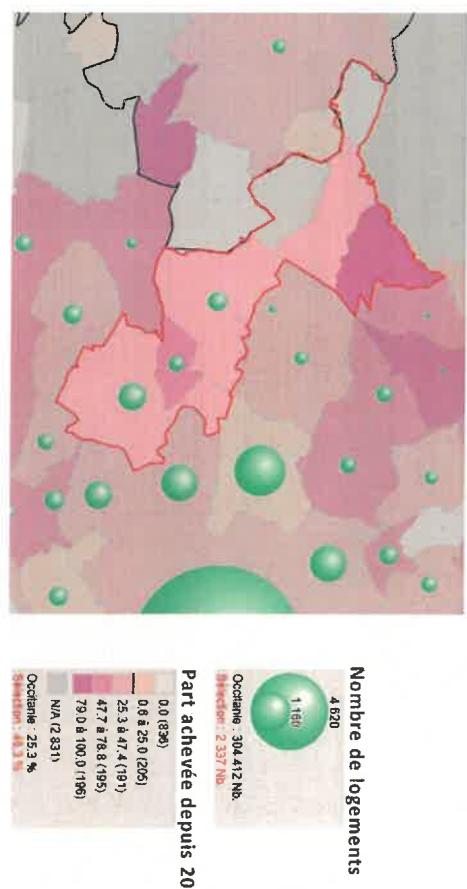
Logements sociaux - des efforts mais une tension qui perdure

- Le territoire du Val'Aigo disposait de 2 337 logements sociaux dont 57% à Plaisance-du-Touch qui en comptait 1 279 (2020)
- Le nombre de logements connaît une évolution plus rapide qu'en région, en particulier de 2014 à 2017
- La pression est moins forte qu'en Occitanie mais est à relativiser
- En effet Le taux de vacances des logements locatifs sociaux était de 2,1% en 2020 contre 3% en Occitanie ce qui montre à la fois une bonne gestion et en même temps une pression forte
- La particularité du territoire est la part des logements individuels dans le parc social plus élevé qu'en Occitanie mais surtout plus élevé que dans des communes voisines comme Colomiers ou Toulouse

Part des logements du parc social achevés depuis 2010



Part des logements collectifs dans le parc social (%) 2020



COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Jeunesse – Une croissance des effectifs scolaires liée à la croissance démographique

Enseignement

- On constate une augmentation de chaque classe d'âge « jeunesse » et donc d'enfants et d'adolescents potentiellement concernés par des besoins de scolarisation :
 - Le nombre de 11-14 ans a augmenté de 7%
 - Le nombre de 15-17 ans de 5%
 - Le nombre de 3-10 ans de 28%
- Les effectifs d'élèves a cependant suivi la cadence sur la période avec 2051 places dans les collèges pour l'année 2019-2020 et 3 398 dans les écoles élémentaires
- L'offre scolaire semble ainsi correspondre avec les besoins du territoire jusqu'au collège
- Pour le lycée, les communes du territoire peuvent se tourner vers l'Isle-Jourdain ou Pibrac et les communes du Sud vers Colomiers, Tournefeuille, Cugnaux ou Fonsorbes
- Cela vient ajouter des flux avec les territoires voisins

Petite Enfance

Sujet à approfondir à partir de retours de l'EPCI ?

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Décès domiciliés	201	209	201	215	217	224	250
Naissances domiciliées	508	544	563	489	430	452	430

Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2021.

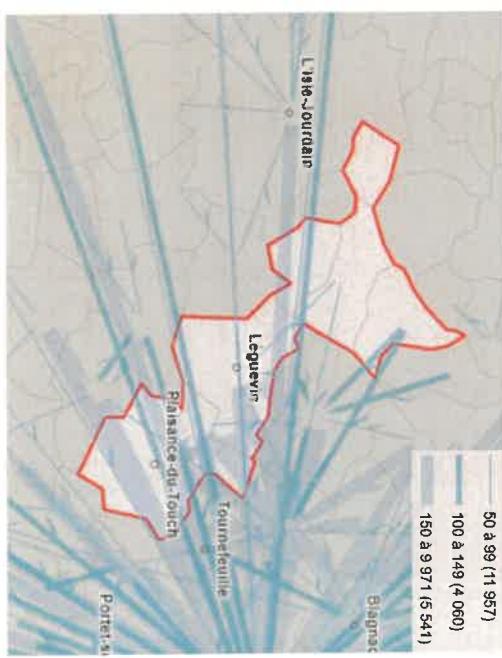
Combien d'enfants, d'adolescents potentiellement concernés par des besoins de scolarisation ?

2008

Indicateurs	CC de la Save au Touch	Indicateurs	CC de la Save au Touch
0-2 ans (enfants)	1 221	0-2 ans (enfants)	1 563
3-10 ans (enfants)	3 842	3-10 ans (enfants)	4 913
11-14 ans (adolescents)	2 105	11-14 ans (adolescents)	2 260
15-17 ans (adolescents)	1 577	15-17 ans (adolescents)	1 654
18-24 ans (personnes)	2 938	18-24 ans (personnes)	2 551

2018

Nombre de navettes domicile-études (flux) (navetteurs) 2018 - Ensemble



COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

Seniors - Un vieillissement qui questionne sur l'offre de logements pour personnes âgées :

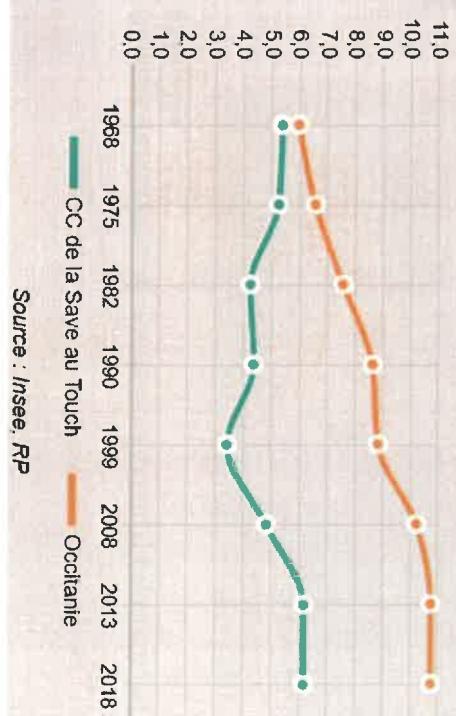
- La part de 75 ans et plus est plus faible sur le territoire qu'au niveau national : 6,1% en 2018 contre 10,5% en Occitanie
- Cette part a tendance à augmenter depuis les années 2000, lié à un ralentissement de la croissance démographique
- Le territoire était plutôt faiblement doté en terme de structures d'hébergement pour personnes âgées avec 252 places fin 2020 (source Finess) – 9,3 % des personnes de plus de 75 ans du territoire vivent dans une structure d'hébergement dédiée contre 9,2 % en Occitanie (2018 – INSEE)
- Cette offre d'établissements explique peut-être deux statistiques favorables au territoire : le taux de personnes vivant seules est inférieur à la moyenne nationale. Parmi elle, celles concernées par des mesures de maintien à domiciles sont un peu moins nombreuses qu'au niveau national.

Quelle part des 75 ans et plus vit seule chez elle ? - Ensemble

Indicateurs	CC de la Save au Touch	Occitanie
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules (personnes)	764	226 100
Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (%)	33,9	39,6
Ensemble		

Source : Insee, RP - 2018

Quelle est la part des 75 ans et plus dans ma population et quelles sont les évolutions depuis 1968 ?



Source : Insee, RP

Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?

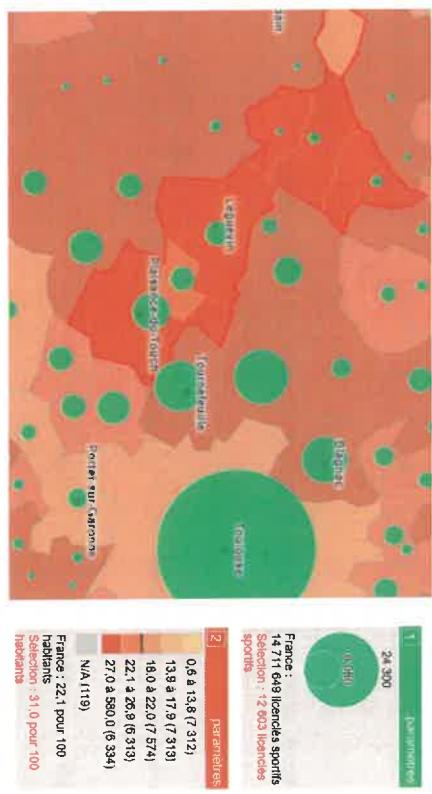
	personnes	%
	CC de la Save au Touch	Occitanie
Femmes	590	170 420
Hommes	175	55 613
Total	765	226 033
	2008 2013 2018	

Source : Insee, RP - 2018

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

Vie sportive et associative – une vie sportive plus développée au SUD du Val'Aigo

Nombre et taux de licenciés sportifs pour 100 habitants en 2018

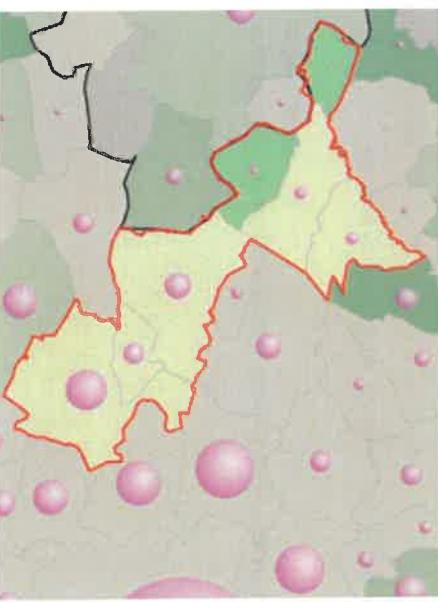


Équipements sportifs (y compris les bassins de natation) (nb) 2019
Et équipements sportifs pour 1000 habitants (nb/1000hab) 2019

Nombre d'équipement



- Le nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants était largement supérieur à la moyenne occitane en 2018 : 31 licenciés sportifs pour 100 habitants contre 23,8 en Occitanie
- Cela ne s'explique pas forcément par le taux d'équipement sportif par rapport au nombre d'habitant
- Des espaces d'informations communaux accueillent, renseignent et orientent les personnes désireuses de rentrer en contact avec une association et accompagnent les associations dans leur création et de leur développement
- Le « Forum des associations » est organisé chaque année, début septembre, à Plaisance-du-Touch. Les Plaisancois ont la possibilité de se renseigner sur les activités et s'y inscrire sur des stands tenus par les associations
- La vie associative se fait plutôt de manière communale qu'intercommunale à ce jour

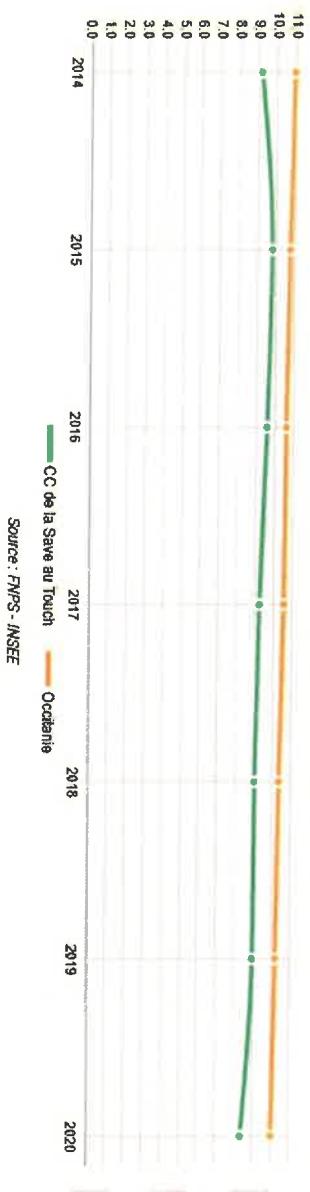


COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

Santé – Une démographie médicale qui peine à s'aligner avec la croissance démographique

- La densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants est plus faible sur le territoire qu'en Occitanie
- On comptait 32 médecins généralistes en 2020 soit 2 de moins qu'il y a 10 ans
- Si de nouveaux médecins se sont installées, 13 d'entre eux ont plus de 55 ans
- L'offre des territoires voisins vient certes compléter cela mais la densité de médecins est un facteur de qualité de vie et d'attractivité, en particulier pour les séniors et pour les personnes à mobilité réduite

Évolution de la densité d'omnipraticiens au 31/12 pour 10 000 hab.



Source : FNPS - INSEE

Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge 2020

	CC de la Save au Touch	Occitanie	CC de la Save au Touch	Occitanie
Moins de 40 ans	4	623	12.5	10.1
40 à 49 ans	10	1 320	31.3	21.3
50 à 54 ans	5	1 321	15.6	21.3
55 à 59 ans	6	1 540	18.8	24.9
60 ans et plus	7	1 390	21.9	22.4
Total	32	6 194	100.0	100.0

Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge 2011

	Nombre	%
CC de la Save au Touch	1 214	17.6
Occitanie	7 000	20.5
Moins de 40 ans	6	17.6
40 à 49 ans	8	23.5
50 à 54 ans	7	20.6
55 à 59 ans	6	17.6
60 ans et plus	7	19.7
Total	34	100.0

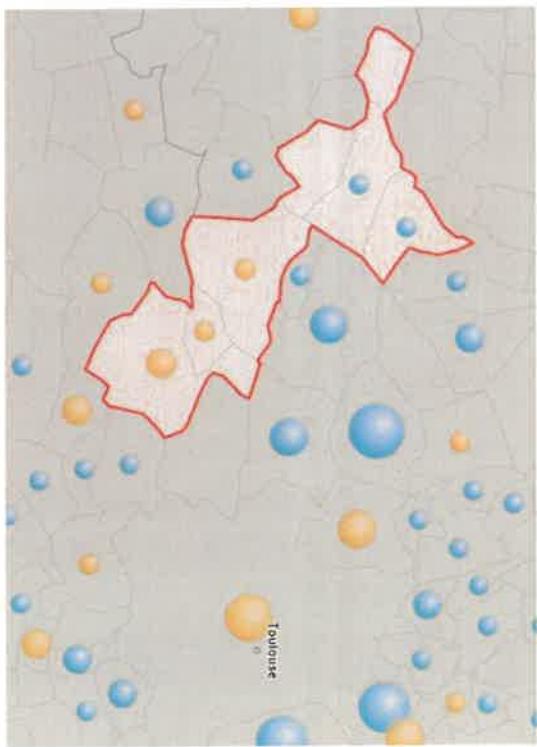
COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

Santé – une problématique en devenir ?

Evolution du nombre d'omnipraticiens libéraux sur 5 ans 2015-2020

Une démographie médicale contrastée qui peine à répondre à la croissance de la population :

- Par rapport aux communes voisines, les communes urbaines du Save-au-Touch sont parmi les rares à perdre des médecins sur la période
- L'EPCI n'a pas de structures de type maison de santé
- La densité d'infirmiers libéraux est également faible par rapport aux territoires voisins, deux fois plus faible qu'en Occitanie
- Si l'on regarde les autres professions médicales comme les kinésithérapeutes ou les dentistes, le territoire est mieux doté
- La question de la santé pourrait devenir préoccupante si elle n'est pas pris en compte, dans un contexte de vieillissement de la population relativement nouveau pour la collectivité



Densité d'infirmiers au 31/12

pour 10 000 hab.

Indicateurs	CC de la Save au Touch	Occitanie
Densité d'infirmiers lib. (pour 10 000 hab.)	11,7	23,3

2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Source : FNPS - INSEE - 2020

Autres structures

Indicateurs	CC de la Save au Touch	Occitanie
Nbre de centres de santé polyvalents	0	58
Nbre de MSP	0	199
Nbre de Pharmacies	10	2 002

2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Source : SNDS - 2020

MSP = Maison de santé pluri-professionnelle

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

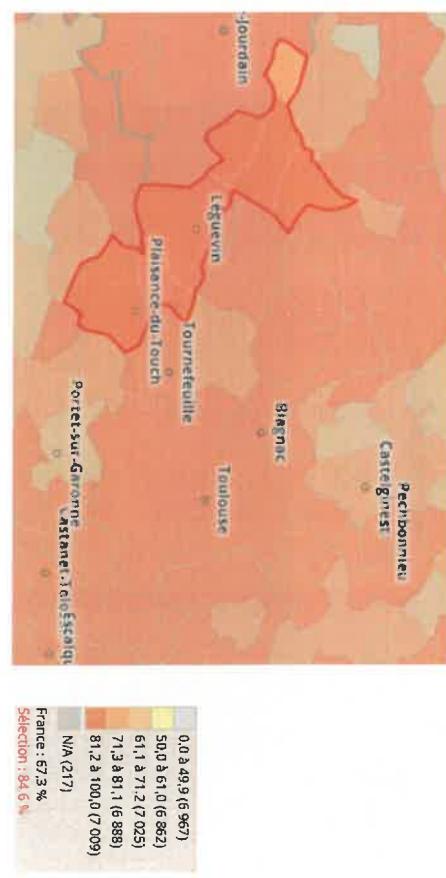
Formation – une évolution forte qui ne palie pas les difficultés d'insertion des jeunes

- Le niveau de diplôme de la population a connu une forte évolution (homogène entre les communes), freinée des années 2000 à 2010 mais qui a dépassé depuis le niveau national
- Ce que cet indicateur ne dit pas, c'est si l'augmentation du niveau de formation de la population est liée à une progression endogène ou à l'arrivée de nouveaux habitants

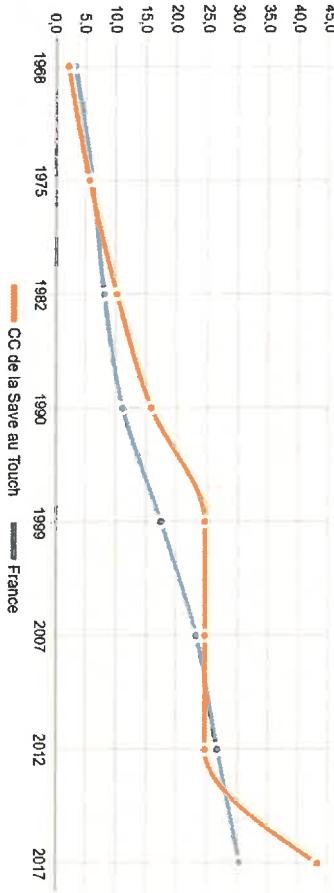
- Cependant, 13,3% des jeunes sont considérés comme non insérés (ni en emploi, ni scolarisés – 2017) contre 16,3% en France – On constate cependant une forte disparité entre les communes :

Commune	Part des jeunes NEET en % 2018	Part des jeunes NETT en % 2008
Lasserre-Pradère	9,7	10,6
Léguevin	11,9	7,9
Lévignac	14,6	9,2
Mérenvielle	10,0	4,2
Plaisance-du-Touch	14,4	10,5
Sainte-Livrade	17,2	25,9
La Salvetat-Saint-Gilles	12,9	9,5

Indice de niveau de diplôme de la population non scolarisée de 16 ans et plus (%) 2017



Part des personnes non scolarisées de 16 ans ou plus titulaires d'un diplôme universitaire 1er, 2ème ou 3ème cycle, BTS-DUT

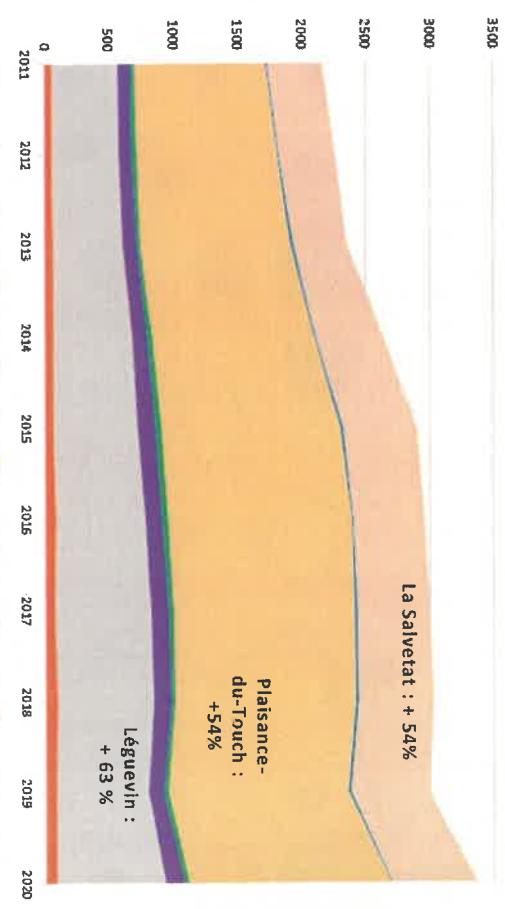


COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Chômage – une augmentation et une concentration dans les communes les plus peuplées

- Il y avait 3365 demandeurs d'emplois sur le territoire fin 2020 ce qui représente une hausse de 56% depuis 2011
- Entre 2013 et 2018, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté trois fois plus vite que la population
- Le nombre de chômeurs entre 2019 et 2020 a augmenté de 13% sur l'EPCI dont 17% à Léguiffin et 29M à Lévignac
- Plaisance-du-Touch est la ville qui compte le plus de chômeur, 46 % du total de l'EPCI (1575 personnes en 2020)
- Le taux de chômage était de 9% en 2018 et est moins élevé que la moyenne nationale sur les différentes tranches d'âges (13,3% en 2018 en France et de 14,6 % en Occitanie)
- Pour les jeunes, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ne restent pas forcément sur le territoire et sont mobiles
- Il faudra attendre quelques temps avant d'avoir des données plus récentes, prenant en compte l'impact de la crise sanitaire

Evolution du Taux de demandeurs d'emploi Cumulé par communes du Val'Aigou – 2011-2020 (données au 31 décembre)



La Dares et Pôle emploi ne comptabilisent pas le chômage mais les demandeurs d'emplois : Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaitée.

Source :DARES – Traitement Terre d'avance

TERRE D'AVANCE

COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Equipements et services

- La répartition des équipements de l'EPCI met en exergue les différents visages du territoire

- Les communes urbaines bénéficient d'un équipement de proximité de qualité

- Du côté de la vallée de la Save, Lévignac joue le rôle de polarité vis-à-vis de ses communes voisines (médiathèque, Poste, commerces de proximité)

- Si le diagnostic de l'AUAT interroge quant à la dépendance des communes de l'EST pour les équipements à plus fort rayonnement, réduire cette dépendance est-elle possible ? Souhaitable ? Dans quelle mesure ?

Répartition communale des équipements de proximité (à gauche) et de niveau supérieur (à droite) au sein de la CCST (Source BPE 2018, INSEE)



Source :DARES – Traitement Terre d'avance

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

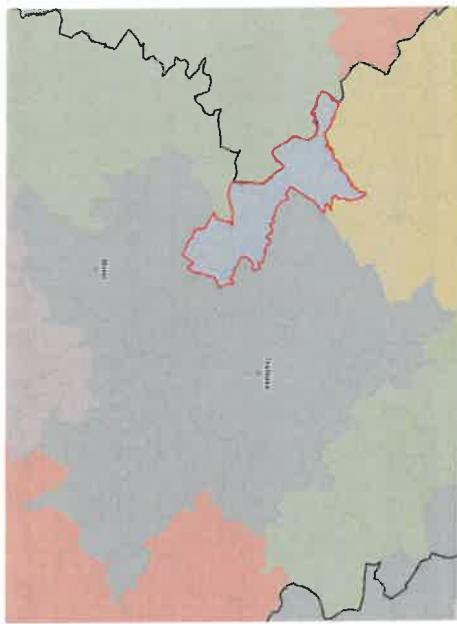
Fragilités sociales, accès aux services et niveaux de vie

Une comparaison de la qualité de vie plutôt valorisante

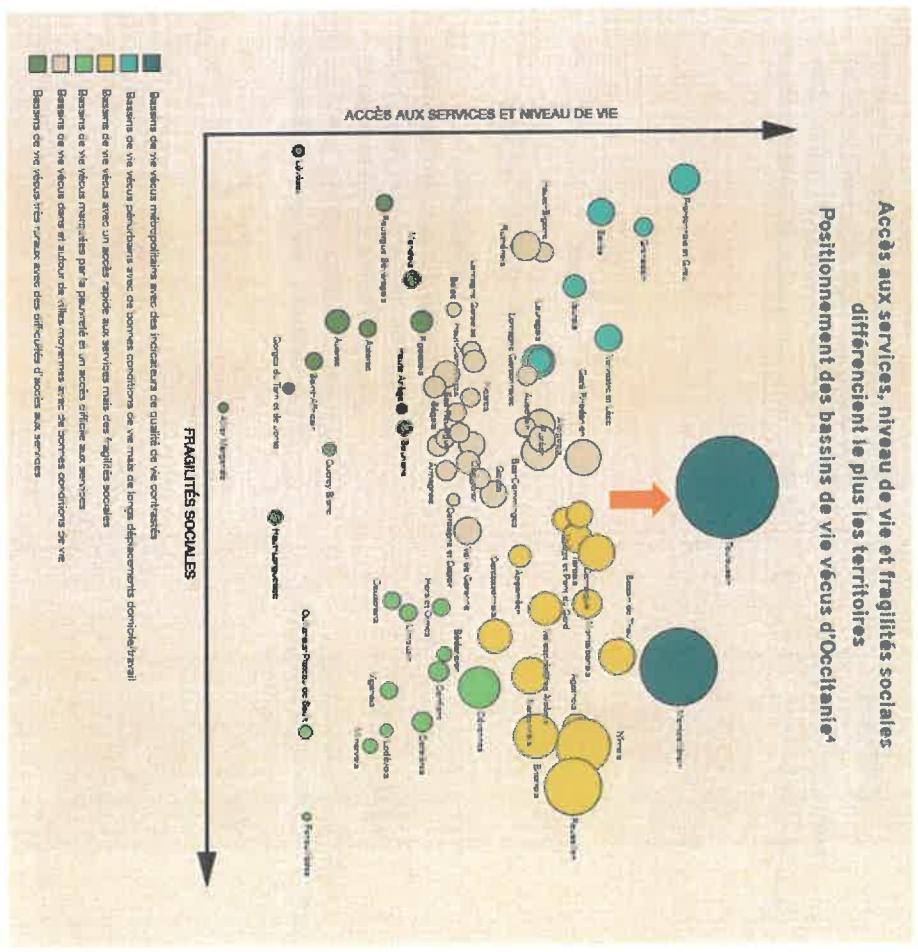
- Le territoire du CRTE s'inscrit sur le bassin de vie vécu toulousain

- Ce bassin témoigne d'une fragilité sociale moyenne et d'un fort accès aux services et niveau de vie

Bassin de vie vécu - Région Occitanie



Accès aux services, niveau de vie et fragilités sociales différencient le plus les territoires
Positionnement des bassins de vie vécus d'Occitanie¹



Source : REGARDS STATISTIQUES SUR LES DIMENSIONS DU BIEN-ÊTRE EN OCCITANIE --
Région Occitanie - 2018

COHÉSION SOCIALE : LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE



Part de la population des communes urbaines dans la population du Save-au-Touch

Dernier recensement – INSEE
2018

D'espaces peu denses sur le territoire, 28% d'espaces intermédiaire et 29% d'espaces densément peuplés, respectivement des communes de Saint-Livrade, à Plaisance-du-Touch

Région : 15,8% - 2018



Part des médecins généralistes de plus de 55 ans – 2 médecins en moins sur 10 ans

Taux de jeunes considérés comme non insérés (ni en emploi, ni en formation – NEET) mais avec d'importances disparités, qui se creusent entre communes urbaines et vallée de la Save : 25% à Sainte-Livrade

Le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté trois fois plus vite que la population entre 2013 et 2018 bien que le taux de chômage soit plus faible qu'en région

Evolution du nombre de 3-10 ans sur le territoire 2008-2018

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référentiel fiscal – des revenus des premiers déciles par unité de

Des logements sociaux situés à Plaisance-du-Touch

2020 – DREAL

3030 - DBEAI

Plaisance-du-Touch

ERRE D'AVANCE

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

PRINCIPAUX ATOUTS

- Une Médiane du revenu disponible par UC élevée et équilibrée sur le territoire
- Une production de logements neufs portée par les communes les plus urbaines et dépassant l'objectif du PLH (PADD)
- Un taux de logements vacants idéal pour la bonne rotation du parc de logements (5,8 % à l'échelle du territoire du CRTÉ) mais de fortes disparités entre les communes (9,8% à Lévignac contre 2,9% à Lasserre-Pradère)
- Une population relativement jeune (CTG) : un quart des habitants a moins de 18 ans
- Les installations sur le territoire se font sur le long terme, avec un bon taux d'accès à la propriété, synonyme d'ancre territorial : 49% de la population habite dans sa commune depuis 10 ans ou plus (CTG)
- Une population diplômée, bien que ces indicateurs sont à relativiser avec l'arrivée de populations déjà fortement qualifiées : 43% des habitants ont un diplôme de l'enseignement supérieur
- Baisse de la population inactive (CTG)
- Fort taux d'emploi des 25-54 ans (CTG)
- Les centres « Frédéric CHOPIN », « La Maison des Quartiers », « Sézame » et « Vallée de la Save » sont des équipements de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle et ils sont des lieux d'animation de la vie sociale ouverts à tous les habitants.

PRINCIPALES FAIBLESSES

- La « monotypie » du parc de logements (PADD)
- Une population polarisée qui pose la question de la mixité sociale et des déplacements pendulaires : forte proportion de cadres et professions intermédiaires (36 %), pas vraiment de classes populaires. Peu d'employés (16 %) ; une minorité d'ouvriers (10 %), d'artisans commerçants et chefs d'entreprises et un nombre très résiduel d'agriculteurs (0,1 %)
- Une offre locative limitée sur les communes urbaines ? Ne pouvant pas répondre à la demande ? Loyer d'annonce par m² supérieur à 10 €
- Une augmentation des prix du prix des logements (le prix moyen des maisons individuelles réservées à la vente a augmenté de 15 % entre 2011 et 2019)
- Des tensions autour des déplacements (notamment pour accéder aux transports collectifs et aux lieux ressources) ; demande croissante d'appui dans les démarches d'accès aux droits ; Globalement des CCAS et services sociaux sous-dimensionnés face à l'évolution des besoins sociaux. (CTG)

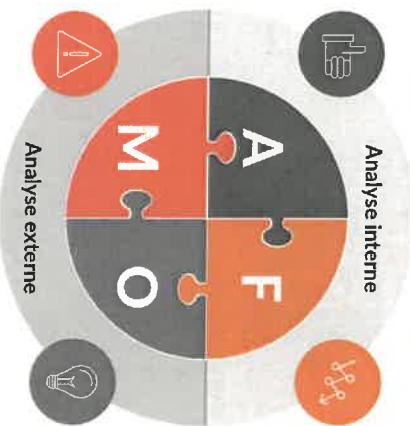


COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



PRINCIPALES MENACES

- Le ratio Habitants / Emploi qui continuerait à se dégrader, augmentant les flux pendulaires et le caractère dortoir du territoire au détriment de la qualité de vie des habitants
- Une perte de confiance des habitants en leur commune et communauté de communes liée aux différents projets contestés : Val-Tolosa, ZAF du Muleté, EcoQuartier Castelhounvel, démarches de réinvestissement des centres-villes, PLU de Léguvin...
- Augmentation des tensions entre enfants et adultes, de comportements difficiles à gérer, qui nécessite d'intégrer plus comme une fonction à part entière la relation éducative aux parents. (CTG)



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

- Beaucoup de personnes sont sans activité professionnelle ce qui s'explique notamment par le nombre de retraités (21% de la population) CTG : c'est une opportunité pour la vie associative et culturelle du territoire et demande à trouver un équilibre entre accueil de la population et cadre de vie pour ses habitants sans activité professionnelle
- Des expériences diverses dans l'accueil et l'animation de la relation aux familles qui pourraient être capitalisées entre services éducatifs et centres sociaux (CTG)

SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIÉS

Volet cohésion sociale



ALLER VERS PLUS ET MIEUX DE MIXITÉ SOCIALE

Améliorer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et l'accompagner tant sur le plan de l'aménagement (ex. diversification de l'offre de logements, densité d'équipements sportifs...) que de l'offre de services (ex. accès aux droits, mobilités, accès aux soins, enfance/éducation...). Accompagner également cette dynamique en matière d'emploi et d'insertion économique.



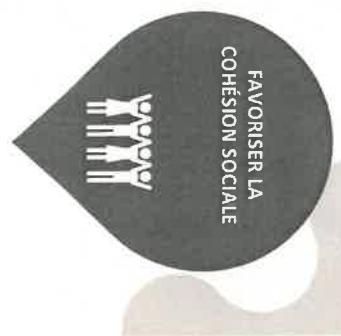
ACCOMPAGNER LE PHÉNOMÈNE RÉCENT DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Anticiper les besoins induits par le phénomène de vieillissement de la population, tant en termes d'équipements, que de services. Identifier et structurer les besoins et les potentiels d'activités et d'emplois en lien avec les populations les plus âgées (au-delà des questions de dépendance). Mobiliser cette nouvelle ressource au service du vivre ensemble (ex. engagement bénévole).



MAINTENIR UNE POLITIQUE ENFANCE/JEUNESSE VOLONTARISTE

Accompagner l'évolution démographique du territoire et l'objectif de mixité sociale par un effort constant de mise à niveau de l'offre éducative et périscolaire sur l'ensemble du territoire. Assurer une qualité de vie sur le territoire des les plus jeunes âges (continuité éducative, accès aux équipements, diversité de l'offre culturelle et sportive, ...). Etre en capacité de soutenir l'offre (ex. dynamique associative) autant que la demande (cf. CTG très axée sur les besoins sociaux).





TERRE D'AVANCE

LA RELANCE ÉCONOMIQUE

La Relance Economique

CONTRIBUER À LA
RELANCE
ÉCONOMIQUE

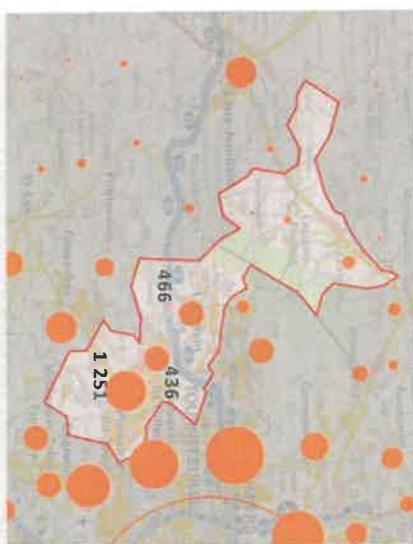


Photo : SCOR Doyard & Cie - source : AFP

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Tissu d'entreprises

- En 2019, on dénombrait 2 875 établissements sur le territoire du CRTE pour 2 426 entreprises
- 52% de ces entreprises se trouvaient à Plaisance-du-Touch et 89% se trouvaient sur les 3 communes plus urbaines du territoire
- Les établissements sans salariés représentent 77,5 % des entreprises contre 76,1% en région.
- La densité d'entreprises par rapport à la population est inférieure à la moyenne régionale : 6,1 entreprises pour 100 habitants contre 7,95 entreprises pour 100 habitants en région



Source : Observatoire des territoires, traitement TA

Entreprise/établissement : une entreprise peut disposer de plusieurs établissements. L'entreprise a la même adresse que le siège.	Nombre d'établissements par classe d'effectifs salariés							Pourcentage d'établissements par classe d'effectifs salariés (%)
	Total	%	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	
Ensemble	834	100,0	80	610	85	31	28	
Agriculture, sylviculture et pêche	10	1,2	2	8	0	0	0	0
Industrie	48	5,8	1	34	10	1	2	2
Construction	125	15,0	12	98	10	3	2	2
Commerce, transports, services divers	524	62,8	60	389	46	17	12	12
Autre commerce et activités d'assurance	71	20,5	18	127	15	5	4	4
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	127	15,2	5	81	19	10	12	12

Source : Observatoire des Territoires – INSEE 2019

RES T1 - Etablissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2018

Entreprise/établissement : une entreprise peut disposer de plusieurs établissements. L'entreprise a la même adresse que le siège.	Nombre d'entreprises actives en 2019 par communes du CRTE							Nombre d'établissement en 2019 par communes du CRTE
	Total	%	0 salariés	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	
Ensemble	2 875	57,1	303	2 227	434	518	77,5	76,1
CC de la Savoie au Touch Occitanie	2 655	54,1	113 539	1 113	539	0	18,8	19,9
Ensemble	2 655	54,1	113 539	1 113	539	0	18,8	19,9
0 au 100 salariés	655	12,5	655	0	0	0	2,3	2,2
10 à 19 salariés	655	12,5	655	0	0	0	0,9	1,2
20 à 49 salariés	27	0,5	27	0	0	0	0,2	0,4
50 à 99 salariés	6	0,1	6	0	0	0	0,0	0,1
100 à 249 salariés	8	0,2	8	0	0	0	0,3	0,2
250 salariés et plus	0	0,0	0	356	0	0	0,0	0,1

Source : Observatoire des territoires, traitement TA

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flots (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'emploi Salarié) en géographie au 01/01/2021

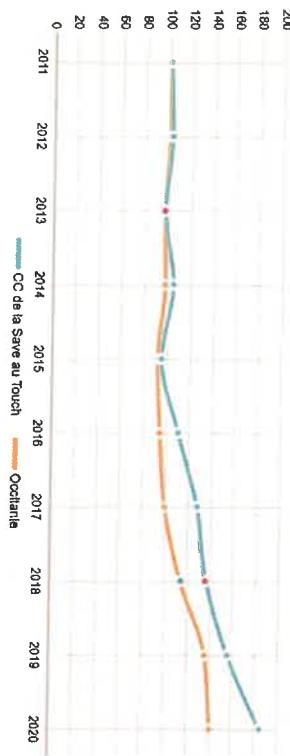
RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

Soutien à l'entrepreneuriat - un taux de création dynamique

Dans un territoire qui offre moins d'emplois qu'il n'a d'actifs, le soutien à l'entrepreneuriat revêt un enjeu majeur pour ne pas dépendre des territoires voisins (adaptation aux nouvelles formes de l'entrepreneuriat, accompagnement des porteurs de projets).

- 230 entreprises créées sur le territoire en 2019 et 521 en 2020 (dont 80% d'entreprises individuelles). Le taux de création d'entreprise s'établissait à plus de 18% en 2019, en croissance depuis 2016.
- On observe une dynamique de création plus importante qu'en région qui peut cacher un stock d'entreprises bas

Evolution du taux de création d'entreprises (%) 2011-2020



Source : Observatoire des territoires, traitement TA

DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2020

Secteur d'activité	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	521	100,0	415	79,7
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	25	4,8	20	80,0
Construction	51	11,7	42	70,5
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	165	31,9	129	77,7
Information et communication et	32	5,1	26	87,5
Activités financières et d'assurance	12	2,3	5	50,0
Activités immobilières	13	2,5	1	7,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	101	19,4	85	84,2
Administration publique, enseignement,科学研究, et action sociale, culture et divertissement	64	12,3	28	30,6
Autres activités de services	47	9,0	42	95,7

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

Stock 2019 et évolution du nombre d'emplois entre 2009 et 2019 – sphère marchande hors agriculture *

Dynamique de l'emploi

- On observe une très forte dynamique économique sur les 10 dernières années, avec une croissance des emplois salariés de 48% de 2009 à 2019 – c'est plus de 4 fois plus que la croissance régionale
- Les secteurs qui portent ce développement sont, par ordre croissant, les activités scientifiques et techniques (+ 505 emplois), le commerce (+ 316 emplois) et les transports (+ 240 emplois)
- Il n'y a pas de secteur connaissant un fort déclin sur la période, y compris la construction pourtant structurellement en perte d'emploi
- Les secteurs qui pèsent dans l'économie locale se portent donc bien à l'exception de l'industrie électronique, électronique et informatique qui fera l'objet d'un point spécifique

	Salariés en 2019		Evolution du nombre de salariés	
	Territoire d'étude Nombre	Région Part	Territoire d'étude en VA	Région en %
Agro-alimentaire	105	1,9%	2,7%	36 52,2% 9,4%
Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	- 0 -2,0%
Équipements électriques, électroniques, informatiques et matériels de transport	28	0,5%	1,6%	9 47,4% -5,3%
Autres produits industriels	1	0,0%	3,4%	1 35,9%
Industries extractives, énergie, eau	238	4,3%	5,6%	46 44,7% 5,8%
Construction	149	2,7%	1,9%	132 27,0% 3,9%
Commerce	1230	22,5%	17,8%	316 34,6% 6,1%
Transports	737	13,5%	6,9%	240 48,3% 10,5%
Hébergement et restauration	245	4,5%	5,8%	119 94,4% 23,0%
Information et communication	191	3,5%	3,9%	49 34,5% 33,9%
Activités financières et d'assurance	95	1,7%	2,9%	37 63,8% 6,9%
Activités immobilières	66	1,2%	1,4%	22 50,0% -8,2%
Activités scientifiques et techniques ; soutien et	712	13,0%	17,9%	505 244,0% 30,4%
Administrations publiques, défense, enseignement	832	15,2%	15,4%	234 39,1% 12,6%
Autres activités de services	227	4,1%	4,5%	30 15,2% 4,4%
Total	3477	100%	100,0%	1765 48% 11,8%

Source : ACCOS, Traitement Terre d'Avance

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

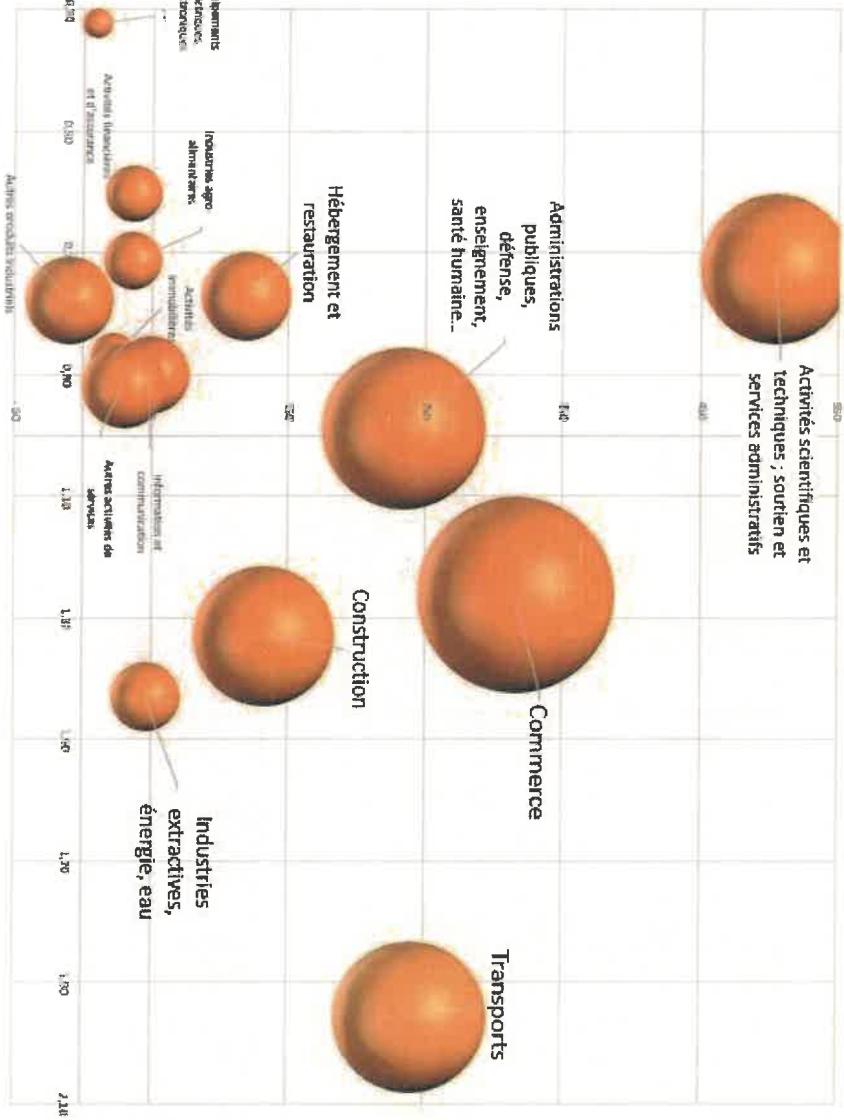
Spécificités

- Si le territoire connaît une bonne dynamique en termes de création d'emplois, on observe peu de forte spécificité
- Le transport pèse tout de même deux fois plus qu'en région
- Les activités scientifiques et techniques ne sont pas encore une spécificité mais pourraient le devenir
- C'est un secteur qui se développe sur la période dans les périphéries des grandes villes (même dynamique observée du côté du Pic Saint-Loup, en périphérie de Montpellier)

Lecture du Graphique

- ❖ Les cercles représentent des grandes familles d'activités
- ❖ Plus un cercle est gros, plus il pèse en emplois sur le territoire. Ce tableau reprends les chiffres de la page précédente.
- ❖ L'axe des abscisses (droite/gauche) représente la spécificité. Plus on va vers la droite, plus l'activité est spécifique, c'est-à-dire qu'elle pèse plus fortement en emplois sur le territoire d'études qu'en région. Au centre, il n'y a pas de sur-représentation et au contraire, à gauche, l'activité est sous-spécialisé par rapport à ce qui est observé en région.
- ❖ L'axe des ordonnées (haut/bas) représente le dynamisme de l'emploi. Plus on va vers le haut, plus l'activité a gagné des emplois sur la période 2014-2019. En dessous de l'axe des abscisses, cela signifie qu'il y a eu des pertes d'emplois

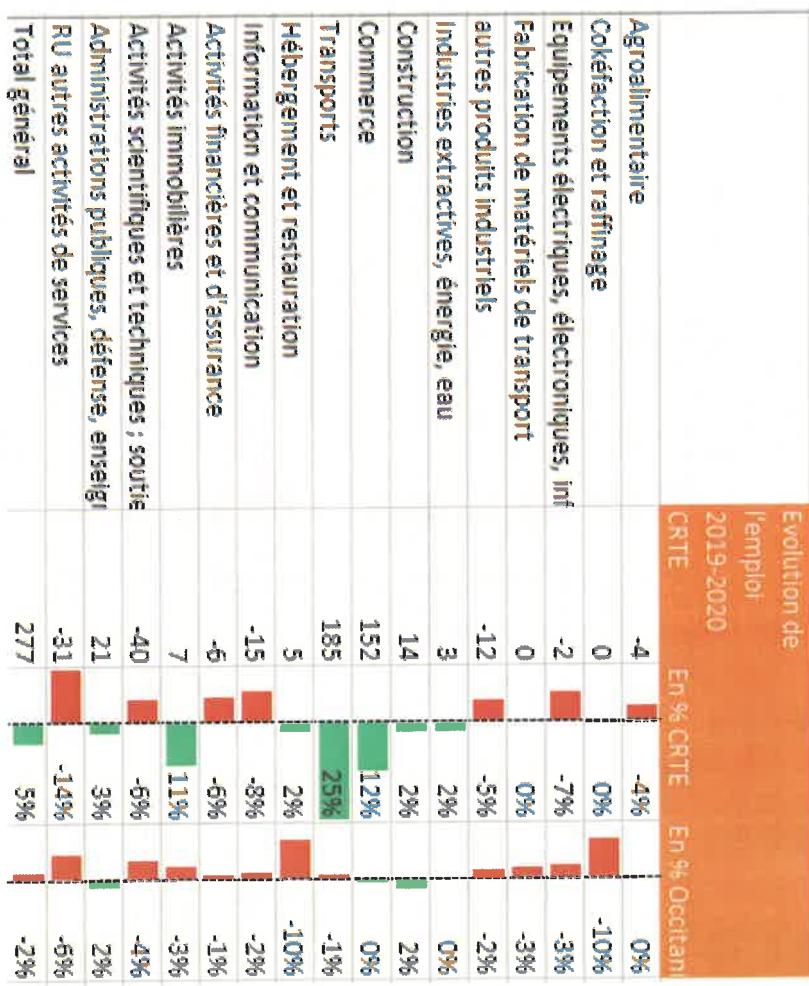
Graphique de spécialisation économique, emploi salarié, CRTS Save-au-Touch
Logarithmique 2009-2019



RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

Emploi - Zoom 2020 - un territoire moins impacté à ce jour par la crise COVID

- Le territoire semblait moins impacté en 2020 par la crise sanitaire que la région Occitanie
- Le Save-au-Touch a même connu une croissance de ses emplois salariés de 5%, grâce notamment aux transports qui augmentent de 25% leurs effectifs salariés sur une année
- Les autres activités de services, qui comprend les emplois intérim, baissent légèrement



Source : ACCOS 2020, traitement Terre d'Avance

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Emploi – Zoom sur les secteurs forts du territoire

- Comme observé sur d'autres territoires périphériques à des métropoles, offrant un cadre de vie de qualité et des opportunités foncières pour les entreprises (comme par exemple l'intercommunalité du Grand Pic-Saint-Loup en périphérie de Montpellier), la Save-au-Touch voit se développer les activités scientifiques et techniques, notamment les activités de bureaux d'études, de siège sociaux ou d'activité administratives, juridiques et comptables
- Le commerce est également un secteur sur lequel il est intéressant de faire un zoom dans la mesure où il influe fortement sur la progression de l'emploi
- Compte tenu de la pression commerciale sur la métropole, le territoire voit se développer une offre commerciale, facilitée par l'augmentation de sa population
- Si le commerce automobile a doublé et pèse désormais plus dans le total des établissements que sur la métropole, les commerces de gros et de détail continuent leur développement, qui est à accompagner

Evolution des Sous-secteurs Activités Scientifiques et Techniques

	Somme de Effectifs salariés	Somme de Effectifs salariés
2010	21	63
2020	24	46
	35	117
	2	
69 Activités juridiques et comptables		
70 Activités des sièges sociaux; conseil de gestion		
71 Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques		
72 Recherche-développement scientifique		
73 Publicité et études de marché		
74 autres activités spécialisées, scientifiques et techniques		
75 Activités vétérinaires		
77 Activités de location et location-bail		
78 Activités liées à l'emploi		
79 Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes		
80 Enquêtes et sécurité		
81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager		
82 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises		
Total général	222	672

Evolution des Sous-secteurs Commerces

	Somme de Effectifs salariés	Somme de Effectifs salariés	Evolution
2010	84	167	99%
2020	24	46	37%
	35	117	38%
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles			
46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles			
47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles			
Total général	968	1382	43%

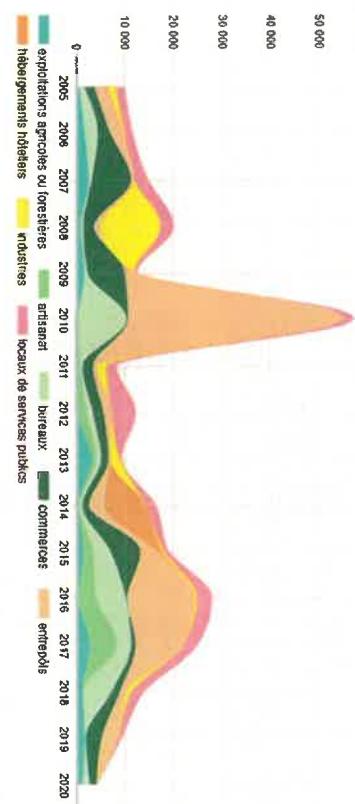
RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Artificialisation des sols

- Une consommation foncière suffisante pour les besoins mais à ajuster aux dynamiques Nord/sud :

- La construction de locaux ne faiblit pas fortement contrairement à ce que l'on peut observer sur d'autres territoires.

- L'année 2010 est exceptionnelle (en m² de SP), liée à la réalisation de près de 45 000 m² d'entrepôts (Plaisance-du-Touch), soit 33% de la production de locaux en 10 ans



Tableaux 2010-2020 des m² SP par activités (total des 10 années) hors locaux agricoles – EPCI

Activités	Bureaux	Commerces	entrepôts	hébergement	industries	Total	Total en %	
2010	87	9334	58	44409	0	0	54488	33%
2011	445	314	2297	706	0	1980	5743	3%
2012	1595	1453	2044	1607	0	0	6699	4%
2013	863	1124	1566	430	0	1778	5761	3%
2014	160	593	1292	3164	8479	0	13688	8%
2015	1830	3656	6191	3460	1022	426	16525	10%
2016	3543	6064	273	13963	0	470	24313	15%
2017	5554	2936	967	9835	0	0	19272	12%
2018	0	5974	1718	1311	0	995	9998	6%
2019	58	208	3175	3357	0	0	6798	4%
2020	97	1344	1327	0	0	0	2768	2%
Total sur 10 ans	14233	33660	29508	82152	9501	5649	165053	100%
Total en %								100%

Source : Sitadel, DREAL, Traitement Terre d'Avance

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTICS

Consommation Foncière

- 92 % des surfaces d'activités économiques du Saveau-Touch l'étaient sur la commune de Plaisance-du-Touch
- On observe que la Saveau-Touch a des besoins élevés en comparaison à des CA voisines
- Les locaux industriels y sont prédominants, en particulier grâce aux zones de Plaisance-du-Touch
- Les bureaux sont également fortement représentés
- En revanche, sans être une sous-représentation, les surfaces commerciales semblent moins importantes qu'ailleurs et se concentrent sur Plaisance-du-Touch

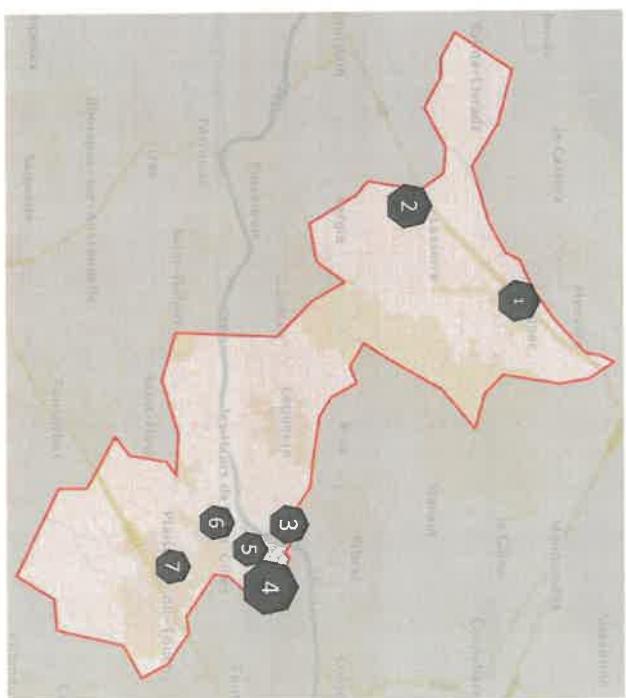
Surfaces commencées entre 2010 et 2020 (m ² de surfaces plancher)						
Artisanat	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	hébergement	Entrepôts	Total
Saveau-Touch	14233	33600	20908	82162	9501	5649
Plaisance-du-Touch	13862	26110	16227	81813	9501	5045
CC des Hauts-Tolosan	1883	2909	9435	3833	1892	979
CA Le Muretain	26557	37986	64100	93438	3084	18779
Toulouse	45551	916627	338329	344754	149361	415595
Hypothèse consommation foncière annuelle (en m ²)						
Artisanat	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	hébergement	Entrepôts	Total
Saveau-Touch	1 294	3 055	1 901	7 469	864	514
Plaisance-du-Touch	1 260	2 374	1 475	7 438	864	459
CC des Hauts-Tolosan	171	264	858	348	172	89
CA Le Muretain	2 414	3 453	5 827	8 494	280	1 707
Toulouse	4 141	83 330	30 757	31 341	13 578	37 781
Estimation des besoins en foncier économique (en m ² de surface cessibles)						
Artisanat	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	hébergement	ha / an foncier économique si 100% en foncier nouveau	ha / an foncier économique si 80% en foncier nouveau
Saveau-Touch	2 588	9 154	4 752	22 408	-	1 284
Plaisance-du-Touch	2520,3636	7120,9091	3 688	22 313	-	1 147
CC des Hauts-Tolosan	342	793	2 144	1 045	-	223
CA Le Muretain	4 829	10 350	14 568	25 483	-	4 268
Toulouse	8 282	249 989	76 893	94 024	-	94 453
						52,4
						418 913,1

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Zones d'activités - Panorama 2021

- L'EPCI compte 7 zones d'activités aménagées ou en cours d'aménagement réparties sur 5 communes

Carte des ZAE



RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Zones d'activités - ZOOM sur l'immobilier d'entreprise de La Ménude (Plaisance-du-Touch - PADD)

Un parc d'immobilier d'entreprise concentré sur la Ménude

8 600 m² de bureaux soit moins de 1% de l'offre de l'aire urbaine de Toulouse

- Le parc de bureaux destiné à des activités tertiaires est faible sur la CCST avec une majorité de très petite surface.

76 900 m² de locaux d'activités soit 2 % de l'offre de l'aire urbaine de Toulouse

- L'offre en locaux d'activités est significative sur la CCST et portée par la demande des activités artisanales, du commerce de gros, de la petite industrie et le bâtiment.

128 100 m² d'entrepôts logistiques soit 5 % de l'offre de l'aire urbaine de Toulouse

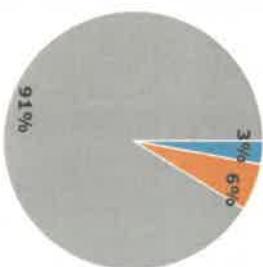
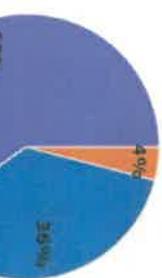
- Les entrepôts représentent 60 % de l'offre en immobilier d'entreprise de la CCST et lui confère sur cette offre spécifique un rayonnement à l'échelle de l'agglomération

L'offre est concentrée en majorité (plus de 90 %) sur la Zone de la Ménude portée par le développement de la logistique. Les zones du Taure et de Bourgogne à Plaisance ont également une offre significative en locaux d'activités.

Total sur l'ensemble des zones

Nombre d'établissements	Nombre d'emplois estimé	Nombre d'emplois estimé	Foncier
440 établissements (45 % de la CCST) Toulouse Métropole	440 établissements (45 % de la CCST)	3 400 emplois (45 % de la CCST)	185 hectares

Typologie du parc immobilier d'entreprise



* ZA du Taure
* ZA de Lombéz
* Zone de la Ménude

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Vacance commerciale – dynamique de centres-bourgs

- Le développement démographique interroge quant à la réponse du territoire en terme aux besoins des habitants
- Les centres polarisateurs, à l'échelle de l'EPCI, que sont Plaisance-du-Touch et Léguerwin, ont fait l'objectif d'aménagement afin de renforcer leur attractivité
- Des résultats positifs sont observés sur Plaisance-du-Touch et, dans une moindre mesure à Léguerwin
- Le centre de La Salvetat est moins dynamique
- Sur la carte de l'AUAT, nous observons que les centralités du territoire sont majoritairement tournées vers la métropole

Les « centralités » identifiées sur le territoire (source AUAT)



Plaisance-du-Touch et Léguerwin ont des taux de vacance « idéals » autour de 5%

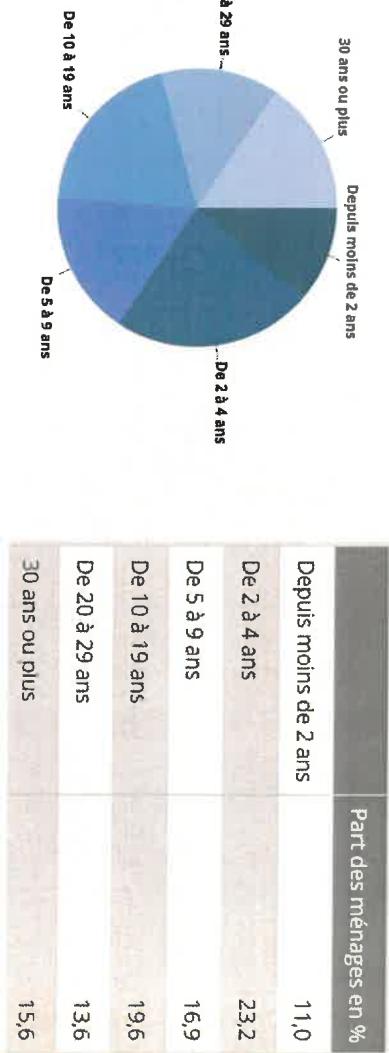
Ce taux monte à 8% à Léguerwin et près de 10% à

Léguerwin

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

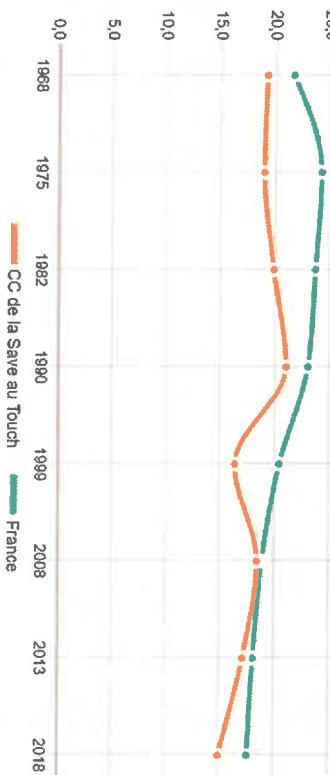
Attractivité - une dynamique globale qui cache des départs

Ancienneté d'emménagement des ménages 2018



Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021

- Un indice de jeunesse élevé : 138 jeunes (moins de 20 ans) pour 100 personnes de plus de 60 ans (à relativiser car le vieillissement n'est pas très avancé sur ce territoire)
- Cette population jeune interroge quant à la capacité du territoire à garder ses jeunes, notamment au regard de l'évolution du nombre de 15-29 et de 30-44 ans qui baissent dans la population
- Le taux de familles du territoire avec enfant baisse alors que le taux de familles sans enfant augmente par rapport à la population totale
- Le Save au Touch a accueilli 762 habitants supplémentaires entre 2013 et 2018
- 46% de ces nouveaux ménages se sont installés à Plaisance-du-Touch
- Les disparités d'attractivité entre les communes du Save-au-Touch ont tendance à renforcer également les disparités de densité de population : 42,4 hab au m² à Saint-Livrade contre 711 au m² à Plaisance-du-Touch
- Ces communes, plus rurales, ont aussi une population plus vieillissante

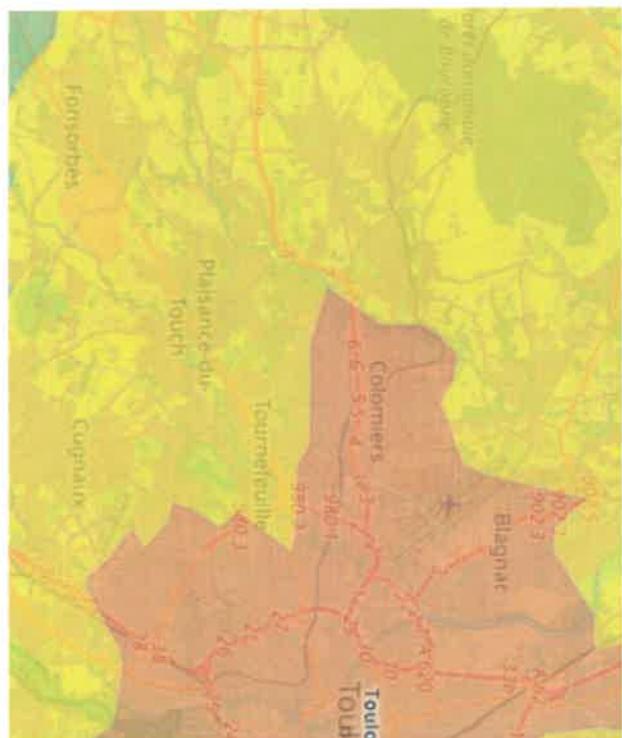


➤ Une part importante de nouveaux arrivants sur le territoire
➤ Des difficultés à retenir et à attirer des populations jeunes, en particulier les moins de 30 ans

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Un cadre de vie **contrasté**

- La « qualité de vie » est un élément difficilement mesurable car il n'est pas possible de s'accorder sur sa définition
- Toute tentative est donc imparfaite
- Cependant, l'INSEE a tenté de mettre en place un indice basé sur une trentaine d'indicateurs
- La catégorie de l'EPCI, en Jaune sur la carte présente des caractéristiques favorables, que ce soit en matière d'emploi (taux d'emploi élevés, y compris pour les jeunes souvent diplômés, peu de chômage, emplois stables), mais aussi en termes de revenus, de confort des logements et de liens sociaux. De plus, la participation à la vie citoyenne y est particulièrement développée.
- En revanche, l'emploi est éloigné du domicile (plus de 30 minutes pour un tiers des actifs) et l'adéquation entre emplois offerts et actifs résidents est défavorable. Les disparités femmes/hommes sont marquées en termes de taux d'emploi et plus encore en termes de rémunération. La distance avec les équipements culturels y est généralement forte



Description : Cette typologie a été établie d'après une trentaine d'indicateurs représentatifs des caractéristiques individuelles, en lien avec des critères socio-économiques (revenus, emploi, logement, etc.) et des aménités du cadre de vie dans les territoires (accès aux équipements et aux services, qualité de l'environnement, liens sociaux, etc.).

RELANCÉE ECONOMIQUE : LES CHIFFRES CLES DU TERRITOIRE



52%

Part des entreprises du territoire installées à Plaisance-du-Touch en 2019 – cette part monte à 89% pour les 3 communes urbaines



39

L'indice de concentration d'emploi est de 39 ce qui signifie qu'à minima 61% des actifs du territoire doivent en sortir pour travailler



+48%

Evolution des emplois salariés hors agriculture entre 2009 et 2019
Région : + 11,8%



+5%

Evolution des emplois salariés hors agriculture entre 2019 et 2020
Région : - 2%



7/100

Le Save-au-Touch comptait 7 entreprises pour 100 habitants contre 10 entreprises pour 100 habitants en région



166 053

Surface plancher totale des locaux commencés entre 2010 et 2020 (hors agriculture et services publics)



92%

Part de la surface plancher totale des locaux commencés entre 2010 et 2020 du territoire sur la commune de Plaisance-du-Touch



40 Ha

Besoins estimés sur dix ans, toute chose égale par ailleurs, sur le territoire

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

CONTRIBUER À
LA RELANCE
ÉCONOMIQUE

PRINCIPAUX ATOUTS

- Une forte croissance économique sur les dix dernières années
- Une assez bonne résistance à la crise sanitaire bien que cela doit être confirmé dans les années à venir
- Une dynamique forte sur le commerce, le transport et la construction
- Un soutien à l'économie de proximité : plateforme « j'achète dans ma ville » mise en place par l'EPCI
- Une spécialisation à venir sur le secteur des activités scientifiques et techniques
- Une proximité avec la métropole toulousaine
- L'attractivité territoriale due au cadre de vie (Campagne à la ville, accès à la propriété ...)



PRINCIPALES FAIBLESSES

- Un manque de stratégie économique
- Une difficulté à attirer de grosses entreprises, avec un tissu économique principalement composé de TPE et de PME
- Un indice de concentration de l'emploi faible qui montre la difficulté pour les habitants du Save-au-Touch de trouver un emploi sur leur commune.
- Une absence de filière forte locale accompagnée et structurée

RELANCE ÉCONOMIQUE : ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTIC

CONTRIBUER À
LA RELANCE
ÉCONOMIQUE

PRINCIPALES MENACES

- Des concurrences entre les différents polarités commerciales sur les communes elles-mêmes (Léguerévin, Salvetat-Saint-Gilles, et avec celles situées sur les territoires voisins (Colomiers, Pibrac, L'Isle-Jourdain...) PADD
- Un modèle de développement territorial impacté par la crise sanitaire (PADD)
- Un déséquilibre territorial entre les communes urbaines et plus rurales
- Une activité agricole menacée



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

- De très fortes capacités foncières d'extension et d'intensification urbaine mais aussi du potentiel de renouvellement
- Une localisation des capacités de développement économique en continuité des zones de la Métropole
- Une identité de ville à la campagne à construire : mobilités douces, agriculture écologique, commerces de proximité, productions locales à valoriser
- Des sites naturels à valoriser pour du tourisme d'excursionniste en complément des sites existant (Zoo African Safari : 160 000 visiteurs par an – Plaisance – du-Touch)

SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIÉS

Volet relance économique

NE PAS (PLUS) SUBIR LA PÉRIURBANISATION

Se prémunir des impacts négatifs du desserrement métropolitain et en particulier de l'accentuation du caractère dortoir du territoire et des déséquilibres croissants entre le Nord (résidentiel, rural peu dense) et le Sud (urbain, dense et à la vocation économique plus affirmée).

STRUCTURER ET PILOTER LA DYNAMIQUE DE RATTRAPAGE ÉCONOMIQUE

Face à une dynamique économique soutenue en apparence (mais principalement due à une logique de rattrapage), ne pas faire l'économie d'un effort de structuration et de positionnement. L'objectif est ainsi de valoriser au mieux les ressources et capacités du territoire (offre d'accueil, propension à entreprendre, relations économiques avec la Métropole...). Une réflexion valable pour l'ensemble des sphères économiques (industrie/production, commerce, services, agriculture et tourisme).

OPTIMISER L'UTILISATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL AU REGARD DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Prendre acte des perspectives importantes de consommation foncière pour l'activité économique mais aussi des objectifs de sobriété foncière qui s'imposent au territoire pour traduire ses ambitions économiques en un schéma d'accueil performant et exigeant.

CONTRIBUER À LA
RELANCE
ÉCONOMIQUE





TERRE D'AVANCE

LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

ENCOURAGER ET
SOUTENIR LA
TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE



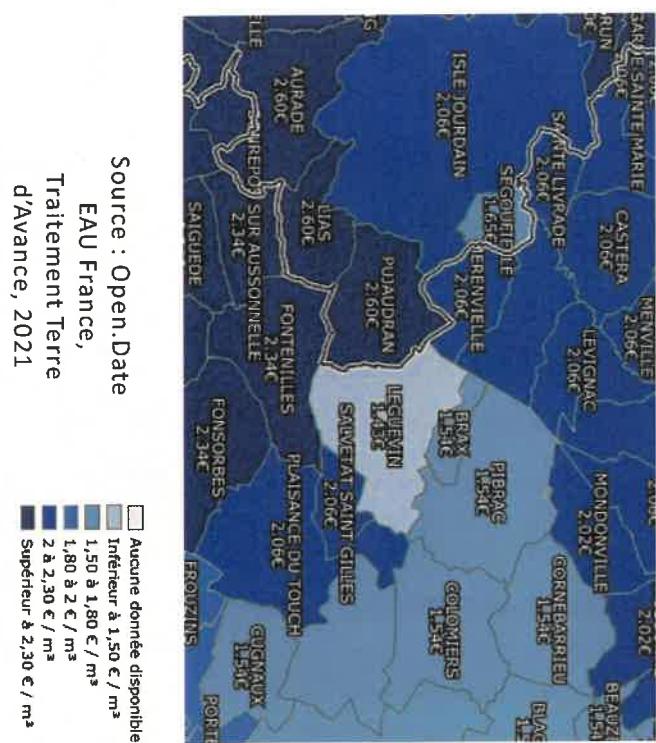
Image: Communautés de Mérindie et Lasserre-pradère

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Gestion de l'eau

Derniers prix de l'eau (potable) renseignés en France

- **L'Eau - un enjeux critique et partagé par l'ensemble du territoire du CRTÉ :**
- Le prix de l'eau est globalement dans la moyenne haute sur le territoire puisqu'il peut varier de 2,06 à 1,43 € le m³
- C'est plus que les communes de Pibrac, Colomiers ou Cugnaux à 1,54 mais moins que les commune au Sud-Est de la carte a delà de 2,3 € le m³
- **Risques d'inondations et de sécheresse :**
- La population n'est pas concernée par les zones inondables (CEREMA, 2020)
- L'agriculture céréalière du territoire risque d'être concernée par des épisodes de plus en plus fréquents de sécheresse



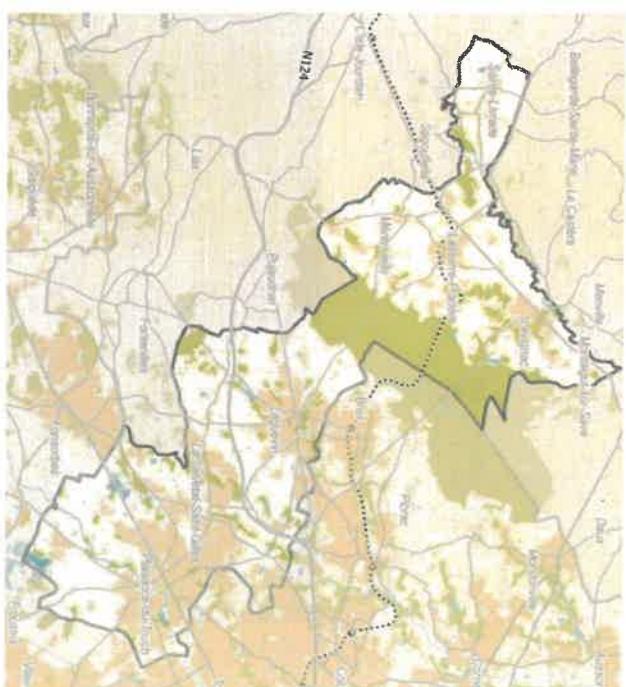
Données à compléter en interrogeant l'agence de l'eau, la chambre d'agriculture ...

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTICS

La Forêt de Bouconne – un site naturel structurant pour l'EPCI

- La Forêt est gérée par un syndicat mixte dont font partie les communes de l'EPCI.
- Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne s'est porté maître d'ouvrage pour l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire
- Le périmètre de cette Charte Forestière de Territoire est délimité par le territoire des 10 communes (Brax, Mondonville, Pibrac, Lévignac, Lasserre, Léguévin, Mérenvieille, Daux, Montaigut-sur-Save et Pujaudran) qui ont une partie de leur territoire inclus dans le massif forestier
- La commune de L'Isle Jourdain qui est propriétaire de bois dans le massif forestier, et celle de Lias dont le bois communal forme un continuum avec le massif forestier de Bouconne, sont intégrées dans ce périmètre.
- La charte prévoit un développement touristique de la forêt de Bouconne : elle constate très peu de lisibilité dans l'offre touristique sur le territoire de la forêt de Bouconne
- Il n'y a pas d'information globale sur le maillage du territoire ni sur les sentiers ouverts au public, pas d'événement fédérateur...
- La charte vise également à une meilleure connaissance des opportunités de développement durable autour de la filière bois
- La sensibilisation à l'environnement, la gestion des flux, une meilleure connaissance de la biodiversité présenté dans la forêt sont cependant les priorités rappelés par cette charte

Diagnostic PADD



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Energie – Lutte contre les pollutions

ZOOM consommation d'énergie

- La facture énergétique par habitant est moins élevée sur le territoire du CRTE :
 - 1 843 € contre 2 321 en Occitanie
- On observe que le chauffage et climatisation occupent une place moins importante qu'en Occitanie de la consommation d'énergie
- Les transports routiers sont quant à eux nettement surreprésentés
- Le secteur résidentiel est plus énergivore qu'en région – cela peut s'expliquer par un développement moindre des autres secteurs et un habitat majoritairement collectif

Consommation d'énergie par usage - source OREO
(MWh)2017



Facture énergétique par habitant - source OREO-DREAL
(Euros)2017



Source : OREO, DREAL,

Toulouse
Muret
Terre d'Avance

Facture énergétique par secteurs - source OREO (MWh)2017

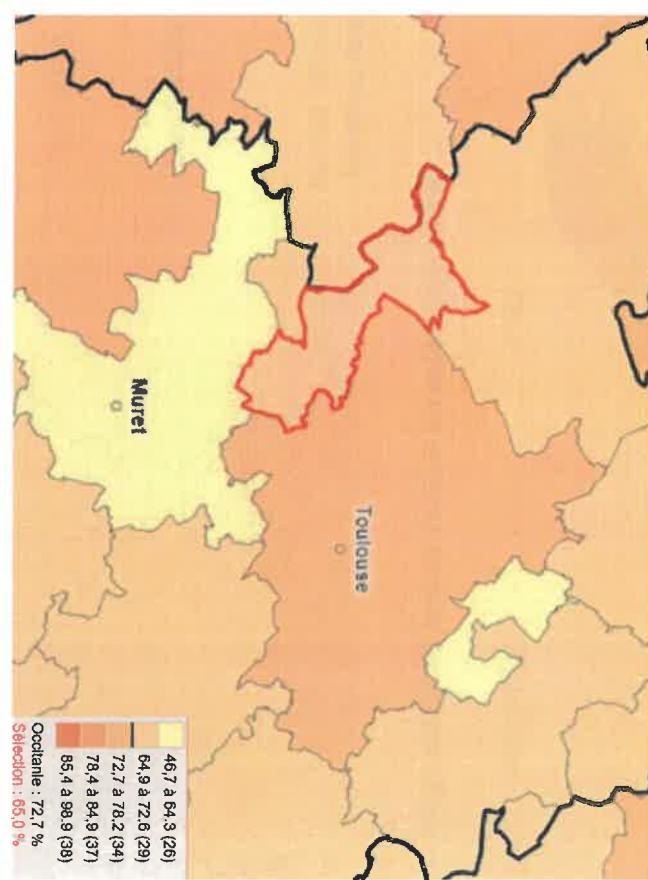


TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Energie

ZOOM Habitat – des logements peu énergivores

- 65 % des logements étaient énergivores dans la base DPE contre 72,7% en Occitanie
- A noter 11,9% des logements du territoire ont un DPE contre 10,9% en Occitanie. Ces chiffres donnent donc une tendance mais doivent être interprétés avec prudence
- Si l'on se concentre uniquement sur les logements très énergivores (F ou G), ce taux passe à 4,5% sur le territoire du CRTE contre 9,7% en Occitanie

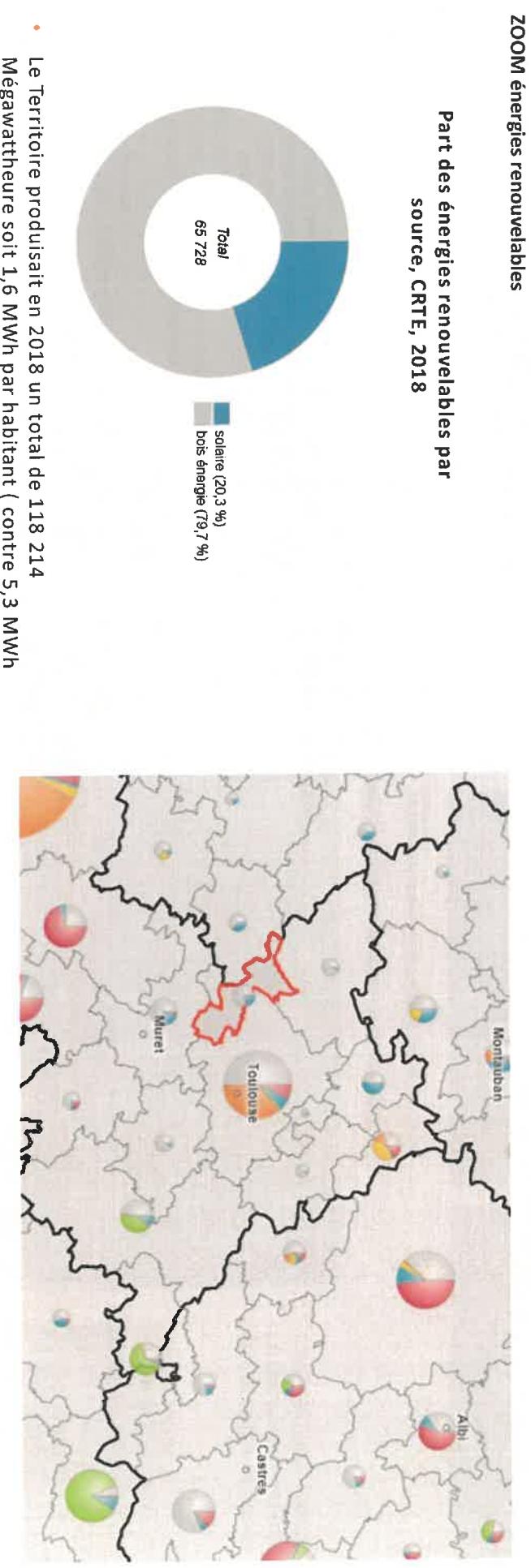


Source : ADEME, DREAL, traitement terre d'Avance

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Energie – Lutte contre les pollutions

Production EnR par source (communes Occitanes) - source OREO (MWh)2018

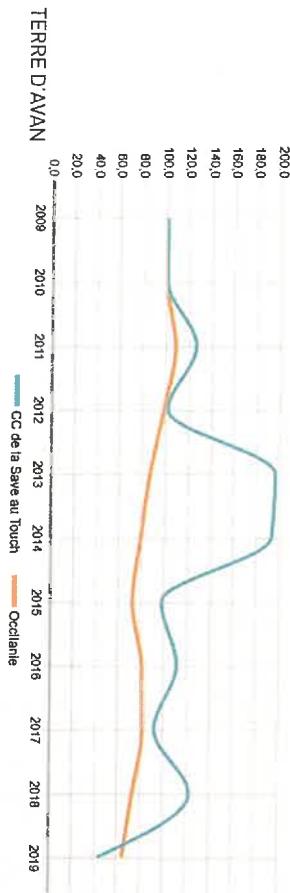


- Le Territoire produisait en 2018 un total de 118 214 Mégawattheure soit 1,6 MWh par habitant (contre 5,3 MWh par habitant en Occitanie)
- 80% des ENR produites sur le territoire du CRTE provenaient de la ressource bioénergie électriques

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Artificialisation des sols – un ralentissement constraint par l'objectif de zéro artificialisation net

- 2,12 % du territoire a été artificialisé sur 10 ans contre 0,39% en Occitanie
- En 2018, 21,6% du territoire était artificialisé contre 4,8% en Occitanie et 71,8% à Toulouse (38% à Plaisance-du-Touch et 4,7% à Saint-Livrade)
- 8,6 % de la surface artificialisée sur cette période l'était pour de l'activité contre 19,8% en Occitanie. Cependant, l'interprétation doit être précisée :
- Des surfaces d'exploitation agricoles, et des services publics sont comptabilisées dans ces espaces
- Des surfaces aménagées, mais non construites sont considérées comme un changement d'usage et donc, de la consommation foncière



Evolution de l'artificialisation sur 10 ans

- Inversement, 87,8 % de la surface artificialisée sur cette période l'était pour de l'habitat contre 72,1% en Occitanie



Source : Observatoire de l'artificialisation des sols, Traitement Terre d'Avance



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTICS

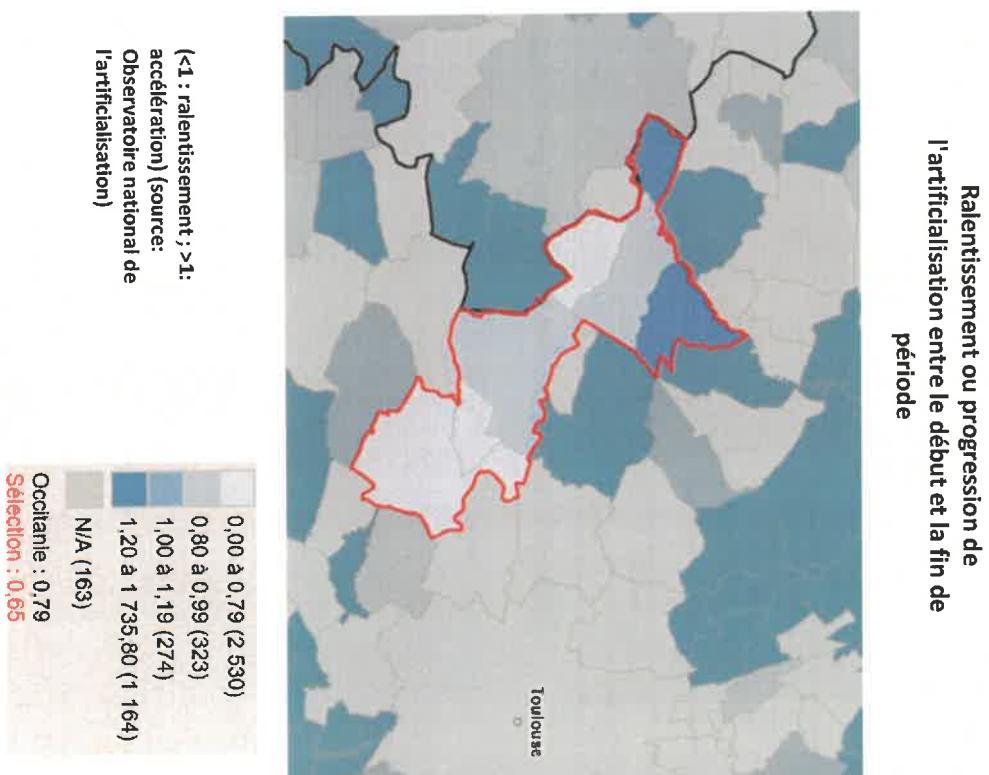
Artificialisation des sols

L'artificialisation ralentie plus vite sur le Save-au-Touch qu'en région sur cette période

- C'est finalement les communes moins urbaines qui connaissaient une accélération
- Le territoire tend vers le développement d'une gestion économe de l'espace, passant par la densification, le renouvellement urbain, la renaturation et le renforcement de l'armature territoriale

Notons que l'outil du CEREMA "carto friches" ne fait pas apparaître de friches sur le territoire, mais est ce une réalité ?

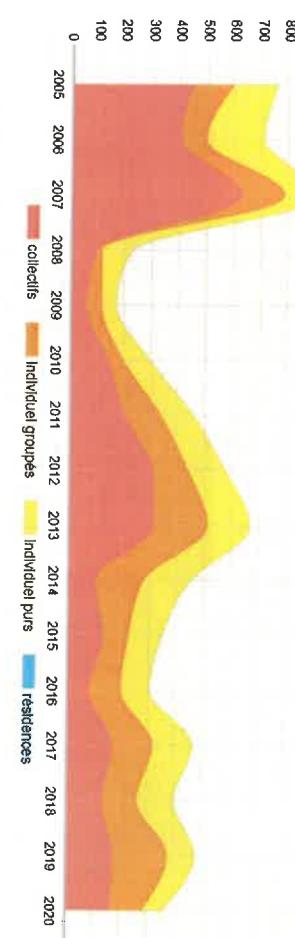
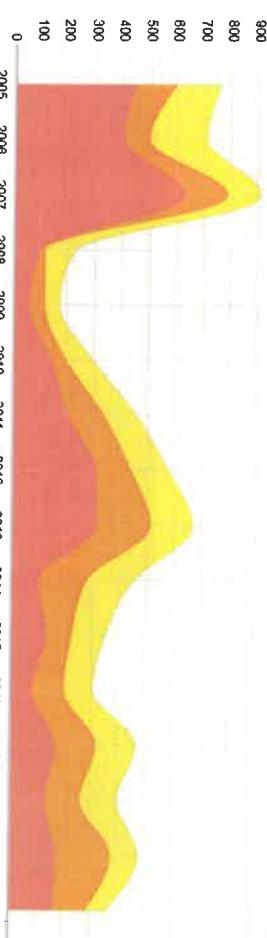
Répartition des sols artificialisés selon les usages en 2018 (source: fichiers fonciers 2018 - calculs DREAL)



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Artificialisation et logements – un équilibre entre la demande et la réduction de l'artificialisation

- Un habitat collectif qui décline à partir de 2013 alors que les logements individuels purs se développent
- L'individuel occupe une place importante des constructions de logements
- 87,8% des surfaces artificialisées l'était pour de l'habitat (entre 2010 et 2020) contre 70,8% en Occitanie
- Plus de 400 logements supplémentaires ont été mis en chantier entre 2017 et 2018
- La production neuve est portée par les communes urbaines qui dépassent parfois leurs objectifs
- Les communes de la Save ont à l'inverse peu de constructions neuves, inférieures aux objectifs du PLH



Prix médian au m² des maisons de plus de 5 ans (€/m²) 2019

Commune	Prix médian en €
Lasserre-Pradère	2 558
Léguerivin	2 828
Lévignac	2 270
Mérenvielle	2 932
Plaisance-du-Touch	2 773
Sainte-Livrade	1 870
La Salvetat-Saint-Gilles	2 670

Objectifs de production de logements PLH 2017-2022	Durée du PLH	Moy./an ¹	Répartition par type des logements commencés						
			collectifs	Individuel groupés	Individuel purs	Résidences	Individuel groupés	Individuel purs	Résidences
Léguerivin	480	80	80	0	0	0	0	0	0
Plaisance-du-Touch	750	12,5	0	0	0	0	0	0	0
La Salvetat-Saint-Gilles	520	86	0	0	0	0	0	0	0
Communes urbaines	1 750	291	618 à 1 042 (28)	1 046 à 2 116 (30)	1 218 à 400 (30)	1 411 à 1 824 (31)	1 836 à 3 400 (45)	1 836 à 3 400 (45)	1 836 à 3 400 (45)
Ocitanie: 1 836 €/m ²									
Communes Vallée de la Save	329	55	5	6	5	5	5	5	5
TOTAL	2 079	346							

Source : Traitement Terre d'Avance, DREAL , 2020

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Artificialisation et logements – Quelles formes urbaines ?

Vers une obligatoire densification – Source PADD

- En moyenne, chaque logement supplémentaire entre 2013 et 2018 artificialisait 462,7 m² contre 442 en moyenne en Occitanie (21,6 logements par hectare artificialisé contre 22,6 en Occitanie) – cependant cette moyenne cache une disparité forte entre les communes avec une densité de logements qui faiblit à mesure que l'on s'éloigne de la métropole
- L'étalement a été très fort au sein des communes urbaines de l'EPCI ce qui a entraîné l'émergence de nouveaux quartiers, pavillonnaires, distantes des centralités
- La production, récente propose un modèle différent, plus dense, dans un contexte d'évolution des réglementations, de renchérissement du foncier, de rentabilisation des opérations neuves mais aussi d'évolution du désir des habitants



Nombre de logements par hectare artificialisé pour l'habitat 2013-2018
(source: Observatoire national de l'artificialisation)



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTICS

Mobilité et démobilité - Une dépendance à la voiture qui augmente depuis 2013, lié à des flux avec sortants importants

- Comme présenté en introduction, les mobilités constituent un enjeu majeur sur ce territoire qui vient structurer l'ensemble de ses indicateurs
- Le territoire dispose d'un potentiel de « démobilité » que l'on peut estimer importants avec une opportunité lié au déploiement de la fibre, en cours de déploiement sur l'ensemble des communes de l'EPCI

La structure des échanges domicile-travail pour la CCST
Source : Insee, Recensement 2017



LOG T9 - Équipement automobile des ménages					
	2008	%	2013	%	2018
Ensemble	13 042	100,0	14 669	100,0	16 831
Au moins un emplacement réservé au stationnement	10 959	84,0	12 531	85,4	14 713

Mode de déplacement domicile travail		2008		2013
Mode de déplacement domicile travail	EPCI	Région	EPCI	Région
Pas de transport	2		4,5	2,6
A pieds	2,1		7,8	2
Vélo y compris VAE	4		4,2	3,8
2RM				
Voiture, camion	87,9		78	87,3
Transports en commun	4		5,5	4,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Mode de déplacement domicile travail - source Insee RP

Mode de déplacement domicile travail	EPCI	Région	EPCI	Région	EPCI	Région
Principales origines :						
- Toulouse (> 500)						
- Pibrac, Colomiers, Toulouse						
- Cugnaux, Frézouls, Fonsorbes						
- Saint-Lys, Fontenilles (100 à 500 chacune)						
Principales destinations :						
- Toulouse (> 5000)						
- Colomiers, Blagnac (1000 à 5000)						
- Pibrac, Cornebarrieu, Cugnaux, Portet, Labège, Balaïtous, Fonsorbes, Fontenilles, L'Isle-Jourdain (100 à 500 chacune)						
TF						

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMÉNTS DE DIAGNOSTICS

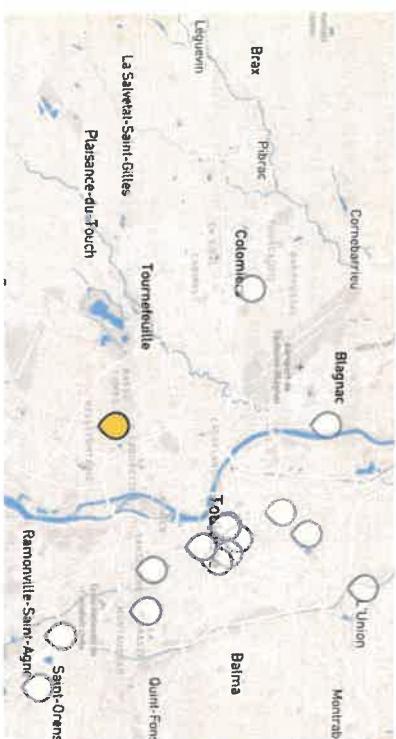
Mobilité et démobilité – des opportunités liées au déploiement du numérique

- Comme présenté en introduction, les mobilités constituent un enjeu majeur sur ce territoire qui vient structurer l'ensemble de ses indicateurs. Le territoire dispose d'un potentiel de « démobilité » que l'on peut estimer importants avec une opportunité lié au déploiement de la fibre, en cours de déploiement sur l'ensemble des communes de l'EPCI.

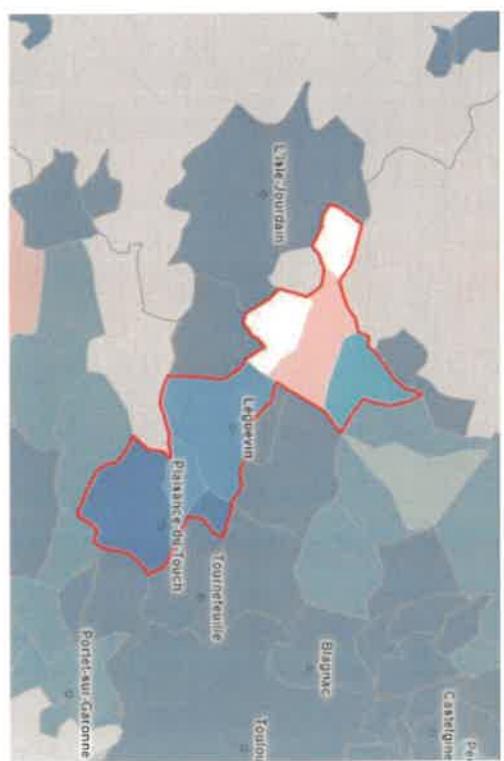
Quelle offre de tiers-lieux sur le territoire ?

- Un espace de coworking à Plaisance du-Touch depuis mai 2021
 - ???

Réseau des tiers-lieux Ad'Occ



Source : Arcep, 2 ème Trimestre 2021, Observatoire Des Télécoms



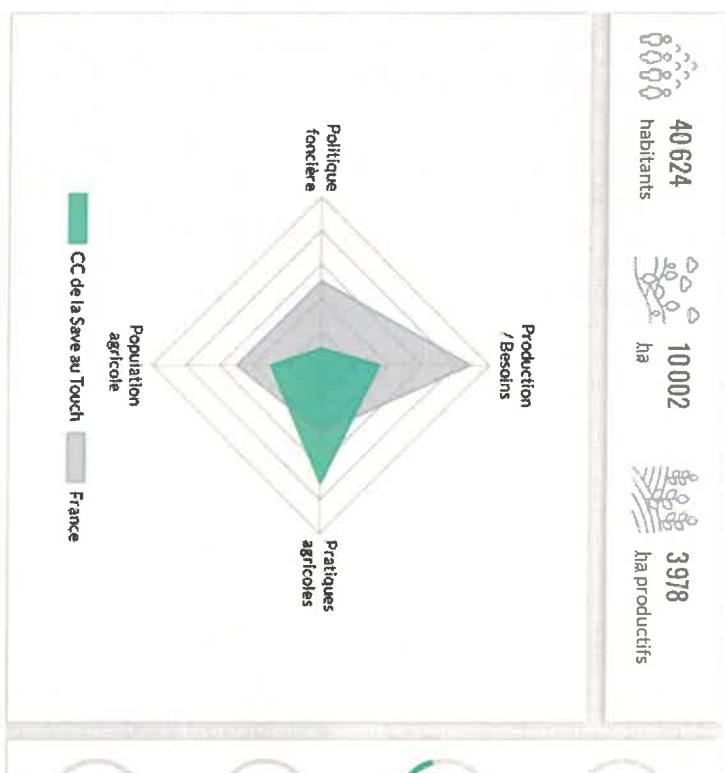
Taux de couverture FTTH (%)2021-T2

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

Circuits-courts, Agriculture

- Les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement se développent sur le territoire bien que l'agriculture diminue et ne réponde pas localement aux besoins des habitants

- Pour le territoire CC de la Save au Touch, la surface agricole biologique est de 974 ha ce qui représente 24 % de sa surface agricole utile productive soit 2,8 fois la moyenne nationale.



PRODUCTION / BESOINS
Production insuffisante pour couvrir les besoins

Détails et leviers d'action →

PRATIQUES AGRICOLES
Part de SAU en BIO largement supérieure à la moyenne française mais pratiques agricoles préjudiciables à la biodiversité

Détails et leviers d'action →

POPULATION AGRICOLE
Population agricole en proportion plus faible que la moyenne française et en déclin

Détails et leviers d'action →

1/10

POLITIQUE FONCIÈRE
La surface agricole par habitant est trop faible et l'objectif ZAN n'a pas été atteint entre 2011 et 2016

Détails et leviers d'action →

7/10

3/10

Détails et leviers d'action →

- Pour le territoire CC de la Save au Touch, la population agricole est en proportion plus faible que la moyenne française et en déclin. En effet le nombre d'actifs agricoles est passé de 224 en 1988 à 100 en 2010

- Quelle intégration des le projet alimentaire territorial (PAT) de Toulouse-Métropole ?

Source : CRATER

	Besoins	Part dans les besoins théorique	Taux de couverture théorique
Céréales	2 555 ha	22 %	63 %
Autres cultures	263 ha	2 %	2 %
Fruits et légumes	301 ha	3 %	14 %
Fourrages	6 922 ha	60 %	19 %
Oéoprotéagineux	1 532 ha	13 %	61 %
Moyenne tous groupes de cultures		34 %	

	Besoins	Production	Besoins	Taux de couverture théorique global
CC de la Save au Touch	3 978 ha	1 157 ha	3 978 ha	34 %
Haute-Garonne	31 884 ha	3 907 ha	31 884 ha	80 %
Occitanie	25 684 60 ha	2 208 764 ha	25 684 60 ha	116 %
France	25 071 87 ha	2 089 125 ha	25 071 87 ha	120 %

TRANSITION ECOLOGIQUE : LES CHIFFRES CLES DU TERRITOIRE

€
1843€

1,6 MW/H



80%



2,12%



Facture énergétique par habitant en

2018

Le territoire produisait 1,6 MW/H ENR

par habitant en 2018

Des ENR provenaient de la ressource

bois

Part du territoire artificialisé entre

2009 et 2019

Région : 2321 – DREAL

Région : 5,3 – DREAL

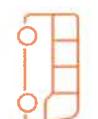
Région : 0,39



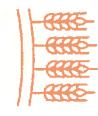
15 619



462,7 m²



3,4%



24%

Nombre d'actifs qui sortent du territoire pour aller travailler – INSEE 2017

En moyenne, chaque logement supplémentaire entre 2013 et 2018 artificialisait 462,7 m² (21,6 logements par hectare artificialisé contre 22,6 en Occitanie)

Région : 442 m²

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

ENCOURAGER
ET SOUTENIR
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PRINCIPAUX ATOUTS

- Une volonté forte de développer les mobilités douces, notamment le vélo par un schéma directeur cyclable avec par exemple la réalisation de pistes cyclables (Liaison entre la piste existante Pierre et Marie Curie à Plaisance vers le quartier des Ocrelaines, réalisation d'une piste cyclable Chemin des Chênes à Lasserre-Pradères)
- Un réseau hydrographique dense support de richesse écologique et paysagère (PADD, septembre 2021)
- Des réservoirs de biodiversité structurants à l'échelle de l'agglomération toulousaine (PADD)
- Des pôles d'interconnexion favorisant l'intermodalité (PADD)

PRINCIPALES FAIBLESSES

- Une forte dépendance à la voiture (PADD et CTG) : une importante augmentation des ménages possédant une voiture entre 2011 et 2016 (+23,4 %)
- Seulement 4% des habitants de la CCST utilisent les transports en commun pour se rendre au travail.
- La discontinuité du réseau cyclable qui menace son attractivité (PADD)
- Aujourd'hui, le Solaire et la Biomasse sont les seules ENR qui produisent sur le territoire (2018) : quid de l'Eolien, peu développé en Haute-Garonne?
- Le territoire émet 350 000 tCO2e/an : plus de 27 000 tours de la terre en avion effectués par un passager. • La combustion de 110 millions de litres de gasoil, équivalents au volume de 37 piscines olympiques (PCAET)



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTICS

ENCOURAGER
ET SOUTENIR
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PRINCIPALES MENACES

- L'accueil de population au regard des difficultés de déplacement actuelles (PADD)
- Ne pas penser à des alternatives au modèle de la voiture individuelle
- Un dégradation de la qualité de l'air menaçant la santé des habitants et les espaces naturels



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

- Développement des modes actifs : 40% des trajets font moins de 3km (PADD)
- L'acquisition de la compétence transports par l'EPCI
- De nombreux projets pour renforcer les alternatives à la voiture individuelle (PADD)
- Le développement des espaces de coworking et de tiers-lieux afin de recentrer les emplois sur le territoire, d'améliorer le cadre de vie et de réduire les pollutions liées aux mobilités domicile-travail
- Développer les ENR, notamment la ressource bois
- Développer un tourisme éco-responsable

SYNTHÈSE DES ENJEUX IDENTIFIÉS

Volet transition écologique



FREINER SIGNIFICATIVEMENT LA DYNAMIQUE D'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Passer d'un modèle fortement extractif, notamment en lien avec les besoins résidentiels, à un modèle de sobriété foncière privilégiant le renouvellement urbain et la densification. Un effort à conjuguer avec la lutte contre la vacance résidentielle et la recherche de mixité sociale.

RATTRAPER LE RETARD DU TERRITOIRE SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE

Poursuivre les efforts de réduction de la facture énergétique (mobilité, logement, ...) tout en développant fortement ses capacités de production d'énergie renouvelable.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE MOBILITÉ

Agir tout à la fois en faveur de mobilités propres (ex. mobilités douces, véhicules biogaz, ...) ou alternatives (ex. covoiturage) et de la démobilité (limitation des flux domicile-travail et domicile-études) dans un contexte de fortes interactions avec les territoires d'influence voisins.

RÉGÉNÉRER LES CAPACITÉS AGRICOLES, SYLVICOLES ET ALIMENTAIRES DU TERRITOIRE

Lutter contre le repli agricole (surfaces agricoles, exploitations et emplois) et accompagner la transformation des modèles d'exploitation davantage en phase avec la satisfaction des besoins locaux, notamment en matière alimentaire, et plus respectueux de la biodiversité (pollution de l'eau, stress hydrique...). Structurer davantage la filière sylvicole dans une logique de préservation et de valorisation locale de la ressource bois.